Jou
2996

28-03-75 00107 1-H2X 3K6
BIBLIOTHEQUE NATIONALE
DU QUEBEC
RECEPTION DES PERIODIQUES
1700 RUE ST DENIS MTL QUE
DEPOT D-7451 36

LE JOUR

où nous serons maîtres chez nous

Vol. 1 — No. 82 — 18 pages | Il a été tiré, hier, 40,000 exemplaires du JOUR | 20 cents | 1974

le mercredi 5 juin

généralement ensoleillé
risque d'orages

Celsius (°C)	Fahrenheit (°F)
Min.:10	Min.: 50
Max.: 27	Max.: 80



(Photo Antoine Désilets)

La marguerite à la main, et entouré de journalistes et d'organisateurs de son parti, le chef néo-démocrate, David Lewis, a eu l'occasion de rencontrer beaucoup d'enfants comme ceux-ci, hier, au cours de sa tournée du centre ville de Montréal.

L'élévation du débit des eaux du Saint-Laurent

Le Québec ne possède aucun droit de veto

par Jacques Guay

QUÉBEC — Le ministre des Richesses naturelles, M. Gilles G. Massé, a admis, hier, que le gouvernement québécois a toléré, à l'été 1973, une augmentation du débit de l'eau dans le Saint-Laurent pour "régulariser" celui du lac Ontario.

Il affirme, cependant, contrairement au document des Affaires intergouvernementales tombé entre les mains du JOUR, que le gouvernement québécois ne dispose d'aucun droit de véto sur ce genre d'opération et que les dommages ont été "nuls".

En avril dernier, après des mois de négociation, le Québec a décidé de "fermer le dossier" tout en demandant qu'on tienne compte de la "troisième condition" qu'il aurait posée en mai 1973: soit que l'on étudie des solutions permanentes aux problèmes.

Il appert que le gouvernement québécois tente d'obtenir de l'International St. Lawrence River Board of Control et de l'International Joint Commission, une aide financière à la construction d'aménagements pour régulariser dans l'avenir la circulation de l'eau sur tout le parcours du fleuve.

Dans un premier temps, on aurait donc gonflé le montant des dommages de l'été 1973 pour pouvoir négocier dans une position plus forte.

Mais se fiant aux études de l'International St. Lawrence River Board of Control, le gouvernement québécois a finalement conclu, le 25 mai 1974, que l'élévation du niveau des eaux du Saint-Laurent, causée par le déversement des eaux du lac Ontario, était minime même si l'eau était, par exemple, particulièrement haute sur le lac Saint-Louis.

Le 13 mai 1974, le directeur général des eaux du ministère des Richesses naturelles, M. J. André Boucher, a envoyé une lettre aux maires de 11 municipalités dont Ste-Anne de Bellevue et l'Ile Perrot, leur apprenant que selon l'International Board, la régularisation des eaux s'est faite, à l'été 1973, suivant le plan approuvé par les gouvernements canadiens et américains.

M. Boucher soulignait cependant: au printemps et à l'été 1973, les eaux du lac Saint-Louis se sont maintenues à un niveau élevé qui a été qualifié d'exceptionnel par un grand nombre de vos administrés".

Enfin, il invitait les maires concernés à se préparer pour les "auditions publiques" de l'International Joint Commission qui doivent se tenir à l'automne à Montréal.

Assurance-automobile

Les primes grimperont de 6 à 18%

TORONTO (PC) — Selon l'Association des assureurs du Canada, on peut s'attendre qu'à partir du 1er juillet, la plupart des compagnies privées d'assurance du pays augmentent de 6 à 18 pour cent le prix des primes d'assurance-automobile.

L'association est composée de 55 compagnies faisant affaire dans sept provinces. La Saskatchewan, le Manitoba et la Colombie-Britannique, pour leur part, jouissent de programmes d'assurance-automobile régis par les gouvernements provinciaux.

Les nouveaux taux de primes ont été soumis pour examen aux ministères chargés des problèmes d'assurance dans les sept provinces. Mais il n'y a qu'en Alberta que les compagnies soient obligées de faire approuver les augmentations proposées avant de les mettres en vigueur.

Les taux proposés de majoration sont les suivants: Ile-du-Prince-Edouard, 16.3 pour cent; Terre-Neuve, 11.6 pour cent; Nouvelle-Ecosse, 17.9 pour cent; Nouveau-Brunswick, 18 pour cent; Ontario, 6.3 pour cent; Alberta, 16.6 pour cent; Québec, 10.2 pour cent.

le point du jour

Annulations: au plus 10%

Même si les 110,000 membres du Parti québécois respectaient la consigne de leur conseil national et annulaient leur vote le 8 juillet prochain, le pourcentage d'annulations ne dépasserait pas 10 pour cent des votes enregistrés.

Cette constatation découle des statistiques publiées dans le rapport 1972 du président des élections du Canada.

Lors du dernier scrutin fédéral, 165, 136 électeurs québécois ont annulé leur vote, soit environ 6 pour cent du total des votes enregistrés.

Aucune statistique ne permet cependant de déceler le pourcentage de ces votes qui ont été annulés sciemment. La nouvelle formule des bulletins des vote a en effet entraîné un grand nombre d'annulations involontaires.

(Cette année, les cercles où doivent être tracés les X seront beaucoup plus grands et l'espace blanc qui suit immédiatement le nom des candidats sera réduit au minimum pour empêcher que l'électeur y inscrive sa croix.)

En prenant pour point de comparaison les 72,490 annulations qui se sont produites en Ontario, soit environ 2 pour cent, on peut toutefois conclure que les Québécois ont annulé sciemment leur vote dans une proportion de 4 pour cent en 1972.

Compte tenu de la progression démographique au Québec, il faudrait, pour atteindre cette année un taux d'annulation supérieur à 10 pour cent, que près de 300,000 électeurs annulent leur vote, volontairement ou involontairement.

A moins que l'abstentionnisme vienne donner "un coup de main" à l'annulation...

Ce qui n'est pas tellement assuré puisque lors des élections fédérales de 1972, le Québec a voté dans une proportion de 76 pour cent, soit 4 pour cent de plus qu'en 1968, en ce fameux 25 juin.

En 1972, la participation du Québec aux élections fédérales s'était établie à un pour cent de moins que la moyenne nationale, se classant avant Terre-Neuve (63%), la Colombie-britannique (73%), et le Manitoba (74%).

Le soir du 8 juillet, il sera relativement facile de calculer le taux d'abstention au Québec et dans les autres provinces, parce que nous connaissons à l'avance le nombre total des électeurs inscrits.

En revanche, ce n'est que plusieurs semaines plus tard, et encore faudra-t-il la collaboration des directeurs de scrutin, que l'on pourra connaître le nombre des bulletins annulés.

Le soir du 8 juillet, les commentateurs n'auront pas à se mettre sous la dent le Parti québécois et sa directive d'annulation des votes.

Maurice Giroux

Avec un éventuel gouvernement minoritaire

David Lewis envisage des "relations plus formelles"

par Evelyn Dumas

Si le prochain gouvernement fédéral est minoritaire, il faudrait des "relations plus formelles" entre lui et le Nouveau parti démocratique, pour assurer que le Parlement dure "tout son terme" soit trois ou quatre ans.

C'est ce qu'a déclaré hier le chef néo-démocrate, David Lewis, qui a toutefois affirmé énergiquement qu'il ne saurait être question pour son parti d'entrer dans une véritable coalition avec quelque autre des partis canadiens. Il n'a pas voulu préciser ce qu'il entendait par "relations plus formelles"

Le devoir de tous les partis

Au cours d'une émission enregistrée à CJMS pour diffusion à la mi-juin, il a ajouté que "si les Canadiens veulent encore un gouvernement minoritaire, ce sera le devoir de tous les partis de faire en sorte que le Parlement dure trois ou quatre ans".

Au sujet du NPD-Québec, M. Lewis a affirmé qu'il connaissait beaucoup de succès cette année, et que cele devrait se traduire en résultats électoraux supérieurs à ce qui avait été la meilleure performance du parti, en 1965, sous la direction de Robert Cliche.

Il croit que l'amélioration des chances de son parti au Québec est due à une décision du NPD-Québec de se concentrer sur la création d'une base d'organisation plutôt que de discuter la question constitutionnelle.

Lewis ne comprend pas

Il a avoué que, lui-même, il ne comprenait pas "avec mon coeur et mon esprit la question nationale". Il a réitéré son opposition à l'indépendance du Québec qui, selon lui, détruirait aussi bien le Québec que le Canada.

À propos du bill 22, il a déclaré: "Une loi qui ne satisfait personne est une mauvaise loi. Il semble que c'est le cas du bill 22. J'espère que ce bill ne deviendra pas un thème de la campagne électorale fédérale. Nous n'avons pas besoin de nouvelles divisions dans ce pays".

Un "engagement Stanfield": la pension à $202 par mois

par Gil Courtemanche

En plus de lutter contre l'inflation en appliquant le gel des prix et des revenus, il faut protéger les citoyens recevant des pensions. M. Stanfield s'est engagé hier à Montréal à le faire en annonçant solennellement un "engagement Stanfield":

"Nous augmenterons, a-t-il dit, de $8.00 par mois la pension de base et de $7.00 par mois le supplément de revenu garanti, c'est-à-dire, le paiement additionnel qui est accordé à ceux qui sont le plus dans le besoin. De sorte, que les personnes âgées qui vivent strictement de leurs pensions, recevraient dorénavant $15 de plus par mois, soit $202."

Abandonnant l'explication un peu théorique de l'inflation et des moyens de la contrer, M. Stanfield a donc commencé hier à préciser sa pensée sur les politiques qu'un gouvernement conservateur proposerait pour lutter contre l'inflation sur tous les fronts. Après la hausse des pensions, le leader conservateur s'attaquera bientôt aux problèmes du logement, de l'épargne, de l'agriculture et des taux d'intérêts.

A côté de M. Trudeau qui, selon M. Stanfield, ne dit rien sur les pensions, rien sur l'inflation, et rien sur le logement, M. Stanfield s'est présenté comme le chef d'un parti que les problèmes n'effraient pas et qui propose des solutions précises.

Pas populaire partout

M. Stanfield a admis hier que sa proposition de gel des prix et des salaires "n'était pas populaire partout." On sait que le président sortant de l'Association des manufacturiers canadiens, M. Keith Rapsey, s'est prononcé lundi contre cette politique.

Or, soutient M. Stanfield, ceux qui sont contre le gel des prix et des salaires sont ceux qui en profitent, les grandes entreprises, avec qui le parti de M. Trudeau, l'un des plus réactionnaires de l'histoire du Canada, est entièrement d'accord.

"Seulement quelques privilégiés profitent de l'inflation, a dit M. Stanfield... Jusqu'ici, ils s'accomodent très bien de l'inflation. Si leurs coûts augmentent, leurs prix augmentent et quand les prix augmentent, les profits augmentent. Et à mesure que les profits augmentent, leurs revenus augmentent".

Enfin, le chef conservateur s'est engagé, pendant les trois mois durant lesquels, prix et revenus seraient gelés, à consulter les provinces, les industriels et les syndicats pour mettre au point un système de contrôle qui empêcherait une nouvelle ruée des prix quand le gel serait levé. On sait qu'une telle "ruée des prix" s'est produite lors de la levée des contrôles institués par M. Nixon aux États-Unis.

La bataille de l'amiante

A compter d'aujourd'hui, LE JOUR publiera en trois tranches un dossier publié par le Conseil régional de développement des Cantons de l'Est. Dans une première tranche, qu'on peut lire en page 5, on verra comment le projet de création d'un Office de mise en marché, préconisé par les syndicats ouvriers des villes de l'amiante, a dormi depuis trois ans sur le bureau du ministre Massé. D'autre part, en page 4, Yves Michaud aborde également cette question dans son éditorial intitulé: "Un gouvernement à genoux".



Nixon sur les traces de Kissinger

page 12

sommaire

Opinion	5
Vous avez la parole	4-5
Économie	8-9
Petites annonces	10
Consommation	11
Informations internationales	12
Mots croisés	12
Vie et culture	13
Horaires spectacles	14
Horaires télévision	14
Sports	15-16-17

les régions

Le ministre Cloutier explique Mont-Brun à sa façon

"L'occupation d'écoles réflète la peur du changement"

par Claude Grégoire

QUÉBEC — À l'heure où l'occupation d'écoles risque de s'étendre à 12 paroisses du Nord-Ouest, le ministre de l'Éducation, le Dr François Cloutier, a attribué le phénomène à la peur du changement.

Le député créditiste de Rouyn-Noranda, M. Camil Samson a soulevé la question de l'école de Mont-Brun en Chambre hier, et a félicité le JOUR, "seul journal qui a eu le courage d'en parler".

Par ailleurs M. Samson s'est offusqué quand le président de l'Assemblée nationale, M. Jean-Noël Lavoie, a tenté de faire comprendre au député que le problème était "un peu régional ou local". Selon M. Lavoie, il faut accorder moins de temps aux problèmes qui ne touchent pas l'ensemble du Québec.

Le député de Rouyn-Noranda a rappelé pour sa part que cette question regarde toute la province parce qu'elle a surgi en Gaspésie et qu'elle peut survenir ailleurs.

Selon le ministre de l'Éducation, "la population du Nord-Ouest devra s'interroger sur le genre d'éducation qu'elle veut donner à ses enfants".

Expliquant que l'école de Mont-Brun comprend une centaine d'élèves, le Dr Cloutier a déclaré: "Il est pénible de voir une école, qui est presque désaffectée, dans un tout petit village, être sur le point de fermer, mais ce n'est pas toujours un caprice des commissaires d'une comission scolaire, c'est souvent pour permettre à ses élèves de bénéficier de services d'éducation de qualité qui ne peuvent plus être donnés dans le cadre de l'école ancienne".

Le ministre a avoué que le problème de l'école de Mont-Brun dépasse largement le cadre scolaire. Toutefois, l'attitude de la population de Mont-Brun constitue selon lui une "réaction au changement" commune à toute celle du Nord-Ouest.

Le député créditiste lui a appris que le mouvement d'occupation pourrait s'étendre à 12 paroisses de l'Abitibi dès jeudi. M. Samson a également annoncé à l'Assemblée nationale que la population de la paroisse de Destor a imité celle de Mont-Brun et occupe maintenant l'école de la place.

Le Dr Cloutier a affirmé qu'il suit l'affaire de très près, la paroisse de Mont-Brun risque-t-elle de devenir marginale? Le ministre a avoué qu'il y a là un problème social ou économique d'envergure qu'il ne faut pas sous-estimer.

Il a toutefois décliné en partie la responsabilité du ministère en rappelant que l'aménagement des équipements, comme l'aménagement des horaires, relève des commissions scolaires. "Je n'ai pas l'intention de prendre des décisions pour elles, a-t-il ajouté. Cela irait à l'encontre de la décentralisation que nous avons entreprise".

Selon le ministre il est possible que le fait de maintenir une école avec une centaine d'écoliers "n'était peut-être pas justifié en saine administration".

Enfin il a admis qu'il faut tenir compte des éléments humains.

Les sinistrés de la Gatineau se vident le coeur

Plus dangereux que les inondations, le fossé entre gouvernés et gouvernants

par Gil Courtemanche

LOW-GATINEAU — "Ce que vous entendez ce soir, ce sont les témoignages de gens plein d'expérience, mais sans connaissances".

C'est Eloi Saint-Amour de Grand-Remous dans la région de la Gatineau qui parle. Avec 300 personnes, il est venu poser des questions et faire part de son expérience. Presque tous les gens présents sont des sinistrés des inondations dramatiques qui ont affligé et affligent encore 16 municipalités de la Gatineau. Il y a là des gens d'un peu partout, mais surtout de Maniwaki où 400 familles ont dû quitter leur logement. Devant eux, les technocrates de l'Hydro-Québec, des représentants de la CIP et des municipalités ainsi que les députés Gratton et Assad de l'Assemblée nationale.

Tout ce monde a été réuni par l'équipe de Outaouais-30, une émission de Radio-Canada qui pour une fois fait son travail d'animation. L'école de Low est trop petite pour contenir ceux qui sont venus, on a installé des haut-parleurs à l'extérieur.



Photo Antoine Désilets

Ces gens sont repartis sans réponses, mécontents, vers des havres de fortune, vers des voisins accueillants, vers des maisons quasi inhabitables. Durant deux heures, ils ont témoigné du fossé incroyable qui existe et croit toujours entre gouvernés et gouvernants, entre gens pleins d'expérience et technocrates pleins de connaissances.

Ils sont convaincus que les grands spécialistes ont fait des erreurs, que les machines électroniques ont failli à la tâche et que l'Hydro-Québec aurait pu minimiser des dégâts qu'on ne peut encore évaluer. Ces gens vivent avec la Gatineau, elle leur appartient. Chaque printemps, ils la scrutent attentivement. Cette année, Eloi Saint-Amour et ses compagnons qui travaillaient au Baskatong étaient convaincus qu'il y aurait une grosse inondation, bien avant que les spécialistes de l'Hydro-Québec ne sonnent l'alarme. Les riverains de la Gatineau parlent de pieds d'eau dans leurs sous-sols, les technocrates de pieds cubes-seconde. Ces citoyens parlent de rêves détruits, d'énergies gaspillées, de potagers inondés, de clôtures renversées qui ne peuvent plus contenir le bétail. Le gouvernement leur parle d'inspecteurs, de pourcentage des frais qui seront remboursés.

Ils ont entendu dire que l'inondation était dûe à la crise de l'énergie, qu'on gardait l'eau en réserve pour faire plus d'électricité et ils se demandent qui choisit entre les kilowatts et les propriétés détruites. Ils ont tort, les technocrates peuvent le prouver chiffres en main, mais les riverains de la Gatineau, les évacués de Maniwaki qui se relève à peine d'une tornade il y a trois ans, ne les croieront pas.

Les spécialistes paient le prix de la distance entre les administrateurs et les administrés; ils paient le prix d'une méfiance dont ils sont en grande partie responsables. Tranquillement, méthodiquement, les sinistrés expliquent par leur exemple, par les délais qu'ils ne comprennent ni n'acceptent, que leur gouvernement ne leur appartient pas, que l'Hydro-Québec est un monstre sans conscience qui se conduit comme une entreprise privée.

Ce sont des gens d'expérience... et ils pensent qu'on pourrait peut-être éviter des catastrophes, si les gens de connaissances, ceux des diplômes et des grands bureaux montréalais venaient quelquefois leur demander leur avis, venaient vivre dans leur région. Chose certaine, on éviterait la démonstration qui nous a été servie, lundi soir, dans la petite école de Low, près de la Gatineau: la preuve que ces deux mondes, celui des citoyens et celui des administrateurs, ne sont plus capables de se parler. C'est plus dangereux à long terme que les inondations.

L'enquête se poursuite sur les causes de la catastrophe de Baie-Saint-Paul

Funérailles civiques pour les 13 victimes de La Tuque

(D'après la P.C.) — Pendant qu'à La Tuque les préparatifs en vue des funérailles civiques des treize victimes de l'accident de l'autobus scolaire, survenue samedi dernier, se poursuivent, à Saint-Joseph-de-la-Rive, lieu de l'accident, l'enquête sur les causes de la catastrophe s'intensifie.

Il faudra avoir recours à un ingénieur en métallurgie pour tenter d'établir la cause de l'accident d'autobus dans lequel 13 personnes ont perdu la vie samedi dernier, à St-Joseph-de-la-Rive, à environ 70 milles à l'est de Québec.

Après examen, un groupe de mécaniciens a constaté lundi que les freins du véhicule étaient en bonne condition, de même que les bandes de frein, bien que celles-ci aient chauffé.

L'ingénieur en métallurgie devra se pencher sur le problème de la surchauffe du métal causée par la friction des bandes de freins sur les tambours des roues.

L'autobus d'écoliers, de modèle 1973, transportant 44 personnes du club de l'Age d'Or de La Tuque, en direction de l'Île-aux-Coudres, s'est écrasé au fond d'un ravin d'environ 40 pieds après avoir manqué une courbe très prononcée. Les premiers rapports de la police indiquaient que le véhicule avait manqué de freins.

En plus du ministère des Transports et de la Sûreté du Québec qui ont fait examiner le lourd véhicule, lundi, par des mécaniciens, les compagnies d'assurance et la compagnie International, fabricant de l'autobus en question, ont dépêché leurs représentants sur les lieux pour faire enquête.

Le conducteur de l'autobus, M. André Cayer, 36 ans, n'a pu être interrogé lundi, mais les policiers tenteront d'obtenir aujourd'hui l'autorisation de lui poser quelques questions, à l'hôpital Enfant-Jésus où il a été admis.

Par ailleurs, l'autopsie pratiquée lundi sur le corps de deux victimes, Mmes Anita Potvin et Jean Trottier, a révélé que les deux octogénaires avaient subi de multiples fractures avec lésions internes.

Funérailles

Les funérailles des 13 victimes ont lieu aujourd'hui en l'église de la paroisse Saint-Zéphirin, à La Tuque.

Le curé de la paroisse a fait savoir que la cérémonie serait présidée par l'évêque du diocèse, Mgr Georges-Léon Pelletier, de Trois-Rivières.

Entre-temps, les dépouilles des victimes, douze femmes et un homme, âgés de 62 à 90 ans, sont exposées au Centre culturel de La Tuque.

"On ne venge pas la mort d'un enfant par la réclusion de la mère"

La cour d'Appel

par Pierre Bertrand

Reconnue coupable d'avoir illégalement causé la mort de son fils de six ans en le frappant et en l'étranglant, une mère de famille, Carmen Bessette, ne connaitra pas pour autant l'emprisonnement à perpétuité qui est la peine maximale prévue pour l'infraction d'homicide involontaire.

Ainsi en a décidé hier la cour d'Appel du Québec en rejetant la demande de la Couronne qui visait à renverser la décision prise le 24 octobre dernier par la cour du Banc de la Reine de surseoir à la sentence de Carmen Bessette, dont la culpabilité avait été reconnue par un jury le 17 septembre 1973, en lui imposant au lieu de la sentence, une "ordonnance de probation" d'une durée de trois ans.

Cette ordonnance impliquait notamment que Carmen Bessette se trouvât un logis, cherchât un emploi, qu'elle continuât à suivre des traitements psychiatriques et que ses rapports avec ses enfants fussent supervisés.

Suite à cette ordonnance tenant lieu de sentence, le ministère public en appella de la décision auprès de la cour d'Appel en arguant de son insuffisante sévérité face à la gravité du crime et en regard de l'opportunité d'une peine exemplaire.

La cour d'Appel a néanmoins écarté hier cette façon de considérer le cas en estimant que le premier juge avait pris la meilleure décision dans l'intérêt de la société comme de la mère coupable.

Cependant, parmi les cinq juges de la cour d'Appel appelés à rendre ce verdict, deux partagent l'avis des autres mais avec "beaucoup d'hésitation."

Une histoire pénible

Carmen Bessette issue d'une famille modeste et n'ayant que quatre années de scolarité avait commencé à travailler à l'âge de 14 ans comme gardienne d'enfants, puis comme serveuse et aide domestique.

Après un mariage malheureux contracté à 18 ans et de courte durée, Carmen Bessette se lie à Serge Kolcho (union de fait) dont elle aura trois enfants. Elle en avait déjà un de son précédent mariage.

Le 26 février 1973, soit deux semaines après la naissance de son dernier enfant, Carmen Bessette prépare ses deux ainés pour l'école quand elle s'aperçoit que l'un d'eux s'était sali.

Elle le fait mettre à genoux dans un coin, le gronde et le frappe. Puis elle lui fait prendre son bain pendant qu'elle s'occupe du bébé. Revenant à la salle de bain, elle trouve l'enfant de six ans inanimé: il était mort.

Ces faits ont été présentés devant jury et la mère de famille a été reconnue coupable.

Cependant, au niveau des circonstances atténuantes établies pour le prononcé de la sentence, la cour d'Appel a notamment retenu que "le crime a été commis après une grossesse non désirée" et que l'accouchement avait placé Carmen Bessette dans un état de grande fatigue morale et physique.

Par ailleurs, les difficultés de ménage avec son concubin étaient dûes à l'alcoolisme de ce dernier et au fait que Serge Kolcho vivait trop sous l'influence de sa mère.

Au cours du procès, le psychiatre Bruno Cormier avait déclaré que Carmen Bessette reportait peut-être sur son fils (la victime) l'animosité qu'elle entretenait à l'égard de son concubin.

La société

Rappelant que la sentence doit viser à la protection de la société, la cour d'Appel a précisé hier que Carmen Bessette n'avait pas d'antécédent judiciaire et "que son acte isolé ne permet pas de craindre qu'elle serait portée à le répéter." De l'avis de la cour, les trois ans de probation constituent donc une décision suffisante mais ne signifient pas pour autant "un pardon de l'offense".

Un DC-9 tue un chevreuil

TORONTO (PC) — Un appareil DC-9 d'Air Canada est entré en collision, hier, avec un... chevreuil.

Le chevreuil a été tué sur le coup, fauché par l'aile droite de l'appareil, qui venait d'atterrir à l'aéroport international de Toronto. L'accident est survenu au moment où l'appareil venait de ralentir avant de s'immobiliser.

Il y eut de légers dégâts, mais l'appareil est rentré en service la journée même.



Photo Guy Caron

Les amis du JOUR se développent

Quelque 80 personnes ont participé lundi soir à une réunion de la Société des amis du JOUR convoquée à l'intention des lecteurs de la Rive-sud de Montréal. MM. Guy Caron, président des Amis du JOUR, Yves Michaud, rédacteur en chef, et René Lévesque, le "p'tit dernier", de la rédaction, ont tour à tour adressé la parole. Une période de discussion a suivi. Suite aux adhésions recueillies lundi soir, un comité directeur des Amis du JOUR de la Rive-sud sera formé au cours des prochaines semaines.

TOPLESS
VOYEZ Point À LA PAGE 15

le BOTTIER
PLACE LONGUEUIL

25
au gallon jaune
PEUGEOT
504
Biarritz
10825, Racette - 323-1900.

LE JOUR

LE JOUR est publié par la société SODEP INC., qui a son bureau principal au 387 Lebeau, Ville Saint-Laurent, Montréal 379. Il est imprimé à l'imprimerie Trans-Continentale Inc., 433 Lebeau. La composition et le montage se font à l'atelier de composition D.S.C. Inc., 385 Lebeau.

La Presse Canadienne et l'Agence France Presse sont autorisées à publier les informations du JOUR. Abonnement: édition quotidienne, livrée à domicile par porteur: $1.25 par semaine; par la poste: $52 par année et $30 par six mois. Édition du samedi: $12. Tarif de l'abonnement servi par la poste aérienne sur demande. Courrier de deuxième classe: enregistrement numéro 3299. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

collaborateurs

Rédaction

Rédacteur en chef: Yves Michaud
Secrétaire général de la rédaction: Jean-Pierre Fournier
Chef de pupitre: Pierre Godin: adjoints: Roch Côté, Bruno Dostie, Paul Paré
Politique: Jacques Guay, Maurice Giroux, Evelyn Dumas, Gil Courtemanche, Claude Grégoire
Consommation: Marie Vallée.
Travail et éducation: Paule Beaugrand-Champagne, Gisèle Tremblay
Affaires urbaines: Rose-Anne Giroux.
Économie et finance: Jean Chartier, Pierre Sormany
Vie et Culture: Alain Pontaut Michel Beaulieu
Sports: Alain Gerbier, Christian Nobert.
Reporters: Marcelle Bourque, Pierre Tanguay, Pierre Bertrand.
Photographie: Antoine Désilets
Caricature: Berthio
Documentation: Ginette Hétu
Agences: Maurice Beaulieu.

Administration

Contrôleur: Robert St-Jean
Comptable: Marcel Latendresse

Tirage

Directeur: Marcel Pinsonnault
Adjoint: Michel Gagné.

Publicité

Directeur: Ronald Lamoureux
Représentants: Jacqueline Avril, Jean-Normand Senay, Rod Berger
Jean-Pierre Tison
Francine Tremblay Robert Pepin
National: Gérard Lapointe
Maquettiste: François Delaney

TÉLÉPHONE: 331-8961 (lignes groupées)

LE JOUR

Les élections scolaires dans la région métropolitaine

Environ 80% des postes de commissaires sont contestés

par Paule Beaugrand-Champagne

Nos craintes de la semaine dernière se sont avérées sans fondement: environ 80% des postes de commissaires d'écoles, du moins dans la région métropolitaine, sont contestés dans les quartiers où il doit y avoir élection lundi prochain, 10 juin. Les administrés scolaires, parents, enseignants et étudiants, ont donc décidé de prendre leurs affaires en mains cette année, contrairement à ce qui s'était produit au cours des deux années précédentes.

Selon la Fédération des commissions scolaires catholiques du Québec, c'est presqu'à une "fièvre électorale" qu'on assiste. D'après un relevé fait par la Fédération, plus de 30% des postes de commissaires ont été contestés hier, lors des mises en candidature, dans les régions du Bas Saint-Laurent, de la vallée du Richelieu, de Montréal, du Témiscamingue, et de Trois-Rivières. Il devra y avoir élection, le 10 juin prochain, dans la quasi totalité des commissions scolaires de ces territoires.

La moyenne provinciale des postes contestés est d'environ 25%. On constate par ailleurs que 12% des commissaires élus par acclamation sont des nouveaux commissaires et que 10% sont des femmes.

Chomedey de Laval

Dans cette commission scolaire, qui connait tant de luttes linguistiques, deux commissaires ont été réélus par acclamation, soit M. Georges-R. Gagnon, CA, dans le quartier no 1 et M. Robert Pilon, chef de conférence au Bell Téléphone, dans le quartier no 11.

Il y aura donc élection dans quatre quartiers seulement. Dans le quartier no 3, M. Claude Joyal, commerçant, se présente contre M. Camille Hogue, directeur des ventes, commissaire sortant; ce dernier a voté contre l'application du Plan Cloutier, mais a voté en faveur de l'anglicisation partielle de la Présentation-de-Marie.

Dans le quartier no 12, M. Henri Vinet, notaire et ancien président de cette même commission scolaire, fera la lutte à M. Bernard Rivest, représentant des ventes, qui a voté en faveur de l'anglicisation partielle de la Présentation-de-Marie. Dans le quartier no 17, M. Normand Tartre ne se représente pas; MM. Irénée Chartrand, vendeur, et Conrad Monière, assureur-vie et membre du comité de parents, se feront la lutte.

Enfin, dans le quartier no 18, M. Jean-Claude Drainville, professeur, se présente contre M. Guy Jarry, administrateur et commissaire sortant; ce dernier a voté en faveur de l'application du plan Cloutier, mais était absent pour les autres votes.

Brossard

Dans cette commission scolaire, cinq postes sont en élection. Dans le quartier no 5, le commissaire sortant Marcel Gégin, représentant, devra faire la lutte à MM. Pierre-Paul Gervais, contracteur, et Jean Lépine, vérificateur interne; ce dernier est le père de famille qui a fait appel au ministère de l'Éducation, par le biais du "Montreal Star", pour protester contre le fait que sa fille ne pouvait pas fréquenter l'école anglaise dès la première année primaire.

Dans le quartier no 7, M. Jacques Gagnon, conseiller en audio-visuel et membre du comité de parents, fera la lutte au commissaire sortant, M. Pierre Bessette, professeur. Dans les quartiers 11 et 15, les commissaires sortants, MM. Normand Hains, étudiant, et Paul-Sylvain Harel, ingénieur, sont contestés par Mme Huguette Fontaine, d'une part, et Pierre Robitaille, d'autre part.

Dans le quartier no 4, le commissaire sortant ne se représente pas; Mme Denise Plante, mère de famille, et M. Arthur Daoust, contremaître, se feront la lutte.



(Photo Antoine Désilets)

Le tiers des commissaires iront en élection lundi prochain, 10 juin. La plupart des postes sont contestés dans la région métropolitaine, ce qui est le signe d'une démocratie bien comprise.

Le docteur avorterait "à plein temps"

La Couronne veut remettre Morgentaler en prison



(par P.B.) — Dans une requête en revision du cautionnement accordé le 22 mai dernier au Dr Henry Morgentaler, le ministère public a demandé hier à la cour d'Appel d'ordonner l'incarcération de Morgentaler en attendant le verdict de la cour Suprême concernant l'appel de ce dernier.

Qualifiant le Dr Morgentaler de "professionnel du crime", le procureur du ministère public, Louis G. Robichaud, a motivé sa demande en affirmant que la liberté provisoire du Dr Morgentaler constituait un danger pour l'intérêt et la sécurité du public.

Le procureur a précisé qu'il était en mesure d'établir que le Dr Morgentaler, pendant qu'il jouissait de sa liberté provisoire dans le procès, a commis à de très nombreuses occasions le crime d'avortement illégal, "à plein temps", ajoute la requête.

Le but de la requête est d'obtenir que la liberté provisoire du Dr Morgentaler soit annulé en attendant le pourvoi en cour suprême ou subsidiairement, que les conditions de cette liberté sous acautionnement soient modifiées dans le sens d'une plus grande sévérité (dépôt en argent, remise du passeport) quand sera connue la sentence que devra rendre à son endroit, le juge James Hugessen le 17 juin prochain.

Après Notre-Dame

Le mouvement de grève s'étend aux autres hôpitaux

par Marcelle Bourque

Le mouvement de grève qui dure depuis bientôt trois semaines à l'hôpital Notre-Dame commence à s'étendre à d'autres hôpitaux de Montréal. On a débrayé au début de l'après-midi, hier, à Ste-Justine. Quelque 600 employés ont occupé la cafétéria. On a fait la même chose à St-Jean-de-Dieu. Dans cet établissement, 500 travailleurs ont quitté leurs postes peu de temps après leurs confrères de Ste-Justine.

En fin de semaine dernière, une réunion de tous les exécutifs des syndicats d'hôpitaux (CSN) généraux et psychiatriques de Montréal avait été convoquée dans le but de sensibiliser les représentants des travailleurs au problème de l'hôpital Notre-Dame. Les délégués de ces syndicats avaient résolu de donner leur appui à leurs confrères en grève.

On est hier passé des résolutions aux actes et on a, pendant les heures de débrayage, à Ste-Justine comme à St-Jean-de-Dieu, reçu les représentants des employés de Notre-Dame pour une séance d'information.

La guerre des nerfs

Mais à Notre-Dame rien ne se passe. La situation demeure dans une impasse identique à celle où elle se trouvait la semaine dernière. La tentive de négociations de la fin de semaine n'a débouché sur rien. Les débrayages de deux heures par quart de travail se poursuivent toujours. Il ne reste que 125 lits occupés dans l'établissement.

On affirme d'ailleurs dans les milieux syndicaux que l'administration n'a jamais eu l'intention de négocier. Son geste d'appeler l'exécutif syndical et de demander à le rencontrer aurait été un geste purement tactique. Il aurait visé à temporiser les choses. A donner quelque lueur d'espoir de règlement susceptible d'inciter les travailleurs à cesser leur action.

Venant en même temps que la convocation de l'assemblée des exécutifs syndicaux des autres hôpitaux, cette demande de rencontre pouvait également vouloir calmer les choses ailleurs, pour éviter que le conflit ne s'étende.

Il est, semble-t-il, important pour l'administration de Notre-Dame de tenir l'hôpital isolé. Il s'est d'ailleurs affirmé, au cours d'une réunion des cadres tenue lundi, que le présent conflit était celui de Notre-Dame, celui de personne d'autre. Surtout pas celui du ministère des Affaires sociales.

Ce ministère n'a pas encore réagi à la demande des médecins qui lui ont, la semaine dernière, demandé de dépêcher un enquêteur sur les lieux.

André Serres condamné

Le président du syndicat des employés de Notre-Dame a incidemment reçu hier une condamnation à $100 d'amende pour avoir en octobre dernier, occupé le terrain de stationnement de l'hôpital. L'avocat de la partie patronale aurait réclamé une sentence exemplaire, qualifiant M. Serres de fauteur de troubles et de responsable du conflit de Notre-Dame. Le juge a cependant refusé de dépasser les faits qu'il avait devant lui.

L'information à Radio-Canada

Le conflit s'envenime

(G.T.) — Le syndicat général du cinéma et de la télévision (SGCT, CSN), qui regroupe les journalistes de Radio-Canada, a dénoncé hier une série de mises à pied parmi ses membres et des tentatives patronales de "manipulation" de l'information, qu'il attribue à une attitude anti-syndicale de la Société.

Le syndicat dénonce, notamment, l'émission Présent de jeudi dernier qui présentait un reportage imposé sur United Aircraft (voir ci-contre); de même que l'annulation du reportage qui devait être présenté dimanche dernier à l'émission "Ce n'est pas tous les jours dimanche" sur les conflits de Canadian Gypsum et Firestone de la région de Joliette.

L'exécutif de la CSN a protesté officiellement contre cette décision dans un télégramme au président de la Société, M. Laurent Picard. La CSN demande des explications sur ce "geste de censure qualifiée" et ajoute qu'il ne faut pas se surprendre si ensuite des travailleurs occupent des stations de radio pour se faire entendre.

Quant aux mises à pied, ce sont les non renouvellements de contrats de certains journalistes à Chicoutimi (2) et à Montréal (1). Dans ce dernier cas, il s'agit encore de l'émission Présent. Un litige oppose Radio-Canada et le syndicat quant à la syndicalisation des contractuels, qui ont signé des cartes d'adhésion au syndicat.

À Québec, un journaliste a été suspendu et ses confrères ont débrayé lundi, mais les parties se rencontrent aujourd'hui.

Le "Présent" du 30 mai sur la United Aircraft

C'est le journaliste et l'animateur qui ont réclamé texte et questions

par Gisèle Tremblay

C'est à la demande des deux intéressés que le superviseur de l'édition nationale de "Présent" (CBF), M. Claude Piché, a formulé à l'animateur le texte de présentation et au journaliste les principales questions du reportage de jeudi dernier sur la version patronale du conflit à United Aircraft.

C'est ce qu'a déclaré hier M. Piché, au cours d'une entrevue téléphonique où il a donné sa version des événements.

Le reportage de jeudi dernier était la contrepartie patronale qu'il avait exigée à un reportage sur le syndicat de United Aircraft présenté le premier mai dernier. C'est l'exigence de cette contrepartie qui avait entraîné, le mois dernier, le débrayage des journalistes, puis des réalisateurs de Radio-Canada.

M. Piché a nié, en outre, que des menaces aient été formulées à l'endroit de l'animateur si celui-ci précisait dans la présentation que le reportage était diffusé "à la demande" de Radio-Canada. M. Piché a indiqué que l'animateur lui a demandé s'il pouvait inclure cette précision, et qu'il lui fut simplement répondu que ça ne semblait pas utile puisque c'était là une question de régie interne.

L'animateur, M. Réginald Martel, a confirmé les grandes lignes de cette version pour ce qui le concerne. Il n'a pas reçu, a-t-il révélé, de menace "formelle" ou "explicite": il a simplement confié à un tiers, en privé, qu'il avait le sentiment de ne pouvoir s'écarter du texte sollicité sans risquer des représailles.

Car M. Martel confirme aussi qu'il a lui-même sollicité du superviseur le texte de présentation. Il précise toutefois que ce faisant, il était en quelque sorte mandaté par l'équipe de production. Celle-ci s'opposait toujours, indique-t-il, à ce reportage. Mais comme il lui était imposé et que le débrayage des réalisateurs n'avait pas réussi à renverser cette décision, l'équipe a demandé qu'on lui dicte aussi le texte de présentation.

On ne sait si le journaliste, M. Jacques Tremblay, a fait la même démarche pour les questions du reportage, chacun parlant pour son propre compte et personne ne donnant une version collective des événements.

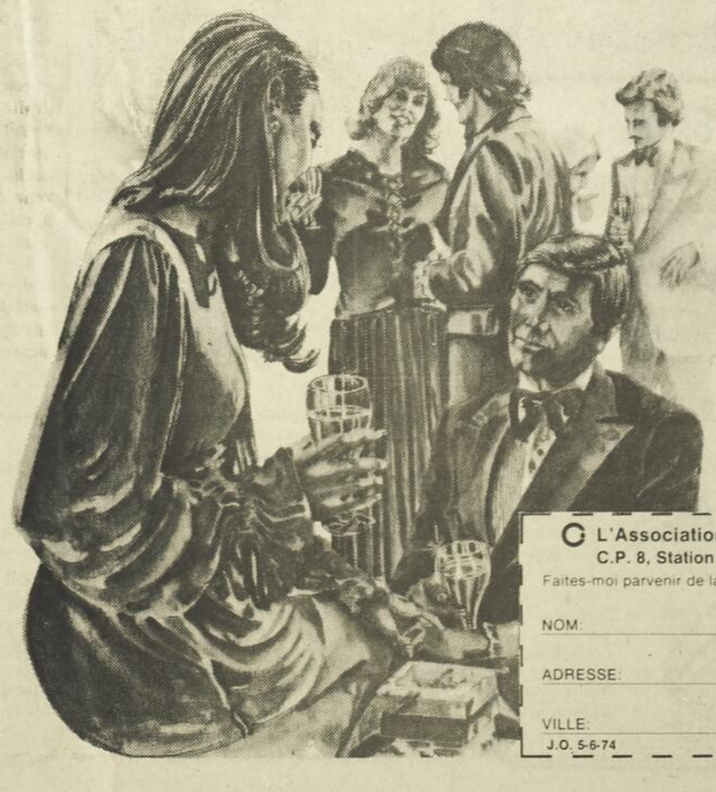
M. Piché, quant à lui, indique que le journaliste lui a effectivement demandé quelles questions poser aux représentants de la United Aircraft, étant donné que l'idée du reportage était de M. Piché. Ce dernier en a donc suggéré quatre et il a laissé la voie libre à toute autre que le journaliste jugerait bon d'ajouter. M. Tremblay s'est effectivement prévalu de cette liberté en posant une cinquième question et deux sous-questions.

M. Piché déclare que s'il a imposé ce reportage, c'est que "l'auditoire a droit à une information complete sur le conflit de United Aircraft, y compris et non pas exclusivement la version patronale". M. Piché a enfin ajouté qu'une fois l'enregistrement terminé, il a autorisé la diffusion parce que le journaliste avait rempli la tâche imposée et que le contenu méritait la diffusion.

ÉTÉ
PRIX ÉTUDIANT
ANGLAIS
DACTYLO
STENO
intensif jour – soir
carrières & profils
Place Bonaventure
875 6870
École professionnelle reconnue



lui? il mousse.



Le cidre mousseux est la boisson des occasions bien spéciales. Pour célébrer un grand événement, pour les réceptions, soirées, cocktails, ou pour une dégustation de cidres et fromages (pâtes dures), il n'a pas son pareil.

Vous le reconnaîtrez à son gros bouchon qui saute joyeusement lorsqu'on ouvre la bouteille.

Quand on fête chez nous, on ne sert pas n'importe quoi, pas vrai?

on est québécois pur cidre!

Un bon mousseux, ça se sert bien froid.

L'ASSOCIATION DES FABRICANTS DE CIDRE DU QUÉBEC

L'Association des Fabricants de Cidre du Québec
C.P. 8, Station Bourassa, Montréal H2C 3E7
Faites-moi parvenir de la documentation gratuite sur les cidres du Québec.
NOM:
ADRESSE:
VILLE: CODE POSTAL:
J.O. 5-6-74

éditorial

Un gouvernement à genoux

Redacteur en chef: Yves Michaud
Secrétaire général de la rédaction: Jean-Pierre Fournier

Nos lecteurs trouveront aujourd'hui, demain et après-demain (en page 5) l'étude du Conseil régional de développement des Cantons de l'Est (CRD) sur l'exploitation de l'une de nos principales richesses naturelles: l'amiante. Il ne s'agit pas d'un document rédigé en vase clos par quelque fumeux technocrate, mais d'une analyse à laquelle ont participé les forces du pays réel. Les quinze municipalités de la région immédiate d'Asbestos ont été consultées, les présidents régionaux des partis politiques québécois, les groupes de pression, et plus de deux mille travailleurs également.

Le ministère des Richesses naturelles du Québec et l'Office de planification de notre demi-gouvernement, ont été de peu d'utilité dans la préparation de cet ouvrage. Le premier est dans un état d'émiettement qui frise la décomposition et le second, théoriquement responsable du développement du territoire, dresse à toutes fins utiles, un constat d'ignorance de la situation dans le livre blanc sur l'orientation du développement de l'Estrie, publié en 1972: **"En fait, nous sommes réduits actuellement à une analyse superficielle de cette industrie qui s'avère nettement insuffisante pour définir des objectifs et des moyens d'action."**

Et voilà pourquoi votre fille est muette!

L'exploitation de l'amiante au Québec est une petite affaire de l'ordre de 200 millions de dollars par an. L'entreprise est, à peu de choses près, de la même taille que le cuivre et le fer. Le ministère des Richesses naturelles du Québec, dont le titulaire est le très anonyme Gilles Massé se préoccupe de cette question au même titre que des rivalités tribales chez les Papous. Il y eut une première étude-bidon faite en 1971 par les fonctionnaires du Ministère, soigneusement soustraite à l'attention du public, le livre blanc de l'OPDQ auquel nous avons fait allusion et qui débouche sur la niaiserie précitée, et pour coiffer tant d'inefficacité, un comité d'étude interministériel sur la fiscalité minière. Quand on sait à quoi riment les comités interministériels et l'usage qu'en font ceux qui y siègent, l'envie nous prend de grimper dans les rideaux.

M. Massé, il est vrai, eut le grandiose courage de publier en 1971, un livre blanc portant sur une politique québécoise de l'énergie. Il y était question, on s'en souviendra, de la création d'un secteur-témoin dans le domaine du pétrole avec raffinerie et organisation d'un réseau de distribution.

L'occasion eût été belle pour le Québec, la crise du pétrole aidant, de prendre rang dans un secteur aussi important de notre économie. Rien n'a été fait. Pas l'ombre d'une intervention, le livre blanc aux oubliettes, et M. Massé avec... Pendant ce temps, le gouvernement fédéral prend les devants, M. Bourassa se bat les flancs au retour d'une conférence nationale sur l'énergie, et le ministère des Richesses naturelles qui fut le fer de lance du réveil québécois au début des années soixante, sombre dans un long et interminable sommeil.

Il faut se tourner vers l'Ouest pour voir la lumière. La Colombie-Britannique adopte des politiques de fiscalité minière, l'Alberta prend son pétrole en main, de même que l'Ontario qui n'attend pas l'envahissement fédéral avant d'établir ses propres politiques d'exploitation de ses richesses naturelles. Le dernier budget Turner entend bien intervenir dans cette direction, mais il lui faudra composer avec les premiers occupants. Au Québec, "pas de problème"! Le fédéral peut patauger à son aise dans nos compétences constitutionnelles. Le gouvernement Bourassa veille au grain de ses amis et de ses patroneux, et pour peu que le fédéralisme profite à une poignée d'engraissés, tout va pour le mieux dans le meilleur des Canadas.

L'amiante, le cuivre, le fer, le papier-journal, sont des richesses qui appartiennent aux Québécois et qui leur sont volées sous leurs yeux par les multinationales avec la complicité de gouvernements fainéants.

Lisez le texte ci-contre. Il en vaut la peine. La proposition de créer un Office de mise en marché de l'amiante n'a rien de révolutionnaire. Loin de là. On peut même juger timide cette position de compromis entre la situation actuelle et la nationalisation pure et simple.

Pourtant, il y a gros à parier, que le gouvernement ne bougera pas. On ne change pas si facilement l'habitude de se tenir à genoux.

Yves Michaud

vous avez la parole

L'Assemblée nationale, une vraie basse-cour

Je me demande si les gens qui ont voté libéral et qui ont élu les 102 députés qui siègent présentement à l'Assemblée nationale, sont fiers de leur geste aujourd'hui!...

L'Assemblée est comme une vraie basse-cour ayant Bourassa comme jeune coq. Il n'y a plus aucun respect — On se traite de tous les noms — Les libéraux n'ont même pas assez de savoir-vivre et d'éducation pour écouter et laisser parler l'Opposition. On tape du pied et sur son pupitre comme des vrais enfants d'école. Lorsqu'un député péquiste ose dire qu'un libéral est menteur, on lui fait évacuer les lieux mais lorsque les libéraux traitent les députés de l'Opposition de chiens sales, c'est tout à fait normal! Et voilà où l'on est rendu, et dire que nous payons pour ces gens-là.

Également lorsque l'Opposition dénonce le patronage libéral et les conflits d'intérêts de la famille Bourassa, ils sont 102 pour huer l'Opposition. Comme si le patronage faisait partie des moeurs et des règlements de libéraux. C'est dans l'ordre des choses et normal, comme dirait notre premier ministre!

Et maintenant voyons ce qui arrive avec le nouveau bill sur la loi des langues.

Nous avons vu tour à tour se lever MM. Harry Blank de St-Louis, John Ciaccia de Mont-Royal, Kenneth Frazer de Huntingdon, Glendon Peter Brown de Brome-Missisquoi, Georges Springate de Ste-Anne et un francophone M. Arthur Sguin de Pointe-Claire qui évidemment s'est rallié aux députés anglophones, lesquels ont été catégoriques et très énergiques à défendre les droits de la langue anglaise au Québec. Mais avez vous vu un libéral canadien-français se lever et prendre position en faveur de la langue française! Faire une déclaration quelconque — Ce n'est pas nécessaire et pas très important, nous sommes seulement 85% de francophones au Québec. Il est vrai que j'ai entendu Monsieur Veilleux déclarer à "Québec d'aujourd'hui" qu'à aucun moment le parti libéral n'avait envisagé la possibilité de faire du Québec une province unilingue française — c'était hors de question — Et voilà pour ceux qui ont été élus pour prendre nos intérêts!...

Nous avons donc élu pour nous représenter et prendre nos intérêts — nous aider à conserver notre identité et notre culture 96 poules mouillés (à l'exception de ceux mentionnés plus haut et qui ont pris une position ferme pour la langue anglaise) — 96 vendus — 96 Canadiens-français sans colonne vertébrale — 96 députés sans fierté nationale — qui sont prêts comme des moutons à se vendre comme des prostitués au plus fort et au plus offrant. Comme je suis fière de ne pas avoir voté pour eux. Et que dire maintenant de MM. Roch LaSalle et Marcel Masse qui demandent à se faire élire dans leur comté alors qu'ils n'ont pas le culot de se prononcer sur ce bill Hypocrite qu'est le bill 22 — ils se retranchent derrière Monsieur Stanfield — et pourtant ils voudraient bien être élus par des Canadiens-français, parce que les deux comtés où ils se présentent, sont bien français que je sache. Vous croyez alors qu'ils iront à OTTAWA pour représenter les Canadiens-français? J'espère bien que les électeurs vont réfléchir à deux fois avant de leur demander de nous représenter. Je suis persuadée que le salaire de députés qu'ils recevront à Ottawa est beaucoup plus alléchant que de servir les électeurs et les Canadiens-français qui les auront élus.

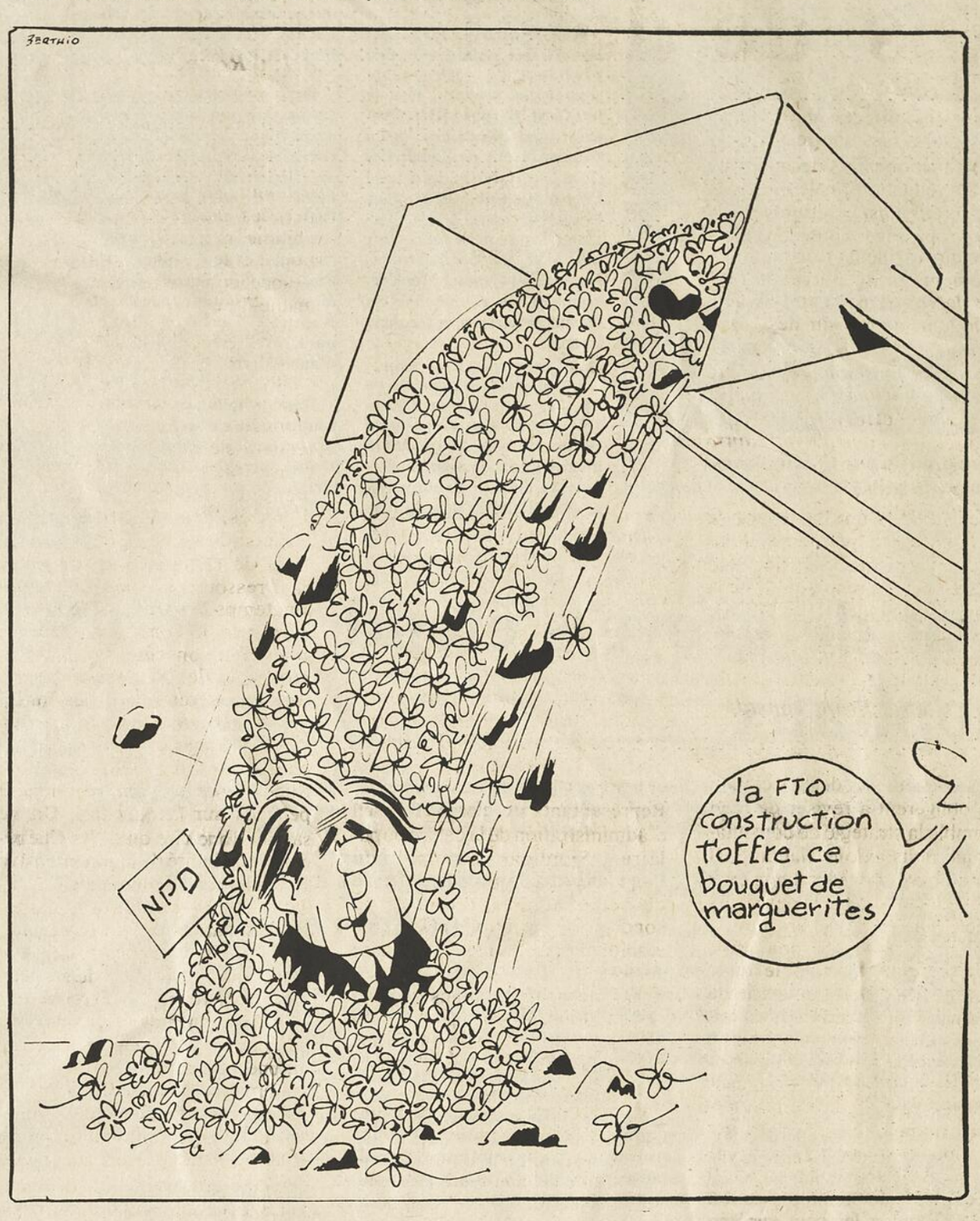
L'Opposition officielle en plus de faire un travail inhumain, se voit dans l'obligation de subir les insultes et l'arrogance des libéraux. Elle a toute ma sympathie.

Le premier ministre aurait tout intérêt à se préoccuper des problèmes du Québec — il y en a tant — plutôt que de perdre sont temps à menacer et à essayer de niaiser le Parti Québécois et ses représentants.

Pour ma part je trouve les libéraux qui sont au pouvoir dégueulasses et il est normal que les gens normaux le disent ouvertement.

JE SUIS FIÈRE DE NE PAS ÊTRE REPRÉSENTÉE PAR CETTE CATÉGORIE, PARCE QUE JE N'AI PAS VOTÉ POUR ELLE.

**Une québécoise pure laine,
Nicole Mercier,
Montréal.**



La naissance d'un enfant handicapé n'est pas toujours une tragédie

En ce qui concerne le débat sur la collaboration de l'état pour placer des enfants handicapés physiquement, j'aimerais vous donner mon avis. Mais avant j'aimerais répondre à la lettre de Mme Céline Bouchard parue récemment dans Québec Presse.

Madame, lorsque vous dites: "L'enfant aura coûté $965.00 en un an sans oublier de multiplier par 2, 3 et 4 dans certains cas, je trouve cette affirmation scandaleuse. Car vous parlez d'un enfant, Madame, et non pas d'un objet sujet à un marchandage. En disant que l'enfant aura coûté $965, vous parlez de l'enfant comme s'il était "un objet de luxe qui coûte cher." C'est ignoble! Car un enfant handicapé physiquement ou pas est un être humain. Vous dites que beaucoup de parents disent "si j'avais un enfant infirme, je le placerais" et vous enchainez en disant "réflexion normale me direz vous." Et bien NON! De plus vous dites avec un candeur et une naïveté surprenantes: "Et quel cauchemar pour toute la famille avec toutes les conséquences qui s'en suivront." Comme si la venue d'un enfant handicapé physiquement était une tragédie. C'est là une réflexion on ne peut plus bourgeoise et je dirais médiévale. De plus je n'accepte pas le terme "l'enfance inadaptée" que vous avez employé pour désigner des enfants physiquement handicapés. Ce terme étant généralement réservé aux enfants débiles. Or, Madame, un enfant handicapé physiquement n'est pas un débile!

Les parents qui veulent se débarrasser de leur enfant handicapé physiquement en le plaçant, sont des inconscients car ils ne savent pas le tort qu'ils causent à cet enfant. Car si au lieu de les placer, ils gardaient leur enfant, cet enfant pourrait devenir un des citoyens actifs et valables pour la collectivité québécoise au lieu de croupir dans une institution infecte. En refusant de subventionner des parents sans scrupule M. Forget évite que le Québec retourne à l'époque d'Hitler et compagnie. Pensez y un instant, si les parents d'enfants handicapés pouvaient placer leurs enfants à leur guise et avec ça aux frais de l'état, cela signifirait qu'à toute fin pratique les handicapés physiques n'auraient plus le droit de vivre une vie normale comme tout l'monde. Car une femme qui serait la mère d'un enfant physiquement handicapé, pourrait le placer dans une hospice quelconque où l'enfant, malgré qu'il soit normal intellectuellement, ne pourrait pas recevoir une éducation décente et mener, une fois adulte, une vie constructive, enrichissante, donc normale. Vouloir placer des enfants physiquement handicapés mais sain d'esprit (intact intellectuellement) c'est une théorie hitlérienne, et tant qu'à y être pourquoi pas les mettre dans des fours crématoires. C'est absurde! Les handicapés physiquement ne sont pas des caves. Étant moi-même un homme handicapé physiquement je peux vous dire qu'on est tannés d'être traités et de mourir comme des caves, c'est assez! Foutez-vous bien ça dans la tête, Messieurs dames les bourgeois.

Il faut que ce gaspillage de potentiel humain s'arrête et vite. On reconnait la valeur d'une civilisation à sa façon de traiter les gens, alors...

Je me dresse donc contre des parents douillets et sans bon sens qui, pour faire survivre un racisme bourgeois vieux de plusieurs siècles, sont prêts à jeter leur enfant au panier à ordures.

**Un handicapé physique indigné,
Richard Copinson, Québec.**

Le maire et les cols blancs

Dans votre monologue à la télévision concernant le conflit qui oppose la Ville avec ses fonctionnaires cols blancs, vous avancez devant la population l'argument suivant. Il nous faut comparer les cols blancs avec les cols blancs et non avec d'autres groupes d'employés. Vous vous faites fort ensuite de nous dire que les employés de la Ville se comparent avantageusement avec ceux des autres villes.

Puis-je me permettre, Monsieur le Maire, de vous poser quelques questions? Pourquoi les villes entourant Montréal sont-elles dans l'obligation de recourir régulièrement, et ce à coup de millions, à des compagnies spécialisées pour faire exécuter une partie importante des travaux complexes touchant les réalisations municipales?

Ne croyez-vous pas, Monsieur le Maire, que Montréal est privilégiée d'avoir à son service un personnel qui fait l'envie des autres villes?

J'espère, Monsieur le Maire, que vous vous rendez compte que la qualité et la compétence doivent aussi être comparées et que, à ce niveau, vos cols blancs se verront avantageusement situés dans toutes comparaisons avec ceux des villes environnantes.

Pour conclure, j'aimerais vous poser une dernière question. Quelle ville dans la province de Québec peut se vanter d'avoir le personnel compétent pour mener à bien des travaux tels que:

chantier de construction, viaduc, aménagement de circulation, réaménagement au niveau de l'habitation et combien d'autres encore. Comme le Vélodrome et le Stade Olympique, qui en grande partie sont exécutés par les fonctionnaires permanents de la Ville?

**Guy Robinson,
col blanc,
Ville de Montréal.**

vous avez la parole

LE JOUR est votre journal. Écrivez-nous sur tous les sujets qui vous intéressent. De cent à deux cents mots (1 à 2 pages). Pas plus. Histoire de donner une chance à tout le monde. Merci. Adressez vos lettres: Vous avez la parole, Journal LE JOUR, 387 boul. Lebeau, Montréal 379.

Le tableau d'honneur du francais langue officielle

VACUUM CLEANER BAGS

- restores suction and cleaning capacity. • economical large storage capacity.
- extra strong, extra fine filter action. • satisfaction guaranteed, free replacement if bag failure occurs.
- new exclusive "SANI-GARD"® treated bags help prevent the growth and action of other bacteria, germs and fungi on the surface of the bag.

Sears Also Has a Replacement Hose for Your Vacuum Cleaner

20 4562
Designed to fit
ELECTROLUX
Models 60E, F, Automatic E, Automatic F, S, R, LX, 61, T, and conv. 30

CONTENTS
3 **BAGS**

TANK VACUUM CLEANERS



Sold by SEARS, ROEBUCK AND CO., CHICAGO, ILL. 60607, U.S.A. and SIMPSONS SEARS LIMITED, TORONTO, ONTARIO, CANADA. Made in U.S.A.

Le grand malaise de nos écoles

L'école connait actuellement de nombreux malaises ignorés du grand public. Nous ne citerons que les principaux problèmes touchant directement les élèves, c'est-à-dire, les problèmes qui mettent en cause la qualité de la vie académique et étudiante.

—Des professeurs sont congédiés pour surplus de personnel, d'autres sont mutés et deviennent surnuméraires. Par ailleurs, certains voient leur tâche augmenter. Ainsi, le nombre d'élèves, par professeur, pourra passer de 120 à 155. Que deviendront les relations humaines? Les enfants bénéficieront-ils de la même attention de maitres surchargés? Le climat d'insécurité peut-il ne pas affecter le milieu étudiant?

—Le ministère de l'Éducation, par son Règlement No 7, vise à faire de l'école, un milieu de vie et dans ce but, recommande l'organisation de nombreuses activités culturelles et sportives. La tâche de l'enseignant étant de plus en plus lourde, les professeurs auront-ils le temps et l'énergie pour s'y consacrer?

—Alors que dans tous les domaines, on favorise le travail d'équipe pour un meilleur rendement, une plus grande efficacité, est-ce que la mobilité constante du personnel enseignant le rend réalisable?

—Alors que les membres de la Commission Parent affirmaient que pour réorganiser l'enseignement au Québec, les professeurs devaient faire face à un travail de "Titan", on ne cesse de diminuer leur nombre et d'augmenter leur tâche. Il nous semble qu'il y aurait place pour tous les professeurs congédiés et sans tâche précise, (surnuméraires) dans cette vaste entreprise qu'est l'Éducation.

Les objectifs du ministère de l'Éducation:
"LE BIEN DE L'ENFANT ET L'HUMANISATION DE L'ÉCOLE"
ne seraient-ils que des mots?...
Nous le croyons en examinant les prévisions de la répartition des tâches des enseignants pour l'année 1974-75.

UN GROUPE DE PROFESSEURS DE L'ÉCOLE MARGUERITE-DE-LAJEMMERAIS.

le fond des choses

Demain: Les grands moyens et les réformes peu efficaces

Les Québécois entreprennent la bataille de l'amiante



Les syndicats ouvriers des villes de l'amiante procèdent actuellement à la diffusion parmi leurs membres d'une brochure sur la gestion de cette richesse naturelle particulière au Québec. Ce document fait le point sur la problématique inhérente à ce secteur minier et propose la création d'un Office de mise en marché.

Un telle proposition a suscité un renouveau d'intérêt depuis sa formation l'automne dernier mais le ministre des Richesses naturelles refuse encore pour le moment de se prononcer à son sujet. Pourtant, ainsi que le mentionne la première tranche du texte que nous publions à compter d'aujourd'hui, le ministère de M. Massé est censé étudier la situation depuis 1971. Un rapport a même été élaboré sur la possibilité de mettre sur pied un tel Office. Le Jour en a d'ailleurs dévoilé en primeur la semaine dernière les grandes lignes.

Le texte de cette brochure a été rédigé par M. Simon Thiboutot, géographe, sous la supervision de représentants de divers organismes d'Asbestos de même que du conseil d'administration du Conseil régional de développement des Cantons de l'Est.

1-Trois ans de délai

LA GESTION DE NOTRE AMIANTE

Un gouvernement est d'abord et avant tout responsable devant le peuple de l'usage sage et efficace de ses ressources, avec les priorités que ce peuple a définies. Si son crédit et ses capitaux sont gaspillés, si sa force de travail n'est pas utilisée et si l'extraction et la vente de ses ressources ne donnent pas les plus hauts rendements possibles, alors le gouvernement doit répondre.

Eric Kierans

1. Rappel des faits récents

Les délais qui marquèrent la publication officielle du Livre blanc de la mission de planification sur l'Estrie furent causés par la discussion de certaines propositions énoncées dans le chapitre sur les mines. Il s'agissait là d'un débat parfaitement stérile que la nature même des propositions ne justifiait aucunement mais qui n'en amena pas moins la censure du texte initial. Les propositions de départ qui étaient très faibles en perdirent toute portée réelle. Il fallait, sans doute, faire le portrait de la situation avant de proposer des solutions, mais le seul constat d'une situation, que tout le monde connait, ne peut, en aucun cas, suffire à justifier une campagne de consultation.

Les doutes, quant à la valeur des propositions formulées dans le Livre blanc, avaient été soulevés par le directeur de la "Quebec Asbestos Mining Association", Monsieur Paul Filteau. Celui-ci était alors dans son droit le plus strict d'émettre des commentaires puisqu'il n'avait pas été consulté lors de l'élaboration du texte. La version préliminaire lui fut, sans doute, communiquée par les autorités du ministère des Richesses naturelles, dans le but de recueillir le point de vue des producteurs. Il y eut alors sûrement un jeu de coulisse dont nous ne connaissons que très peu de chose: nous savons cependant qu'à la suite des consultations menées auprès des producteurs, ceux-ci exercèrent, par l'intermédiaire de leur association, des pressions directes sur le ministre des Richesses naturelles.

Les fonctionnaires desquels relevait la rédaction finale du Livre blanc furent ainsi contraints d'éliminer les passages contestés. Cela s'explique d'ailleurs d'autant plus facilement qu'ils n'avaient pu, faute de renseignements, asseoir leur argumentation sur des bases solides:

En fait, nous sommes réduits actuellement à une analyse superficielle de cette industrie qui s'avère nettement insuffisante pour définir des objectifs et des moyens d'action.

L'existence d'une campagne de pression menée par les compagnies minières fut, bien sûr, niée par l'ex-ministre responsable de la région sud du Québec à l'OPDQ, lors du dépôt officiel de la version revue et corrigée du Livre blanc.

2. Cadre d'une consultation

Les événements décrits ci-haut nous obligèrent à réviser de fond en comble la stratégie de consultation que nous avions élaborée. Il fallut d'abord procéder à une évaluation du contenu de la deuxième version. On se rappellera que la première n'était pas, non plus, particulièrement originale dans ses propositions sur l'industrie de l'amiante. Nous attendions en fait d'un texte final qu'il nous donne une véritable matière à consultation. La conclusion ou le souhait principal restait de "favoriser l'accroissement des effets de l'exploitation des mines d'amiante sur l'économie québécoise". Il était évidemment hors de question d'aller consulter les gens sur une pareille baliverne. La population d'Asbestos réclame des changements depuis plus de vingt ans et on ne lui apprendra sûrement pas aujourd'hui que nous devrions tirer un meilleur parti de notre capital ressource.

Nous nous trouvions ainsi devant une situation très particulière en ce qu'il nous fallait mener une campagne de consultation sans pour autant disposer de matière à consultation. Il était d'autre part important de profiter de la situation dans laquelle nous nous trouvions grâce à l'existence de la mission ESTRAE.

Nous avons donc décidé de diviser la campagne de consultation en deux étapes. La première consistait à présenter le cadre général de la mission et les conclusions du Livre blanc, en insistant sur leur manque de sérieux: elle fut menée auprès des municipalités, syndicats et corps intermédiaires.

Nous avons rencontré les conseils des quinze municipalités de la région immédiate d'Asbestos, soit: Asbestos, Danville, Shipton, Wottonville, Wotton Canton, Tingwick, Chévrier, St-Rémi-de-Tingwick, St-Adrien, St-Camille, St-Georges-de-Windsor, St-Georges paroisse, Cleveland, Richmond, Kingsey Falls; les présidents régionaux des quatre partis politiques provinciaux; les différents corps intermédiaires et professionnels de la région: AFEAS (dans la plupart des paroisses), Filles d'Isabelle, Société St-Jean-Baptiste, Jeune chambre, Chambre de commerce, Représentants du clergé, Conseil d'administration de la caisse populaire, Syndicat national de l'amiante (une rencontre avec le conseil d'administration et un sondage direct auprès des 2100 employés), Commission scolaire Asbestrie.

Et, enfin, nous avons régulièrement utilisé le journal local dont les pages nous étaient ouvertes, pour communiquer avec l'ensemble de la population.

Ces groupes ont accepté d'une façon unanime de nous aider à élaborer un contenu véritable de consultation qui allait être présenté au cours d'une deuxième tournée. C'est ainsi que fut formé un comité d'étude regroupant une trentaine de représentants et avec lequel nous pûmes discuter les résultats de nos travaux et élaborer un ensemble de solutions.

La consultation était, en effet, menée en parallèle avec des recherches auprès des quelques fonctionnaires concernés et des cadres de certaines compagnies d'amiante. Nous risquions, bien sûr, de ne pouvoir atteindre de meilleurs résultats que ceux auxquels la mission Estrae était parvenue mais nous n'avions pas d'autres choix, si nous voulions inscrire notre action dans la continuité d'un cheminement déjà bien établi. Il fallait compter avec ce qui avait été fait par la municipalité d'Asbestos, le syndicat de l'amiante et les groupes populaires. Les gens étaient, on l'a dit, très avertis du problème et le temps était venu de travailler avec eux à la recherche de moyens précis de le solutionner.

Les pages suivantes sont donc le résultat des différentes discussions que nous avons eues avec les gens de la région d'Asbestos. Elles résument les constations que nous avons faites avant d'en arriver à formuler des propositions précises.

3. Analyse des propositions du Livre blanc sur l'Estrie

3.1. Récupération des résidus

On faisait longuement état des possibilités d'utilisation de certains résidus d'amiante. On serait parvenu, par exemple, à "identifier des usages très intéressants comme matériaux de construction... et le Québec aurait pris une avance considérable dans ce domaine"

Il est sans doute vrai que l'on puisse disposer aujourd'hui de beaucoup de données relatives au traitement des rejets de mines d'amiante et cela nous permet, justement, de bien faire la part des choses. Les compagnies minières mènent, depuis une trentaine d'années, des recherches sur ces résidus; de même, le ministre fédéral de l'Énergie, des mines et des ressources poursuit depuis longtemps des travaux de laboratoire pour le compte des compagnies. De son côté, le ministère provincial des Richesses naturelles s'est intéressé, dans les années '60 et '68 aux rejets de la mine "Carey Canadian" et, enfin, les chercheurs de l'Université de Sherbrooke se sont récemment penchés sur la question. On ne saurait donc dire que "les Québécois ont exploré de façon intensive et privilégiée" le domaine de l'utilisation des résidus d'amiante. D'autre part, il ne faut pas croire, comme le font les auteurs du Livre blanc, que l'utilisation de ces résidus permettrait de disposer des "73,000 tonnes de rejets produits par jour". "Il semble, en effet, qu'une utilisation éventuelle maximum de 10% à 20% des résidus qui sortent annuellement des moulins d'amiante soit déjà optimiste et le problème des tas accumulés demeure toujours".

Le Centre de recherches industrielles du Québec a entrepris, suite à la mission Estrae, de faire l'état des connaissances en ce domaine et d'évaluer la rentabilité d'une éventuelle usine de traitement. Nous devons ici féliciter les autorités provinciales, particulièrement l'OPDQ et le ministère des Richesses naturelles, pour la diligence dont elles firent preuve dans l'application de cette recommandation du Livre blanc.

Les chercheurs du Centre de recherches industrielles du Québec établirent d'abord un répertoire bibliographique des publications disponibles et on procéda ensuite à l'évaluation précise de la solution qui présentait le plus d'attrait. Cette évaluation fut confiée à la firme Caron, Dufour, Séguin et Associés; le sujet précis en était: "L'extraction de la magnétite des résidus d'amiante des régions de Thetford et d'Asbestos". La conclusion des ingénieurs conseils est très prudente et elle écarte, à toute fin pratique, la possibilité de récupérer de façon rentable la fraction métallique (fer, nickel) des résidus d'amiante.

L'étude Caron fut remise aux autorités provinciales le 25 octobre 1972; elles en connaissaient donc l'existence lorsqu'elles lancèrent la consultation populaire, par le dépôt officiel du Livre blanc sur l'orientation du développement dans les Cantons de l'Est, en janvier 1973. On sait que les propositions principales de ce document dans le secteur de l'amiante touchent les résidus et qu'il existe sur le même sujet, une étude sérieuse dont les conclusions sont négatives. Cette étude est gardée secrète (c'est par le plus pur des hasards que nous avons mis la main dessus) et l'on donne au CRDCE, le mandat de consulter la population de l'Estrie sur des propositions inconséquentes.

Le problème qu'aurait pu nous poser le manque d'information fut cependant évité puisque nous avions décidé de ne pas trop nous compromettre avec le document original de consultation et de garder une très prudente réserve sur la question particulière des résidus. Nous avons évidemment diffusé l'étude Caron à partir du moment où nous en avons pris connaissance.

De toute façon, la population était beaucoup plus intéressée à discuter le problème général des mines d'amiante plutôt que le seul cas particulier des résidus. Nous nous sommes donc limités à l'étude de l'industrie de l'amiante dans une perspective définie par le Livre blanc et qui était: "L'accroissement des effets de l'exploitation des mines d'amiante sur l'économie québécoise"

3.2. Favoriser l'accroissement des effets de l'exploitation des mines d'amiante sur l'économie québécoise.

On retient ici deux hypothèses: la première imputée au CRD "vise à obliger les compagnies minières à transformer au Québec une partie plus considérable de leur production et / ou réinvestir ici une partie de leurs profits dans un autre type d'industrie secondaire . Le Québec retirerait évidemment certains profits en terme d'emplois et de revenus fiscaux si cette hypothèse était retenue. Il n'en serait pas, pour autant, en meilleure position: notre dépendance vis-à-vis du capital étranger s'en trouverait accrue et, qui plus est, cela favoriserait une concentration au profit des quelques firmes déjà établies sur le territoire. On peut, malgré tout, retenir ici l'idée d'une plus grande transformation locale de la matière brute.

Une autre hypothèse, retenue celle-là par quelques individus de l'Université de Sherbrooke, "vise à augmenter les effets économiques par un contrôle accru de l'État sur l'industrie de l'aminante. Ce contrôle pourrait prendre diverses formes, allant d'une politique fiscale jusqu'à la participation effective de l'État à la gestion des entreprises". C'est ce système et non le précédent, comme le disent les gens de l'Université, qui aurait pour résultat de faire fuir les investissements étrangers. Il nous fut souligné, par la population et les producteurs, que les prises en participation directe par l'État n'avaient pas toujours eu des effets bénéfiques pour l'économie: qu'on pense ici à la triste expérience de la SGF. De plus, le gouvernement québécois est actuellement très mal équipé pour s'intéresser à l'extraction de l'amiante, alors que les compagnies privées ont une très longue expérience en ce domaine. On peut évidemment retenir l'excellent exemple de SOQUEM dans le domaine des ressources, mais les circonstances qui en amenèrent la création, sa façon de procéder et le secteur particulier dans lequel elle opère rendent la comparaison avec une éventuelle entreprise mixte d'extration d'amiante, à peu près impossible. On sait d'ailleurs que SOQUEM évite soigneusement de s'aventurer dans l'exploitation avec un partenaire privé.

Bref, ces hypothèses sont intéressantes mais elles ont le défaut d'être facilement attaquables parce qu'elles sont lancées en l'air sans trop être défendues. Elles constituent, bien sûr, des voeux très louables mais les voeux ne sont hélas que des voeux.

"En tenant compte de ces hypothèses, nous recommandons que le ministère des Richesses naturelles étudie les mesures à prendre afin d'augmenter les effets économiques de l'industrie de l'amiante au Québec" . Il est, sans doute, très important de faire des études avant d'entreprendre une action quelconque mais il ne faut pas qu'une étude devienne systématiquement prélude à une autre étude. Le Livre blanc était une étude qui avait été précédée d'autres études et l'on demande qu'il soit lui-même suivi par d'autres études. Cela s'inscrit évidemment dans une démarche allant du général au particulier mais le problème de la première étape était le manque de données pertinentes, données dont on ne dispose toujours pas aujourd'hui. Il devient donc inutile de poursuivre sur une voie mal engagée, dès le départ, à moins que l'on ne veuille délibérément tourner en rond. Il faut voir à recueillir les données qui nous manquent et c'est là la seule conclusion qui se dégage de l'analyse du document produit après quelques années de recherches sur l'industrie de l'amiante. Cette conclusion était d'ailleurs énoncée implicitement dans l'introduction: "En fait, nous sommes réduits actuellement à une analyse superficielle de cette industrie qui s'avère nettement insuffisante pour définir des objectifs et des moyens d'action".



celui-là? il pétille.



À table! Il y a du cidre pétillant au menu. Légèrement effervescent, le cidre pétillant est un cidre passe-partout. Servez-le comme apéritif, boisson d'accompagnement ou digestif. Plusieurs s'en servent également comme ingrédient de choix dans la préparation de leurs petits plats. Le cidre pétillant plaît à tous ceux qui aiment les plaisirs de la table, avant, pendant et après. Vous le reconnaîtrez à sa bouteille brune.

L'ASSOCIATION DES FABRICANTS DE CIDRE DU QUÉBEC

on est québécois pur cidre!

Un bon pétillant est encore meilleur très froid.

L'Association des Fabricants de Cidre du Québec
C.P. 8, Station Bourassa, Montréal H2C 3E7
Faites-moi parvenir de la documentation gratuite sur les cidres du Québec.

NOM:

ADRESSE:

VILLE: CODE POSTAL:

J.O. 5-6-74

le salon de la race

par Jacques Guay



Je crois en ce pays à cause de ceux qui luttent...

Le député créditiste Camil Samson saluait, hier, en chambre, le "courage du JOUR" qui a été le seul quotidien à parler des problèmes de Mont-Brun.

En fait il ne s'agit pas du tout de courage et c'est peut-être par hasard si aucun autre journal n'a fait mention jusqu'à présent de la situation.

Ce qui n'est pas un hasard cependant c'est que le JOUR se soit intéressé autant à la lutte des villageois de Mont-Brun. C'est là un des rôles que veut jouer le JOUR. rendre compte, témoigner de ce que font et pensent les Québécois à travers le Québec. Et je suis heureux, personnellement, que notre nouveau confrère René Lévesque ait consacré sa première chronique à un reportage sur Mont-Brun.

C'est dans la même optique que les journalistes du JOUR ont pensé la grande tournée du Québec que le Conseil d'administration de la compagnie a accepté lundi.

Le Québec ce n'est pas seulement Montréal. Et à Montréal même ce n'est pas seulement le maire Drapeau, ses béni-oui-oui, la Chambre de commerce et quelques autres organismes officiels.

Le Québec ce sont des millions d'individus pognés chacun avec ses problèmes quotidiens et qui forment une majorité qui subit un sort de minorité.

Au risque de passer sa vie à faire de la théorie politique il faut vivre les réalités quotidiennes.

Avec ses modestes moyens, son budget limité, son équipe réduite le JOUR veut devenir un véritable journal national des Québécois. Il veut être un trait d'union entre les différentes régions de ce pays.

La grande différence, pour le moment, entre le JOUR et les autres quotidiens c'est ce vouloir collectif qui fait qu'il ne parle pas par hasard de Mont-Brun ou des tomates de Manseau et que lorsqu'il en parle cela ne lui demande pas de courage.

En ce qui me concerne je crois en l'indépendance du Québec. Plusieurs de mes confrères aussi, j'en ai la conviction. Je crois, moi, que la seule solution à nos problèmes, à nos bibittes, c'est un gouvernement véritable.

Je le crois parce que j'ai cru à trop d'espoirs déçus partout. Je le crois parce que j'ai également rencontré partout des Québécois capables de se battre. A Cabano, à Sainte-Paula, à Esprit-Saint à Témiscaming. Et aussi à la United Aircraft, à la Canadian Gypsum et au Pavillon Saint-Dominique.

J'aime en parler non pas parce qu'ils contestent, parce qu'ils dérangent l'ordre établi ou que parfois ils ont des accents de "lendemains qui chantent". J'aime en parler parce qu'ils me donnent le courage de croire dans un Québec qui relève la tête, qui a le goût d'être.

Je me dis que tout est possible lorsqu'il y a autant de Québécois qui se tiennent debout, chacun dans son coin.

Je me permets de citer le leader du gouvernement, Gérard-D. Lévesque même s'il n'appréciera pas peut-être que je le cite là-dessus. Nous parlions un jour de Sidbeq et je lui avais fait remarquer, pour le piquer, que j'avait visité l'usine et que j'y avais vu des sigles du P.Q. Il m'avait répondu: "C'est ça, quand on donne de la fierté aux Québécois, ils deviennent séparatistes".

Cette constatation m'a bien frappé. Et je me dis que tous ceux qui luttent sont des êtres fiers. C'est pour ça que j'aime témoigner d'eux plus que de répéter que je suis indépendantiste.

"Les enfants pourront passer facilement du secteur francophone au secteur anglophone."

Cloutier: Je n'ai jamais dit ça

par Jacques Guay

Le ministre de l'Éducation a nié, hier, avoir déclaré à des militants libéraux que les enfants pourront passer facilement du secteur francophone au secteur anglophone après l'adoption du bill 22.

Piqué au vif par le député péquiste Claude Charron qui affirmait qu'il "montait dans les rideaux", M. Cloutier, en haussant la voix, a affirmé que les propos qu'il a tenus, en fin de semaine, avaient "été filtrés par un représentant du Parti québécois à travers le prisme déformé" de ce parti.

Dans Le Soleil de lundi le courriériste parlementaire Gilbert Athot a affirmé que le ministre tenait des langages différents selon les auditoires, au sujet du bill 22. C'est là-dessus que le député Charon "a sondé" le ministre Athot, après avoir entendu le ministre lors d'un congrès libéral sur la rive-sud de Montréal, a écrit: "Loin d'être un frein à l'anglicisation des francophones ou des immigrants, le test pédagogique que prévoit le projet de loi sur la langue officielle ne serait qu'un moyen pour éviter d'éventuels insuccès académiques à des étudiants ou des difficultés d'aménagement scolaire. C'est du moins la nette impression qu'a dû laisser, par ses propos, le ministre de l'Éducation".

Le courriériste affirme même qu'il a entendu le ministre rassurer un militant francophone qui envoie ses enfants à l'école anglaise. "Nous n'avons pas du tout l'intention de vous empêcher d'envoyer vos enfants à l'école où vous voulez" aurait lancé le ministre selon Le Soleil.

En Chambre, hier, M. Cloutier a dit ne pas se souvenir de l'incident et il s'est empressé de le nier.

Le jour même du dépôt du projet de loi, lors d'une conférence de presse enregistrée par le journal des débats, M. Cloutier avait souligné que son ministère ne pourra jamais empêcher quelqu'un qui veut fréquenter à tout prix le secteur anglophone de le faire.

Il avait également expliqué que le ministère avait décidé de procéder par un test de connaissance de la langue pour des raisons de pédagogie et d'équipements en soulignant que présentement des enfants souffrent de la présence d'enfants qui les retardent parce qu'ils ne connaissent pas suffisamment la langue d'enseignement.

Il avait également déclaré: "Si une commission scolaire arrive à se débrouiller en plaçant ses élèves en fonction de leur connaissance linguistique, il peut ne pas y avoir d'intervention ministérielle."

Le mardi 21 mai le ministre avait aussi donné l'impression que le bill 22 permettait, assez facilement, les transferts d'élèves du secteur francophone au secteur anglophone.



Un vestige du passé

Nous n'en sommes plus à l'époque du recrutement forcé et Soeur Patricia Agnes ne tente pas d'inculquer la "vocation" à Tara Lyn, 16 mois. Les deux "soeurs" participaient tout simplement à une dernière petite fête traditionnelle à l'école St-Joseph de North Adams, Massachusetts, car l'école doit prochainement être fermée pour des raisons économiques.

Par peur de ce qu'elle révélerait

Trois commissions scolaires refusent une enquête sur la langue d'enseignement

par Paule Beaugrand-Champagne

Les adminsitrateurs des trois commissions scolaires de l'Ouest de Montréal "boycottent" une enquête que les enseignants veulent mener sur la langue de l'enseignement. Selon le syndicat, ils procèdent à ce boycottage parce qu'ils craignent que ce sondage fasse la preuve de l'assimilation des francophones par les écoles anglophones sur leurs territoires.

Le syndicat des enseignants de l'Ouest de Montréal, qui regroupe 2000 professeurs des Commissions scolaires de Sainte-Croix, Baldwin-Cartier, et Sault Saint-Louis, a demandé à ces trois commissions d'appliquer aux élèves un questionnaire qu'il avait préparé en vue d'établir un dossier statistique complet, pertinent à l'enseignement des langues dans les écoles de ces secteurs.

C'était en septembre dernier. Depuis, les trois commissions scolaires hésitent, disent oui, disent non, remettent à plus tard, consultent... Selon le syndicat, ces administrations scolaires "tripotent" et ont peur des anglophones du "West Island (ce Manitoba québécois)" qui, eux, ont peur de tout ce qui touche à la question de la langue.

Depuis décembre dernier, date de la dernière rencontre entre le syndicat et les administrations, les professeurs tentent de saisir ce qui se cache sous ces "mystères démocratiques". Ils croient bien avoir découvert le pot-aux-roses.

Les transfuges

Le président du syndicat, M. Marcel Duhaime, a révélé aux journalistes des renseignements obtenus de source sûre, que son syndicat a pu dénicher.

Les transferts linguistiques vont croissant à la commission scolaire de Sainte-Croix; en 1974-1975, les prévisions sont les suivantes: à la maternelle et l'élémentaire, 52 anglophones et 23 "néo-québécois" passent au secteur anglophone au secteur francophone, contre 75 francophones et 125 "néo-québécois" qui font le chemin inverse.

Au secteur secondaire, aucun anglophone ou néo-québécois ne passe du secteur anglophone au secteur francophone, mais 75 francophones et 12 néo-québécois passent du français à l'anglais. À la commission Baldwin-Cartier, dans les écoles françaises élémentaires, il y a 5063 francophones et 1452 anglophones; dans les écoles élémentaires anglaises, il y a 483 francophones et 4810 anglophones.

Au secondaire, dans les écoles françaises, il y a 3737 francophones et 226 anglophones, et dans les écoles anglaises, il y a 446 francophones et 3814 anglophones. On constate donc, d'après ces chiffres que, si les francophones restent au secteur anglais une fois qu'ils y sont, les anglophones retournent à leur secteur, une fois le secondaire atteint. L'assimilation des écoles est donc anglaise et "les écoles élémentaires françaises ratent leur objectif pédagogique de poser les premiers jalons (fondamentaux) d'assimilation de leur culture par les enfants francophones", dit le syndicat. En fait, dans les cours d'écoles françaises, c'est l'anglais qui est utilisé dans les conversations entre élèves francophones, ont constaté d'eux-même les professeurs.

De l'information

Les professeurs insistent sur le fait que l'enseignement de la langue maternelle et de la langue seconde suppose qu'on connaît bien la clientèle à laquelle on s'adresse et le contexte social dans lequel elle vit. Ils estiment que la politique d'enseignement des langues dans les trois commissions scolaires concernées n'a aucune base scientifique et pédagogique.

Ils réclament que les administrateurs scolaires fournissent les renseignements qu'ils détiennent sur la véritable situation des groupes linguistiques sur leurs territoires ou qu'ils acceptent immédiatement que le syndicat fasse son sondage afin d'éclairer la situation et d'en arriver à des résultats scientifiques et utiles à l'enseignement.

bref langue

Se battre sans relâche

"On s'est bien gardé d'utiliser le mot **seule** (langue officielle) qui serait trop compromettant et l'ambiguité avec laquelle la loi est rédigée ne fera qu'ajouter à la confusion déjà existante", écrit la Société Saint-Jean-Baptiste du diocèse de Saint-Jean dans son bulletin mensuel de mai, "Le Flambeau".

Cet organisme exige le retrait immédiat de la loi, parce qu'elle est tellement "piégée" qu'il est impossible de l'amender. "Il faudra se battre sans relâche en exigeant que le gouvernement fantoche qui nous administre fasse machine arrière et retire le projet de loi inique".

La SSJB de Saint-Jean recommande de poser des gestes tels que: interventions publiques et privées auprès des députés et ministres, par des pétitions, des lettres personnelles, etc. "Il faudra submerger le gouvernement de protestations et si nécessaire marcher dans la rue et sur le Parlement".

Bill moribond et dégradant

Le Conseil du Travail de Sept-Iles et ses affiliés de la Fédération des travailleurs du Québec "protestent énergiquement contre un projet de loi moribond et dégradant pour le Québécois. Jamais dans l'histoire du Québec, des hommes responsables se sont abaissés si bas avec cette loi dite 22".

Selon ces travailleurs de la Côte-Nord, le gouvernement Bourassa baisse encore une fois pavillon devant les capitaux qui l'ont porté au pouvoir. Pour eux, M. Bourassa camoufle ses intérêts financiers avec des propos fort peu valables, sur une question d'une importance capitale pour le Québec. "Les richesses naturelles du Nord américain vont être développées et exploitées peu importe la langue parlée. I.T.T. investit un peu partout sans avoir recours à M. Cloutier et à ses lois", disent-ils.

Un suicide en douce

"Il faut briser une fois pour toutes le jeu du suicide en douce. Affirmer que l'anglais est essentiel à la survie du Québec, c'est nier la possibilité d'être et de vivre en français au Québec", déclare la Société nationale des Québécois du Saguenay-Lac St-Jean, qui compte près de 10,000 membres.

Cette SNQ régionale réclame que le français soit proclamé seule langue officielle du Québec par amendement constitutionnel, que seuls les véritables anglophones aient le droit de fréquenter l'école anglaise, qu'on reporte à l'automne l'adoption du bill 22 et que d'ici là, la commission parlementaire se transforme en commission itinérante. Elle invite les organismes régionaux, les corps publics et les individus "soucieux de l'avenir du Québec français" à protester énergiquement contre cette loi "aberrante" et à se faire entendre auprès de la commission.

MONSIEUR SPÉCIALISTE

Réparation de revêtement
de toiture d'ardoise
(SCHISME)

PLUS DE 1000 RÉFÉRENCES

C'est à faire — C'est notre affaire

684-3560 697-2142 — 8 am — 10 pm

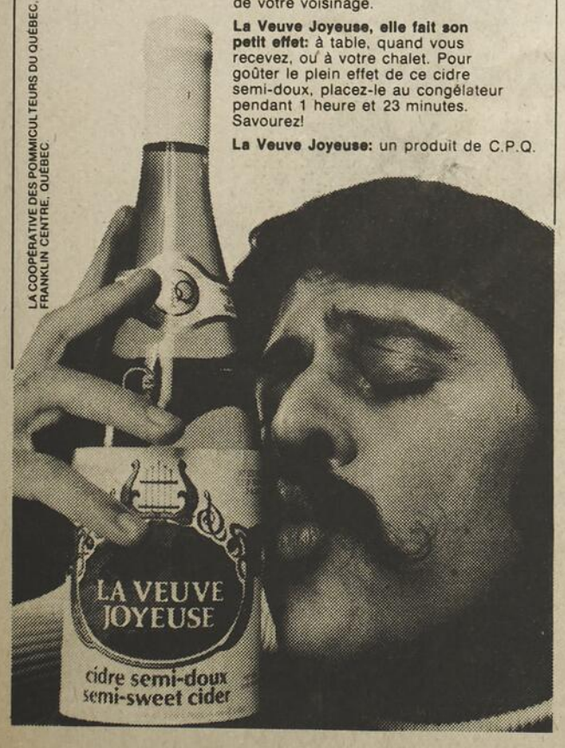
LA VEUVE JOYEUSE
elle fait son petit effet!

Découvrez-la sous son étiquette pourpre et or sur fond blanc. Vous la rencontrerez à l'étalage des cidres, chez votre épicier détenteur de permis ou à la Société des alcools de votre voisinage.

La Veuve Joyeuse, elle fait son petit effet: à table, quand vous recevez, ou à votre chalet. Pour goûter le plein effet de ce cidre semi-doux, placez-le au congélateur pendant 1 heure et 23 minutes. Savourez!

La Veuve Joyeuse: un produit de C.P.Q.

LA COOPÉRATIVE DES POMMICULTEURS DU QUÉBEC, FRANKLIN CENTRE, QUÉBEC



Quartier St-Louis

Un spéculateur veut évincer ses locataires

par Marcelle Bourque

M. Eddie Cohen est propriétaire de cinq maisons situées sur la rue Prince Arthur ouest. Il a un but: vider ses propriétés des locataires qui les habitent. L'opération qu'il mène depuis quelques mois doit apparemment aboutir à son terme le 1er septembre prochain. Les immeubles seront alors susceptibles d'être offerts à un quelconque développeur qui pourra les démolir en toute quiétude. Les locataires des 630, 634, 640, 631, et 645 rue Prince Arthur se posent comme quelques-unes des victimes de la spéculation intensive qui se pratique, à Montréal, dans le quartier St-Louis.

Nouveau propriétaire

M. Cohen, dont la compagnie est incorporée sous le nom de Consolidated Downtown Holdings, a acheté 3 de ces maisons en novembre dernier et les 2 autres le 28 janvier . Le coût total des transactions s'est élevé à environ $190 000, desquels il a emprunté $165 000 à des taux d'intérêt variant de 8 1/2% à 13%. Cela lui impose, pour les 5 prochaines années, des paiements se situant autour de $2 000 affirme l'Association des locataires de St-Louis.

Les confidences que nous avons recueillies des locataires laissent peu de doute. Le nouveau propriétaire veut les évincer à tout prix. Il a d'ailleurs actuellement réussi à faire partir la majorité d'entre eux.

Tous les moyens sont bons

Les habitants des immeubles de Eddie Cohen ont reçu, au 31 janvier, un avis les avisant que leur bail ne serait pas renouvelé le 1er mai. Ils se sont organisés pour contester cette décision devant la Régie des Loyers.

Consolidated Downtown Holdings ne voulait pas qu'ils restent. Le propriétaire s'est livré à toutes les tracasseries que son imagination a pu lui suggérer pour forcer ces locataires à partir.

Les appartements n'ont à peu près pas été chauffés l'hiver dernier. Il y faisait régulièrement 60 o. Les immeubles ne sont plus entretenus. Il y règne une saleté repoussante. on a saccagé les boites à lettres. Les sonnettes ne fonctionnent plus, parce que les fils ont été coupés. Les serrures des portes d'entrée ont été bloquées à plus d'une reprise. Quelqu'un a "barbouillé" les murs et les planchers des corridors et des escaliers avec de la peinture orangée.

Les organisateurs de la contestation devant la Régie des Loyers ont été intimidés. Les locataires ont reçu plusieurs visites leur demandant de renoncer à leur baux.

En un mot, l'atmosphère est rapidement devenue irrespirable dans ces lieux. Et le propriétaire est parvenu à ses fins. Les anciens habitants sont partis ou ont accepté de ne demeurer sur place que jusqu'au 1er septembre. Ils se sont "écoeurés", d'autant plus vite qu'ils se sont rendu compte qu'ils n'avaient pas de véritable protection légale contre ce genre de tracasseries.

Nouveaux locataires

La majorité des gens qui habitent actuellement les maisons de M. Cohen sont de nouveaux locataires. Ils ont signé en mai, un bail de quatre mois et se sont engagés, par écrit, à quitter les lieux au premier septembre.

Des anciens (4), dont les baux n'expirent qu'au 31 août, viennent d'être avisés que ces baux ne seront pas renouvelés. Ils projettent de contester devant la Régie.

S'ils gagnent leur cause, ils ne seront toujours que 4. S'ils perdent, Eddie Cohen sera complètement parvenu aux fins qu'on lui prête: à l'automne, il ne restera, dans ses immeubles, que des locataires sans bail.

Des développeurs seront alors intéressés à l'achat de ces vieilles habitations. Les permis de démolition sont relativement faciles à obtenir quand il n'y a pas, dans les immeubles qu'on projette de faire disparaître, de locataires possédant des baux à long terme.

Le JOUR en vacances

"Vous viendrez à mon chalet"

— Camil Samson

L'été Camil Samson le passe à 10 milles de Rouyn, au lac Duffault. "Quand je me lève, je choisis ou de me rendre dans une des paroisses de mon comté ou d'aller sur l'eau. Ça dépend comment je file"

Le chef parlementaire, non-reconnu et c'est une autre histoire, du Crédit social, ne dit pas que son comté est l'un des plus beaux, il affirme "qu'il n'y en a pas de plus beaux".

"C'est un pradis pour les chasseurs et les pêcheurs. Les touristes peuvent y visiter les mines, c'est particulier à la région ou il y a le musée minier de Malartic. Ou encore un village de colonisation. Rollet, par exemple, dont le curé Albert Simard est assez "spécial" Il a réussi à amener une industrie, la John Lewis, qui fabrique des bâtons de popsicle"

La tournée du JOUR? "Formidable, vous allez rencontrer partout des gens sympathiques, Vous donnez le bon exemple. Il y a trop de Québécois qui ne connaissent pas leur province. Et quand vous serez en Abitibi, venez à mon chalet. Je vous attends.

les élections fédérales

Bref Élections

Démission plutôt que convention

Le député libéral de Lafontaine, Georges-C. Lachance, a préféré se retirer de la vie publique plutôt que de se soumettre à la convention qui sera tenue dans son comté ce soir. Il appuie, pour le remplacer comme candidat libéral, son propre fils, Claude-André, qui a aussi le soutien de l'exécutif et de la majorité du conseil de direction de l'association libérale de Lafontaine. La convention dans ce comté a été décrétée par la commission électorale du Parti libéral du Canada section Québec, suite, semblerait-il, à une pétition qu'aurait fait signer Richard Gervais, un jeune homme de 32 ans qui aurait l'intention de demander l'investiture dans le comté demain. Georges Lachance est député de Lafontaine depuis 12 ans; depuis quelques années, il est président du comité permanent des Affaires extérieures et de la Défense nationale de la Chambre des communes.

Les règlements des ondes

OTTAWA (PC) — Le Conseil canadien de la Radiotélévision a prévenu les radio-télédiffuseurs de se conformer aux règles actuelles édictées dans la loi et non à celles de la nouvelle loi sur les dépenses électorales.

Ce qui signifie que les messages partisans ne pourront pas être diffusés plus tard que le samedi, le 8 juillet, à minuit, soit 24 heures avant la tenue du scrutin. Cela veut dire également que les postes de radio n'auront pas à réserver des périodes précises d'antenne aux partis politiques et aux candidats.

La nouvelle loi sur les dépenses électorales permettra aux radio-télédiffuseurs d'émettre des messages partisans jusqu'au jour même du vote. Cette nouvelle loi cependant ne prendra effet que le 1er août prochain.

La nouvelle loi sur les dépenses électorales obligera les stations de radio et de télévision à fournir, pendant les 29 derniers jours de la campagne, 5 heures et demie, à des heures privilégiées, aux divers partis politiques.

Sous la loi actuelle, les radios et télédiffuseurs ne sont pas soumis à une telle exigence.

Quand arrêterons-nous d'être les porteurs d'eau du Parti libéral —Marcel Masse

S'adressant à plus de 200 militants conservateurs venus assister à l'ouverture de la campagne de M. Gilles Tessier, candidat dans Berthier, M. Marcel Masse a lancé un appel à la raison à tous les Québécois en vue du scrutin du 8 juillet.

"Il est temps que nous, Québécois, arrêtions de donner notre vote par habitude au Parti libéral fédéral. Arrêtons d'être les esclaves et les porteurs d'eau du Parti libéral. "Il prend le vote des Québécois comme acquis et dessert nos intérêts. Nous devons à partir de maintenant en tout temps, par respect pour les règles les plus élémentaires de la démocratie, commencer à négocier notre vote dans le sens des aspirations des communautés de chaque comté".

Pourquoi Stanfield a rejeté Jones, selon Hees

SWIFT CURRENT, Sask (PC) — La raison pour laquelle Robert Stanfield a rejeté Leonard Jones comme candidat du Parti conservateur est que le maire de Moncton n'est pas membre du parti, a déclaré lundi soir M. George Hees, devant l'Association progressiste-conservatrice de Swift Parlement.

On peut rappeler que M. Jones avait remporté la nomination comme candidat conservateur lors d'une convention en bonne et due forme, battant de peu Charles Thomas, député conservateur sortant, Et le chef conservateur Robert Stanfield, avait dit qu'il rejetait la candidature de Jones à cause de l'opposition de celui-ci à la politique fédérale sur le bilinguisme institutionnel, que le Parti conservateur a endossé.



Evelyn Dumas

Quand David Lewis visite les quartiers populaires

Du Comité social du centre-sud, rue Visitation, à la poissonnerie Waldeman, rue Roy, le chef du Nouveau parti démocratique, David Lewis a eu l'occasion, hier, de voir deux visages fort différents de Montréal, et il était évident qu'il était plus à l'aise devant le second que devant le premier.

Rue Visitation, où les enfants sortant d'une école voisine s'attroupaient, convaincus pour la plupart, qu'ils allaient voir Jerry Lewis, le climat de l'attente virait à l'aigre.

On en avait surtout contre la présence en masse des journalistes, qu'on a peu coutume de voir dans les quartiers populaires de la ville quand quelque visite d'une vedette ne justifie pas leur passage. Un militant du local populaire n'avait qu'un mot pour nous: "C'est des mouches à m..."

Les commentaires allaient aussi bon train sur le retard dans le programme du chef néo-démocrate. On avait dit qu'il serait là à trois heures trente, et à quatre heures moins quart, un citoyen du quartier résumait le sentiment de ses voisins ainsi: "quand ils disent trois heures et demie ça veut dire cinq heures moins quart, on les connait". Quand M. Lewis arriva, vers quatre heures, le moins qu'on puisse dire c'est qu'il n'a pas été accueilli par une foule délirante d'enthousiasme.

Dans la salle, où on ne réussit jamais à faire le silence, des citoyens avaient inscrit au tableau vert trois ordres de questions qu'ils voulaient voir traiter par le chef du NPD: le logement, l'aide aux petits salariés, la lutte à la hausse du coût de la vie.

M. Lewis résuma brièvement le programme de son parti sur ces points, et les questions tournèrent ensuite sur ce qu'on appelle au NPD "la question nationale". Un interlocuteur lui déclara: "Vous dites que les Canadiens français ne veulent pas comprendre, mais je me demande si vous allez prendre notre part quand vous rentrerez au pouvoir". Affirmation niée par M. Lewis, et suivie d'une autre question: "Que faites-vous du fait que les Canadiens français sont les moins payés dans leur propre province?

"Les Canadiens français sont pauvres ici parce qu'ils sont majoritaires ici, a rétorqué M. Lewis. Il y a des pauvres partout au Canada, pas seulement ici, et la lutte contre la pauvreté est la lutte de tous. Je connais des patrons Canadiens français et des présidents de banque canadiens français, ils ne sont pas mieux que les autres. Nous devons mener une lutte contre les patrons et pas une lutte raciste ou une lutte de langue. C'est l'unité des ouvriers de tout le Canada qui pourra faire régner la justice. Il y a des pauvres anglophones comme des pauvres francophones. On ne les aide pas en les divisant".

"Pourquoi ne vous présentez-vous pas pour l'ensemble du monde, lui lança un membre de l'assistance. Il y a des pauvres dans tout le monde".

C'est sur cette note que M. Lewis est parti en autobus pour les habitations Jeanne Mance, où il n'a vu que quelques enfants et quelques vieillards.

Puis il entreprit son périple à pied, toujours suivi des journalistes, le long d'Ontario jusqu'à Saint-Laurent, et en remontant Saint-Laurent jusqu'à Roy. Ici, il s'arrêtait chez tous les boutiquiers ou presque. L'un avait étudié avec lui, car M. Lewis, en arrivant de Pologne à l'âge de 12 ans, s'est installé à Montréal et y a vécu 11 ans. En 1943, il s'est présenté comme candidat du CCF dans le comté central de Cartier, sa mère faisait ses courses le long de la "Main", et beaucoup de gens le reconnaissaient. C'était là "son" Montréal, et il était resplendissant, dans cet expres-à-pied, vieille tradition qu'il faisait renaître. Le carrefour polyglotte et cosmopolite du boulevard Saint-Laurent a fait meilleur accueil à David Lewis que la très française rue de la Visitation.

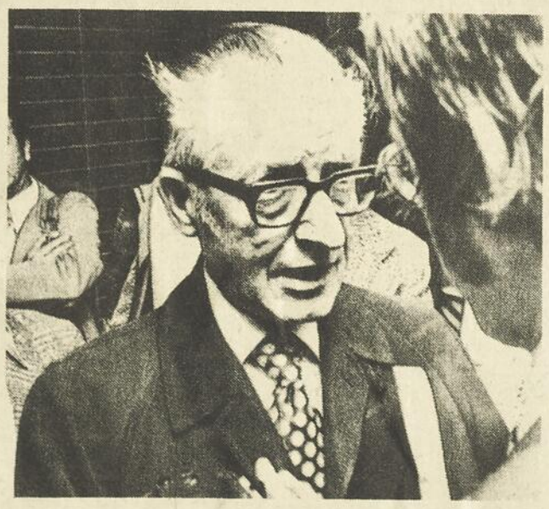


(Photo Antoine Désilets)

David Lewis, chef du NPD, accroche la marguerite, symbole de son parti, à la boutonnière du candidat dans le comté de Saint-Jacques, Jean-Pierre Bourdouxhe.

Caouette compte sur la Colombie-Britannique

VANCOUVER PC — Afin d'élargir sa représentation parlementaire, à l'extérieur du Québec, le Parti du Crédit social du Canada entend miser en Colombie Britannique, sur ce que son leader, M. Réal Caouette, a qualifié de "désenchantement" de la population vis-a-vis du gouvernement provincial néo-démocrate.



M. Caouette porte la bonne nouvelle créditiste à Vancouver où il prédit des victoires pour son parti.

Il ne pourra cependant profiter de l'appui du parti créditiste provincial qui ne détient plus que 10 des 55 sièges de l'Assemblée législative de Victoria, après que le parti de M. Dave Barrett, a délogé en 1972, le gouvernement créditiste de M. William Bennett, qui détenait le pouvoir depuis 20 ans.

"M. Bennett ne m'a pas offert son appui et je n'ai pas l'intention de le lui demander", a notamment déclaré à cet égard M. Caouette lors d'une émission de lignes ouvertes hier à Vancouver, première étape de sa tournée dans les provinces de l'ouest.

Le chef créditiste s'est déclaré confiant, "grâce à une équipe de gars aguerris, de faire élire quelques candidats en Colombie Britannique, lors du scrutin fédéral du 8 juillet, en dépit du fait qu'aucun créditiste n'ait été élu à l'extérieur du Québec à la suite de la dispute qui avait divisé le parti en 1963, alors que M. Caouette se dissociait du chef national, M. Robert Thompson, passé depuis chez les conservateurs.

A l'élection générale de 1963, les créditistes avaient remporté 20 sièges au Québec, deux en Colombie Britannique et deux en Alberta. Lors du dernier scrutin d'octobre 1972, le Crédit social avec quelque 20 candidats sur 23 circonscriptions, obtenait 2.6 pour cent du suffrage populaire en Colombie Britannique, alors que les néo-démocrates remportaient onze sièges, les conservateurs 8 et les libéraux 4. M. Caouette a par contre expliqué qu'une collaboration discrète pourrait très bien s'établir entre le parti provincial et les créditistes fédéraux, surtout après la clôture des travaux parlementaires à la législature, prévue pour la mi-juin.

Il est à noter qu'un député créditiste provincial, M. James Roland Chabot, que M. Caouette avait désigné comme candidat idéal à sa succession à la direction du parti national, a déclaré publiquement hier à Victoria qu'il n'exclut pas la possibilité de briguer le leadership du parti créditiste fédéral lors d'un éventuel congrès.

M. Chabot, ancien ministre du Travail dans le cabinet Bennett, a par contre tenu à affirmer qu'il ne prendrait de décisions définitives à cet égard qu'à la lumière des résultats des élections du 8 juillet. Il a confié par ailleurs au quotidien Le Soleil qu'il n'est pas impossible qu'il se rende au Québec au cours de la présente campagne électorale, dans la mesure cependant, où ses activités lui en laisseront le loisir.

Originaire de Farnham au Québec, M. Chabot, qui est âgé de 47 ans, pourrait avantageusement prendre la relève à la barre du Crédit social en raison surtout de sa facilité à manier avec une égale habileté les deux langues officielles, avait expliqué M. Caouette la semaine dernière, après que la perspective d'un congrès au leadership eut risqué de déclencher une course à la chefferie au sein de la députation québécoise.

M. Caouette devait participer à une deuxième émission de lignes ouvertes en fin d'après-midi et présider une assemblée publique en banlieue de Vancouver au cours de la soirée.

Au cours de l'émission en matinée, M. Caouette a expliqué les différents éléments de son programme de lutte à l'inflation. Il s'est particulièrement attardé à souligner le revenu minimum garanti, financé par la Banque du Canada, qui viendrait s'ajouter aux revenus habituels du Canadien.

Ce système a-t-il soutenu, aurait l'avantage de ne pas pénaliser la population laborieuse et viendrait s'ajouter aux différentes formes d'assistance sociale.

il mousse pas, il pétille pas, on "arrose" ça avec le non effervescent.

Quand on s'amuse entre amis, quand on a le goût d'un petit boire vraiment rafraîchissant, après avoir dansé ou fait du sport, ou tout simplement quand on a envie de quelque chose de différent, on s'offre un bon cidre non effervescent. Il est toujours offert dans une bouteille verte, en formats de 26, 40 ou 80 onces. Le non effervescent froid ou sur glace, ça rafraîchit son homme . . . et sa femme aussi! On y va pour le plaisir!

L'ASSOCIATION DES FABRICANTS DE CIDRE DU QUÉBEC





on est québécois pur cidre!

L'Association des Fabricants de Cidre du Québec
C.P. 8, Station Bourassa, Montréal H2C 3E7
Faites-moi parvenir de la documentation gratuite sur les cidres du Québec.
NOM:
ADRESSE:
VILLE: CODE POSTAL:
J.O. 5-6-74

les placements

toronto

Progrès

TORONTO (PC) — Pour la seconde journée consécutive, les cours étaient considérablement à la hausse mardi à la Bourse de Toronto.

L'activité a été ordinaire tout au cours de la séance.

L'indice industriel monte de 2.39 et atteint 191.62, les aurifères montent de 3.99 et atteignent 418.07, les métaux de base de .41 et atteignent 81.55 et les pétroles de l'Ouest, de 6.28 et atteignent 191.23.

Toutes les parties constituantes de l'indice industriel ont progressé. Les banques, les mines industrielles et les boissons alcooliques y ont été les leaders.

Les observateurs attribuent la montée de Toronto à celle de Wall Street.

Le virement se situe à 1.98 million d'actions d'une valeur totale de $18.36 millions, contre 1.11 million d'actions d'une valeur totale de $8.38 millions lundi.

Cours transmis par la Presse Canadienne

	Ventes	Haut	Bas	Ferm	Chang
Abby Glen	3875	380	350	375	+40
Aby Gln w	1300	115	110	115	+15
Abitibi	6200	$11 3/8	11	11 3/8	+ 3/8
Abitbi 7½p	200	$46	46	46	+ 1/2
Acklands	150	$11 5/8	11 3/8	11 5/8	
Acklnd 2p	200	$13 1/2	13 1/2	13 1/2	+ 5/8
Acme Gas	4000	10	10	10	
Acres Ltd	925	$7	7	7	+ 1/8
Acres A pr	z25	$39 1/4	39 1/4	39 1/4	
A.G.F.M	2100	201	200	200	− 5
Agnico E	4737	$7	6 5/8	7	
Agra Ind	1400	$7 3/8	7 1/4	7 1/4	
Akaitcho	2000	155	140	155	+10
Albany	4129	42	40	42	+1 1/2
Alt East G	820	$5 1/2	5 1/2	5 1/2	+ 1/4
Alta Gas A	3086	$13 1/4	12 7/8	13 1/8	+ 1/8
Alta G C p	220	$55 1/2	55 1/2	55 1/2	−2 1/2
Alta G E p	100	$22 5/8	22 5/8	22 5/8	+ 1/8
Alcan	6369	$27 1/4	27	27	
Algma	19360	$27 5/8	27	27 3/8	+ 3/8
Allarco Dv	400	$8 1/4	8 1/4	8 1/4	+ 1/4
Alliance B	400	$7 1/4	7	7 1/4	
Alminex	1430	$5 3/8	5 1/2	5 1/2	
Alum 4 1/2 p	z10	$32 1/2	32 1/2	32 1/2	
Am Bonza	1630	179	175	179	+ 4
Am Larder	z333	64	64	64	
Am Eagle	1900	107	106	106	+ 1
A Quasar P	700	$11 1/2	11 1/2	11 1/2	+ 1/2
Andres W	100	$12 1/2	12 1/2	12 1/2	− 1/8
Anglo-cn	z125	$19	19	19	
Ang CT 265	z55	$29	28 3/4	28 3/4	5
Ang CT 290	100	$30	30	30	−1 1/2
Ang CT 315	z75	$34	34	34	
Ang U Dev	1800	130	128	129	+ 6
Aquitaine	7002	$25 3/4	25 1/4	25 1/2	+ 1/4
Argus	125	$20 1/4	20 1/4	20 1/4	+ 1/4
Argus B pr	260	$27 1/2	27 1/2	27 1/2	− 3/4
Argus C pr	50	$11	11	11	
Args 260 p	102	$27 5/8	27 5/8	27 5/8	+ 1/8
Asamera	6750	$9	8 3/4	9	+ 1/4
Asbestos	825	$18 1/4	18 1/4	18 1/4	+ 1/4
Ashland C	200	$8 7/8	8 3/4	8 7/8	+ 3/8
Asoc Porc	1186	112	111	111	− 3
Atco A	850	$14 5/8	14 1/2	14 1/2	
Atlas Yk	3000	15	15	15	
Ato Hard A	100	$10 1/2	10 1/2	10 1/2	+ 1/2
Avoca M	1100	58	58	58	
Bad Boy	300	$6 1/4	6 1/8	6 1/4	
Ballndery	2000	100	95	100	+10
Banister C	1300	$8 1/2	8 1/2	8 1/2	
Bankeno	1300	320	300	320	+20
Bank B C	z46	$23	23	23	
Bk Mtl	12131	$17 1/4	16 5/8	17 1/4	5/8 + 1/2
Bk NS	30132	$33	32 1/2	33	+ 3/8
B Cdn Nat	z50	$17 7/8	17 7/8	17 7/8	
Barex	2000	12	12	12	− 2
Bartaco	1000	90	90	90	+ 5
Baton B	3900	450	450	450	
Bay Mills	200	$11	11	11	
B Iding L	230	$8	8	8	+ 1/4
Bell Can	11207	$41 1/2	41	41 3/8	+ 1/4
Bell A pr	283	241 1/2	41 1/2	41 1/2	+ 1/2
Bell pr	830	$42 1/2	42 1/4	42 1/2	+ 1/2
Bell C pr	130	$28 1/4	28 1/4	28 1/4	+ 1/4
Beth Cop	362	$11 1/2	11 1/2	11 1/2	
Big Nama	1500	20	20	20	
Bl Hawk	1400	44	44	4	+ 4
Blkwod A	200	420	420	420	+15
Block Bros	1550	315	310	310	+ 5
Bomac	200	$6	5 7/8	6	+ 3/4
Bombrder	1310	300	275	275	−20
Bovis Cor	600	159	150	159	
Bow-m pr	295	$39	39	39	
Bow Valy	3375	$20 1/2	19 1/2	20 1/2	+ 1
BP Can	4207	$13 3/4	13 3/8	13 5/8	+ 1/8
Bralor Res	1700	150	141	141	−19
Bramalea	2300	$5 1/4	5 1/8	5 1/4	
Brameda	1000	41	40	40	
Brscn A	14310	$16 5/8	15 1/4	16 5/8	+1 1/2
Brenda M	1150	$5 3/4	5 3/8	5 3/4	+ 1/4
Brinco	4500	$6 5/8	6 1/2	6 1/2	
BC Forest	814	$16 1/2	16 1/2	16 1/2	
BC Frest p	z70	$38	36	37	
BC Sugar A	100	$19	19	19	+ 1/4
BC Sugar p	320	$11 1/2	11 1/2	11 1/2	+ 1/2
BC Phone	250	$52	52	52	− 1
BCPh 4 1/2 p	130	$50	50	50	8 4
BCPh 4¾ p	z10	$51	51	51	
BCPh 5.15	z20	$52 3/4	52 3/4	52 3/4	
BCPh 5¾ p	z80	$62	62	62	
BCP 4.6.80	100	$18	18	18	− 2
BCP 7.04 p	365	$20	19 1/4	20	− 1/4
Broul R	2000	50	50	50	− 4
Brunswk	3900	410	400	410	+10
Budd Auto	2300	$7 1/8	7	7 1/8	+ 1/4
Bulora Cor	3100	145	135	145	+10
Burns Fds	100	$11 1/2	11 1/2	11 1/2	+ 1/2
Bushnell C	300	$9 1/2	9 1/2	9 1/2	
Cad Dev	360	$15	14 1/2	15	+1 1/4
CAE Ind	2700	$8 3/4	8 3/8	8 3/8	
Cal Pow	200	$22 3/8	22 3/8	22	5 8 1
Cal P 5.0 p	z10	$70	70	70	
Cal P 7½p	z30	$87	87	87	
Calmor IB	2500	64	64	64	
Calvrt Die	400	147	146	146	+ 1
Cambridg	125	$14 1/8	14 1/8	14 1/8	+ 1/8
Camflo	7900	$14 1/4	13 5/8	13 7/8	+ 1/4
Cam Chib	500	$5 7/8	5 7/8	5 7/8	+ 3/8
Camp RL	z67	$33	31	33	
Campau A	400	$7 3/8	7 3/8	7 5/8	+ 3/8
Campau 7p	400	$10	9 3/4	10	+ 1/2
C Cem L p	122	$16 1/8	16 1/8	16 1/8	− 1/8
C Geother	3500	110	100	110	+12
C Nor West	4126	$6 1/4	6	6 1/4	+ 3/8
C Pakrs C	325	$21 1/2	21 1/4	21 1/2	
Can Perm	700	$15 7/8	15 1/2	15 7/8	+ 3/8
CS Pete	4200	365	340	360	+20
C Tung	2000	395	390	395	
C Cablesy	131	$13	13	13	+ 1/4
C Cable w	800	175	175	175	
Cdn Cel	1422;	$52	5	5 1/4	+ 1/8
CC Man A	400	$22 3/4	22 3/8	22 3/4	+ 3/4
Cdn Equty	300	$16 1/2	16 1/2	16 1/2	+ 1/4
C Ex Gas	1300	273	250	273	+23
C Homestd	6300	460	425	450	+35
C Hydr	4780	$6 3/4	6 1/4	6 3/4	+ 1/2
C Hydr pr	100	$12 1/4	12 1/4	12 1/4	
C Im B	16860	$26 1/2	26 1/8	26 1/8	− 1/4
C Ind Gas	4450	$7 1/4	6 7/8	7	+ 1/4
CIL	1605	$20 1/2	20 1/4	20 3/8	+ 1/8
C Lencour	1000	15	15	15	+ 1/2
CLI Pete	9500	34	31	31 1/2	− 1/2
C Manoir	620	400	395	400	+ 9
C Malart	6000	24	23	23	
C Marconi	260	330	330	330	+15
C Ocdental	1026	$9 1/4	9 1/4	9 1/4	+ 1/4
CP Inve	8700	$19	14 7/8	15	+ 1/4
CP Inve pr	250	$29 3/4	29 3/4	29 3/4	+1 1/4
CP In w	16375	180	170	180	+15
CP Ltd	9035	$14 1/2	14 1/4	14 1/2	+ 1/8
C Reserve	1500	325	310	325	+20
C Renol A p	135	$14	14	14	+2 1/2
Cdn Salt	300	$15	15	15	+ 3/8
Cdn Sup O	2400	$40	40	80	
Cdn Tire	670	$41	38 3/4	41	+3 1/2
Cdn Tire A	1796	$40 1/4	39	40 1/4	+1 3/4
C Ulities	300	$8 3/4	8 3/4	8 1/8	+ 1/4
C Util w	800	250	225	250	+25
CWN G 4 pr	300	$9 3/8	9 3/8	9 3/8	
Canbra	500	335	335	335	
Candel Oil	200	$7	7	7	8 1
Canron	2510	$22 1/4	21 3/4	22 1/8	+ 3/8
Caron 6 pr	100	$96	96	96	+ 3
Capit Div	2425	3	33	5 34	
Cara	1000	$5 1/2	5 1/2	5 1/2	
Carl OK	3565	263	256	262	+ 2
Carl OK Ap	260	$18	17 1/2	17 1/2	+ 1/2 K
Carl OK B p	370	$21 3/4	21 1/4	21 3/4	+ 3/4
Carma D	1000	$10	9 7/8	9 7/8	− 1/8
Cassiar	385	$7	6 7/8	6 7/8	− 1/4
CC Yachts	200	350	340	350	+15
Celannese	8385	$6 3/8	6 1/4	6 1/4	+ 1/8
Celanes 1 p	z65	$9 1/2	9 1/2	9 1/2	
Celan 175 p	400	$19 1/2	19 1/4	19 1/2	+ 1
CFCN	250	$6 3/4	6 1/2	6 3/4	
Charter Ol	200	400	400	400	
Chmly	11100	270	260	267	+ 6
Chesvl	12500	16 1/2	16	16	− 1/2
Chib Kay	1000	25	25	25	+ 1
Chib M	1000;	35	35	35	+ 3
Chieftan D	1895	$7	7	7	7/8 + 1/4
Chimo	$000	110	110	110	
Chrysler	2363	$16 3/8	16 1/8	16 1/4	+ 1/8
CHUM	300	$7	7	7	8 1
CHUM B	500	$8 1/2	8 1/2	8 1/2	+ 1/8
Coch W	10000	145	132	141	+ 1
Cokfield	100	450	450	450	
Coin Lake	3000	18	18	18	− 3
Coldstm	200	214	214	214	+ 4
Coles Book	400	$6	6	6	
C Holiday I	200	$6	6	6	− 1/8
Computel	200	495	495	495	-45
omtec	350	345	330	345	+25
Conduit A	900	450	425	450	+25
Coniagas	1100	175	175	175	− 5
Con Bath	3027	$28 1/2	27 1/4	28 1/2	+1 1/2
Con Bath p	2878	$17	16 7/8	17	
Con Bath w	7200	98	85	98	+21
C Bath 68 w	1225	$12 3/8	11 1/2	12 3/8	+1 5/8
Con Bldg	2800	260	250	260	+10
Con Fardy	1200	95	95	95	
C Durm	11200	80	76	80	+ 2
C Marben	1500	68	68	68	
C Morisn	1700	175	170	175	+ 5
Con Nichol	2000	10	10	10	
Cons Prof	7700	85	85	85	
C Ranbler	9500	290	275	280	810
Con Textle	700	350	350	350	
Con Distrb	4140	$6 3/4	6 5/8	6 5/8	+2
Cons Gas	2717	$15 3/8	15	15 1/8	+ 1/8
Con Gas A	z20	$60	60	60	
Conwest	100	350	350	350	+10
Coprcor	z100	29	29	29	
Cop Fields	1066	125	120	124	− 1
Cornat Ind	2325	485	480	485	+15
Corontn p	1500	160	160	160	
Ioseka R	211	160	155	155	- 4
Costain R	1000	$7 3/4	7 3/4	7 3/4	
Courvan	2000	13	13 1/2	13 1/2	− 1/2
Craigmt	300	$5 1/8	5 3/4	5 3/4	+ 1/4
Crain R L	600	$9 1/2	9 3/8	9 3/8	
Cstland	1000	15	15	15	− 2
C Zelrba A	100	$21 1/8	21 1/8	21 1/8	− 1/2
Crush Intl	200	$8 1/2	8 1/2	8 1/2	+ 1/4
Cuvier M	4700	170	165	170	+ 5
Dale					
Daon Dev	1620	$9 1/2	8 7/8	9 1/2	+ 3/4
Debhld B p	160	$65 1/2	65 1/2	65 1/2	−2 1/2
Decca R	5800	270	255	270	+15
Delhi Pac	z200	4	4	4	
Delta Ntl	100	430	430	430	+ 5
Denison	1464	$39 1/2	38 3/4	39 1/2	+ 3/4
Dicknsn	3300	$8 1/4	7 1/2	8 1/4	+ 5/8
Discovry	1000	201	201	201	+ 1
D Seag	14270	$37 5/8	37 1/4	37 1/2	+ 1/2
Doman I	1600	$5 3/4	5 5/8	5 5/8	− 1/4
Dome	500	$45	45	45	+ 3/8
Dome Pete	3440	$27	26	26 1/2	+ 1
D Bridge	150	$42 1/4	42 1/4	42 1/4	+ 1/4
D Explor		See list below.			
D Fdry	21113	$30 1/2	29 3/4	30 1/4	+ 5/8
Dofasco p	z25	$61;	61	61	
D Strs	22400	$15	14 5/8	14 5/8	− 1/8
D Textie	8600	$11	10 1/2	11	+ 3/4
Donlee M	600	425	425	425	−25
DRG Ltd A	1100	$7 1/2	7 1/2	7 1/2	
Dr Mc C A	1100	$18 1/4	17 3/4	18	+ 1
Dunde Pal	500	35	35	35	− 4
Du Pont	530	$29	28 3/4	29	+ 1/4
Dslex Ltd	300	$5 1/2	5 1/4	5 1/4	
Dylex L A	700	$5 3/8	5 1/4	5 3/8	+ 1/4
Dynasty	2400	$8 1/4	8	8	− 1/8
Estn Can S	100	$11 5/8	11 5/8	11 5/8	− 1/8
East Mal	8740	$5 1/4	480	5 1/4	
E-L Fin	350	$5	5	5	+29
EL Fin w	800	150	135	150	+25
Electro A	900	$6 5/8	6 3/8	6 3/8	− 1/4
Elks Stors	200	$8	8	8	
Emico	300	$6 1/2	6	6 1/4	8 4
Exquisite	z5	175	175	175	
Fairview	z5	$20 3/8	20 3/8	20 5/8	
Falcon C	3903	$10 3/8	10 1/8	10 3/8	+ 1/2
Falcon	1031	$48 1/2	48	48 1/2	+ 3/4
Fed Diver	1200	125	125	125	
Fed Ind Ltd	5400	$6 1/2	6	6 3/8	
Fed Pion	2000	$18	18	10	
Fields S	550	$16 1/4	16	16	
Finning T	120	$8 3/4	8 3/4	8 3/4	+ 1/4
F City F wt	500	400	400	400	+29
F Mar	1160	49	49	49	+ 4
F Orenada	z345	12	12	12	
Foodcrp L	3900	130	130	130	
Foodex S	300	435	430	435	+10
Ford Cnda	100	$82 1/2	82 1/2	82 1/2	
Fort Relnc	2000	20	20	20	−2 1/2
F Seasons	8400	$5	5	5	
Francana	2300	$10	10	10 1/4	+ 1/4
Fruehauf	300	$9	9	9	
GH Steel	400	$7	6 7/8	7	
Gaz Metr	1506	$5 1/2	5 1/4	5 1/2	
Gaz M 66w	z10	100	100	100	
Gen Distrb	200	$9 1/4	9 1/4	9 1/4	+ 1/4
GMC	311	$50	50	50	+1 3/8
Gerin 1st p	100	$8 1/4	8 1/4	8 1/4	− 1/4
GenstarL	1700	$18 3/4	18 1/4	10 1/2	+ 5/8 K
Gnstar L w	1300	$5 3/4	5 1/2	5 1/2	+ 1/4
Gt Mas	11400	120	111	111	− 3
Giant Yk	100	$13 1/4	13 1/4	13 1/4	− 1/8
Gibraltar	300	$8 3/8	8 3/8	8 3/8	
Glendale	100	400	400	400	− 5
Goldund M	900	55	55	55	− 5
Graft F8s p	200	$19	19	19	
Graft G	1400	$27 1/2	27	27 3/8	+1 1/8
Granisle	200	$8 1/8	8 1/8	8 1/8	+ 1/8
Gt Oil Sds	208	$7 5/8	7 5/8	7 5/8	− 1/8
GL Nickl	2900	170	170	170	+ 2
GL Paper	575	$21 1/2	21	21 1/2	+ 1
Gr Plains	1359	$38 1/4	38 1/4	38 1/4	+ 1/4
Gt W Life	z60	$55 1/4	55 1/4	55 1/4	
Gt West S	3100	449	445	445	5 +20
G West wt	1500	115	115	115	+ 5
Greb I B	500	$15 1/4	14 3/4	14 3/4	− 1/4
Grey G	3000	325	325	325	+20
Greyhnd	955	$15 3/8	15	15 3/8	− 1/8
GSW Cl A	z40	$5 3/8	5 3/4	5 3/4	
GSW Cl B	120	$5 3/4	5 3/4	5 3/4	− 1/4
Guar Trst	1057	$6 7/8	6 7/8	6 7/8	
Guard Cap	z10	265	265	265	
Gulf Can	1176	$28 1/2	28	28 1/8	+ 3/8
Gulfstrem	2000	69	65	69	+ 4
Hambro C	980	270	270	270	
H Group	90	455	430	450	+ 50
Ham Tr	120	$9 1/8	9 1/8	9 1/8	
Hard Crp A	1375	$6 1/8	6	6 1/8	+ 3/8
Hard Crp C	100	$5 1/2	6 5 1/2	5 1/2	
Harlequin	z50	$11 1/4	11 1/4	11 1/4	
Harris J S	400	$10 1/2	10 3/8	5 10 3/8	+ 1/4
HWood B	500	69	69	69	+ 4
Hawker S	1900	$5 5/8	5 5/8	5 5/8	+ 1/8
Hawker pr	1.0	$58	58	58	− 2
Hayes D A	280	$5 7/8	5 7/8	5 7/8	
Hollinger	110	$32	32	32	+ 7/8
Home A	3865	$37	35 1/2	36 1/2	+ 2
Home B	200	$34	33 1/2	34	+ 1
Horne P8t	200	315	315	315	−10
Houston O	6600	175	165	175	+15
Hud Bay A	1690	$20 3/8	20 1/4	20 1/4	
H Bay C	22855	$17 1/2	5 16 7/8	5 17	
HB Oil Gas	320	$29 3/8	29	29 3/8	+ 5/8
Huron Eri	1400	$24	23 3/4	24	+ 1/2
Husky Oil	7326	$16 1/4	15 3/4	16 1/4	+ 3/8
Husky D w	5574	72	55	72	+20
Husky E w	100	$6 3/8	6 3/8	6 3/8	+ 1/2
Hydra Ex	5100	75	70	5	− 2
Hy's Ltd	320	290	285	290	
IAC	2010	$15 1/2	15 1/8	K 1/8	3/8 1/2 + 5/8
IAC 4 1/2 p	z60	$50	50	50	
IAC wt	2040	300	295	300	+2
Imasco	350	$28	27 1/2	28	+ 1
Imp Gen	100	350	350	350	? 5
IOil A	30420	$29 1/8	28 1/4	29	+ 3/4
Indal Can	800	$12 1/4	12	12 1/8	+ 3/8
Indusmin	600	$7 3/4	7 3/4	7 3/4	− 1/8
Inland Gas	z119	$9 1/8	8 1/2	8 7/8	
Inland G p	z25	$11 3/4	11 3/4	11 3/4	
Inter-City	2550	465	460	465	+ 5
IBM	494	$212 3/4	209	210	+ 2
Inco	7909	$28	27 1/2	27 3/4	+ 1/4
Int Obaska	8000	36	35	35	− 2
Interpool	950	$106	10	4 10	6 - 2
Int Div	400	240	240	240	
Intpr Pipe	4250	516	15 3/4	15 7/8	+ 1/8
Int Pipe w	1625	385	370	385	+15
Ipsco	2526	$15	14 5/8	15	+ 1/2
Inv Group	900	$6 3/4	6 3/4	6 3/4	+ 1/4
Inv Grp A	3525	$7 1/8	6 7/8	7 1/8	+ 1/4
Inv Grp 5 p	750	$14.	14 3/4	14 1/8	− 1/8
Iron Bay T	100	460	460	460	
Iso	700	140	135	140	+ 8
ITL Ind	1700	215	200	205	− 5
ITL Ind pr	z40	$11 7/8	11 7/8	11 7/8	
IU Intl	13700	$13 3/4	13 1/2	13 1/2	
Ivaco Ind	2400	$12	11 7/8	12	+ 1/4
IWC Com	100	112	112	112	− 3

Indices de la Bourse de Toronto

	Ind.	Aurif.	Mét.	Pét.
Fermeture	191.62	418.07	81.55	191.23
La veille	189.23	414.08	81.14	184.95
Sem. dern	191.57	388.89	83.05	188.92
Mois dern	194.90	454.40	87.55	209.43
L'an dern.	207.34	293.45	95.79	213.15
Haut 1974	228.78	622.04	109.23	274.81
Bas 1974	182.05	384.14	78.33	175.19

new-york

Clôture à 828

UN. NEWYORK, 4.— (AFP) — La tendance a de nouveau été ferme mardi à Wall Street où le volume des activités a également sensiblement progressé par rapport aux séances précédentes. L'indice des industrielles était très nettement en hausse à l'ouverture, mais a par la suite perdu une partie de ses avances pour finalement terminer la journée avec un gain de plus de sept points. Le marché a continué sur la lancée amorcée lundi avec l'annonce d'une légère baisse de son taux d'intérêt privilégié par une des principales banques du pays.

A quelques exceptions près, l'ensemble de la cote termine la journée avec des avances.

En clôture l'indice des industrielles s'inscrit à 828,69 en hausse de 7,43 points; celui des transports à 167,87 en hausse de 3,41; celui des services publics à 74,77 en hausse de 0,38. — 16,040.000 actions changent de main dont 1,830,000 au cours de la dernière demi-heure.

Cours transmis par la Presse Canadienne

	Ventes	Haut	Bas	Ferm	Chang
ACF In	9	14	44'	42¾	44 +1½
Addrsso	..	198	6⅜	6¼	6½ .....
Alcan Al	9	492	28⅜	27⅞	28⅛ .....
Alleg Cp	10	12	8¾	8⅝	8⅝ + ¼
Allis Ch	6	43	9¼	8⅝	8¾ .....
Alcoa	11	379	43½	42¼	43⅛ +1⅝
Ambac	5	17	9½	9⅛	9½ + ½
Am Hes	3	113	24¾	23⅜	23⅜ −1⅛
Am Airl	..	288	10	9¾	9¾ + ⅛
A Brnd	6	119	35⅜	34½	35⅜ + ⅝
Am Can	7	69	29¼	28⅝	28⅞ + ½
A Cyan	8	410	20⅞	20⅜	20⅞ + ½
A Home	32	1095	42½	41½	42½ + ⅝
Am Mot	4	492	6⅝	6⅜	6⅜ − ⅛
ASmlt R	4	154	22⅜	21⅞	22⅜ + ⅞
Am Stand	6	122	15	14¾	14¾ − ⅛
Am TT	9	958	46⅝	46⅜	46½ + ¼
Ampx Cp	6	75	3⅝	3⅜	3½ + ⅛
Anacon	5	106	22¼	21¾	22 + ⅝
Armco St	5	130	20¼	19⅞	20 + ⅛
Armst Ck	12	56	27¼	26¾	26¾ − ½
ASA Ltd	..	158	76¼	73	76 +2⅝
Atl Rich	16	299	92½	89	91⅜ + ⅜
Avco Cp	4	44	5⅛	4⅞	5 .....
Avnet Inc	3	154	7⅝	7¼	7⅝ + ¼
Avon Pd	21	519	50¼	49	49¾ +1
Babck W	11	x63	23	22	23 +1¼
Bath Ind	5	127	13¾	13	13¾ + ¾
Beckmn	15	11	29½	29⅛	29½ + ¼
Beech A	5	27	8⅞	8⅝	8⅞ .....
Bel How	5	152	18⅝	17¾	18¼ + ¼
Benfl Cp	5	x100	18½	17⅝	18¼ + ⅛
Beth Stl	6	747	30½	29½	30⅛ + ¾
Boeing	6	473	17¾	17	17¼ + ⅜
Boise Cas	4	245	15⅞	15½	15½ + ⅛
Borden	9	276	22⅝	22	22 − ⅝
Borg War	5	203	19¼	18½	18½ + ½
Bos Ed	6	145	17¾	17	17⅜ + ⅛
Brist My	15	396	51¾	50½	51⅝ +1⅜
Brunswk	6	150	15½	15¼	15½ + ¼
Bucy Er	13	74	25¾	25½	25⅝ + ⅛
Burl Ind	6	1404	23⅛	22	22 − ⅜
Burrghs	33	446	106⅝	104⅞	104⅞ + ½
Callah M	14	30	12¾	12	12¾ + ⅞
Cmp RL	24	95	35⅝	33⅜	35 +1⅞
Camp Sp	12	45	31	30⅝	30⅝ − ⅜
Cdn Pac	8	75	15	14¾	15 + ¼
CrIngOk	..	6	2⅝	2⅝	2⅝ .....
Cater Tr	15	226	64	62½	63½ +2¼
CBS	12	388	40⅜	39¼	40¼ +1⅛
ClnsC ⅝	7	8⅞	8	14⅜	31⅝ 32 + ¾
Cenco Inc	3	455	6¼	5⅞	5⅞ − ⅛
Chessi	5	58	45¼	44¾	45⅛ + ½
ChrisCrft	35	12	2⅝	2½	2½ .....
Chrysler	5	231	17	16¾	17 + ¼
CIT Fin	8	x87	35⅜	35	35 + ⅜
Cities Sv	5	305	39	37¾	37⅞ + ⅝
Clark Eq	8	115	33⅞	33¼	33⅞ + ⅞
Clark Oil	3	36	17¼	16⅝	16⅝ + ⅛
Clorox Co	7	779	7⅝	7½	7⅝ + ⅛
Coca Col	30	260	111½	109¾	110½ +1¾
Coml Sol	12	9	27⅞	27¾	27⅞ + ⅛
Comsat	8	79	34

l'économie

"Un taux d'inflation permanent de près de 10%"

—L'économiste Takacsy

par Jean Chartier

"Les pressions inflationnistes vont s'atténuer quelque peu à court terme mais nous devrons apprendre à vivre avec un taux d'inflation fort élevé par rapport à tout ce qu'on a connu depuis les années d'après-guerre. Toutefois, ce taux n'atteindra probablement pas 10%".

Telle est la prévision qu'a livrée hier aux congressistes de l'Association des manufacturiers canadiens, l'économiste N. Takacsy, vice-président du groupe de courtage Greenshields. L'assertion de M. Takacsy, qui devient de plus en plus répandue dans les milieux financiers nord-américains, se fonde sur des anticipations d'un meilleur équilibre entre l'offre et la demande sur les marchés agricoles, une expansion de la capacité de production industrielle et un coup de frein monétaire.

L'analyste financier dégage également de la situation actuelle que le maintien de la marge de profits sera difficile pour les compagnies quoiqu'il n'est pas impossible. Celui-ci devait parler d'un "défi pour les industriels". Selon lui, les pressions exercées par la demande dans les domaines de l'habitation, des biens de consommation durables et des inventaires devraient s'atténuer au cours des prochains mois.

M. Takacsy devait également émettre plusieurs remarques au sujet de la situation monétaire mondiale. "Les ondes de choc provoquées par la hausse des prix du cartel international de l'industrie pétrolière à la fin de '73, a-t-il affirmé, continuent de se répercuter dans le système économique, et cela prendra un certain temps avant que les ajustements à ce transfert de $50 milliards des consommateurs aux producteurs ne soit complété".

À ce sujet, il a ajouté que la communauté internationale a été chanceuse d'avoir abandonné plus tôt le système des parités fixes. Cela, a-t-il précisé, a permis au mécanisme des taux de change flottants d'absorber le choc monétaire et d'accélérer le processus d'ajustement.

Selon le conférencier, les taux de change flexibles demeureront pour une période indéfinie un élément majeur du mécanisme des paiements internationaux. Il estime également que la perspective d'une réforme monétaire complète demeure lointaine.

L'or à réévaluer

L'analyste souhaite cependant une collaboration plus étroite entre les banques centrales en matière d'intervention sur le marché des changes, une réévaluation du prix de l'or par des accomodements internationaux et la création d'un mécanisme partiel de contrôle des pétrodollars en direction des pays en voie de développement.

M. Takacsy a terminé sa conférence en exprimant l'opinion que les États-Unis vont conserver le leadership mondial dans le commerce et les paiements internationaux. Il estime d'ailleurs que le dollar américain se raffermira sous peu par rapport aux autres devises.

Pour sa part, il juge aussi que le Canada aurait intérêt à accroître ses échanges avec les pays socialistes et les pays exportateurs de pétrole. Il est certain, a-t-il conclu, qu'un certain ralentissement économique est inévitable à court terme bien que la position canadienne demeure favorable. Selon lui, ce sont les pays sous-développés qui souffriront le plus des retombées de la crise énergétique.



Le contrôle des prix a bloqué la croissance aux États-Unis

—Le président de l'Association des manufacturiers canadiens

Le président sortant de l'Association des manufacturiers du Canada, M. Keith Rapsey, a affirmé hier que les États-Unis ont payé les frais de leur "flirt" avec le contrôle des prix et des salaires en n'enregistrant qu'un taux de croissance remarquablement réduit pour 1973 et un arrêt de croissance au début de la présente année.

Ce qu'il faut au Canada, en a-t-il dégagé, ce n'est pas une intervention gouvernementale accrue mais bien une réduction de cette intervention dans le domaine économique. Selon son habitude, M. Rapsey s'en est aussi pris au syndicalisme et a souhaité "que les hommes d'affaires aient de l'échine".

Le président d'Allan Bradley a aussi tenu à faire ressortir que les bénéfices après impôts des compagnies, même s'ils atteignent le sommet de leur cycle, ne constituent encore qu'approximativement 8 pour cent du produit national brut.

Ce qu'il faut faire du Canada, selon lui, c'est un pays où les impôts seront faibles comparativement à ceux de nos voisins et de nos principaux concurrents. M. Rapsey estime que l'entreprise manufacturière moyenne ne réalise que cinq cents de bénéfices par dollar de vente. Les impôts, les salaires et les traitements comptent beaucoup plus que les profits, a-t-il affirmé, en tant que composants du coût de production des biens et services canadiens.

Le thème sous lequel s'est déroulé le congrès était: "l'industrie au pas de '74". Les principaux ateliers ont porté sur l'inflation, les transports et le commerce international.

Dow Jones chez Soucy

RIVIÈRE-DU-LOUP (PC) — La formation d'un consortium comprenant deux sociétés américaines et la société d'État Rexfor permettra à la papeterie F.-F. Soucy, de Rivière-du-Loup, de donner suite à un projet d'expansion de $40 millions.

En plus de tripler la production annuelle de papier-journal, qui est actuellement de 40,000 tonnes, ce projet entraînera la création de quelque 120 nouveaux emplois.

La compagnie Bato Incorporated, de Greenwich, Connecticutt, qui s'est portée acquéreur de l'usine en juillet dernier, fournira 50.1 pour cent de l'investissement requis.

De son côté, la compagnie Dow Jones Publications, de New York, s'est engagée à investir par l'entremise d'une filiale, Dow Jones Newsprint, un montant représentant 39.9 pour cent du projet.

Quant à la contribution de Rexfor, elle s'élèvera à 10 pour cent. Le gérant de F.-F. Soucy, M. Georges Jackson, a révélé lundi que les travaux de construction de la nouvelle usine débuteraient incessamment, de façon que l'exploitation puisse commencer en janvier 1976.

Pas de subventions pour Onassis

La junte nationalisera plutôt Olympic Airways

ATHENES (AFP) — L'État grec est décidé à obtenir le contrôle total de la compagnie aérienne "Olympic Airways" en rachetant toutes les actions à M. Aristote Onassis, si ce dernier persiste à demander des facilités financières au gouvernement grec, rapporte mardi le quotidien athénien "Hestia", citant une source autorisée.

Selon le même journal, si "Olympic Airways" est nationalisée le service de l'aviation civile, sous contrôle de l'état, sera chargé de son exploitation.

L'armateur Aristote Onassis est attendu mercredi à Athènes en vue de pourparlers avec le gouvernement. L'armateur a déjà demandé par lettre au ministère grec des Transports que des carburants lui soient fournis à tarif réduit, que le déficit de l'année en cours d'"Olympic Airways", soit couvert par l'État ($46 millions) et qu'un prêt de $10 millions lui soit accordé immédiatement, faute de quoi il dénoncerait l'accord le liant à l'état grec.

Du côté gouvernemental on affirme que l'exploitation de la compagnie peut devenir rentable par la mise en oeuvre d'un programme d'économie, notamment en ce qui concerne les salaires de certains employés de la compagnie, la publicité et les prestations à bord des avions.

QUEBEC-PRESSE
Campagne de souscription 1974

LE QUEBEC A BESOIN DE QUEBEC-PRESSE
QUEBEC-PRESSE A BESOIN DE VOUS

Depuis le 15 octobre 1969, soit depuis près de 5 ans QUEBEC-PRESSE a joué, au Québec, le rôle de vecteur de tout de l'indépendance nationale.
Seul journal carrément voué à la libération politique et économique du Québec et de la majorité des Québécois que sont les travailleurs, QUEBEC-PRESSE a besoin de $20 000 pour boucler sa cinquième année d'existence.
D'année en année, le montant requis pour boucler a diminué. D'année en année également mais surement, QUEBEC-PRESSE atteint le point où il doit vaincre ses frais.
Voulez-vous que QUEBEC-PRESSE continue? Faites vos part pour la liberté de presse et pour l'indépendance du Québec. Envoyez un don à QUEBEC-PRESSE

Objectif: $20 000

J'inclus avec la présente un chèque, mandat-poste au montant de $ en guise de don à QUEBEC-PRESSE
Nom:
Adresse:
Occupation:
Date:
J'accepte que mon nom soit publié dans la liste des souscripteurs à Québec-Presse oui non

bref économie

Des obligations du Canada à 9 1/2

La Banque du Canada vient encore d'augmenter les taux de rendement sur les obligations d'épargne du Canada. Devant le peu de succès que rencontraient actuellement les obligations auprès des petits épargnants malgré la hausse du taux de 7 3/4% à 9%, la Banque centrale a décidé de fixer à 9 1/4 et 9 1/2% le rendement de la nouvelle émission de $600 millions qui sera rendue disponible le 17 juin.

L'emprunt se subdivisera en deux parties dont la première de 450 millions comporte deux échéances: la première en février 1976 et l'autre en février 1977. Les deux devraient se vendre au pair et porter un taux de 9.25%.

La deuxième partie de l'émission s'élèvera à 150 millions et rapportera 9 1/2%. Elle arrivera à échéance le 15 juin 1994.

Le gouvernement du Canada devra administrer un fonds de rachat, pour l'émission échéant en 1994, qui devrait couvrir 60% de l'émission d'ici l'échéance.

Les marges bénéficiaires: 100% d'augmentation

WASHINGTON (AFP) — Les marges bénéficiaires des compagnies pétrolières internationales ont doublé en moyenne depuis un an selon l'administration américaine.

L'Office fédéral de l'Énergie (FEO) a publié lundi de nouveaux calculs sur l'augmentation des profits des compagnies internationales ayant un accès direct à des gisements, qui fait ressortir un bénéfice pondéré de 1.33 à 1.83 dollars le baril, contre 79 cents en janvier 1973.

En prenant l'hypothèse d'une compagnie qui paierait 60 pour cent de son pétrole aux prix libre (10,83 dollars le baril pour le brut du golfe) en le rachetant à l'État producteur, et le reste au prix de concession (7.10 dollars le baril depuis le 1er janvier), le FEO calcule que le coût moyen du baril pour cette compagnie ressort à 9-9, 50 dollars.

Dans le cas où la compagnie vendrait tout ce pétrole au prix du marché libre, ce qui semble être le cas le plus fréquent, la marge bénéficiaire moyenne est comprise entre 1.33 et 1.83 dollars le baril. Le FEO avait déjà révélé que sur le pétrole de concession, qui appartient en propre aux compagnies, la marge bénéficiaire est passée de 79 cents par baril en janvier 1973 à 3.73 dollars le baril depuis le début de cette année.

Les assurances générales nationalisées au Manitoba

WINNIPEG (PC) — Le ministre des Assurances, M. Bill Uruski, a déclaré à la Législature manitobaine, lundi, que son gouvernement entend commencer dès l'an prochain à vendre toutes les formes d'assurance générale, à l'exception de l'assurance-vie et de l'assurance contre la grêle.

La province offrira d'assurer contre tout le reste, allant de l'incendie et des dégâts à la propriété, au bétail et contre le vol. Le ministre a annoncé la chose en déposant le bill 83, qui amende la loi sur l'assurance-automobile.

La loi portera le nom de loi de la corporation d'assurance publique du Manitoba, pour refléter le fait que le gouvernement se lance dans l'assurance générale. M. Uruski a expliqué que le gouvernement prend cette mesure parce que les compagnies d'assurance ne remplissent pas leur obligation de fournir des assurances adéquates à des prix abordables.

Kierans reprend un thème de Lewis

TORONTO (PC) — Selon M. Eric Kierans, ancien ministre libéral, les compagnies multinationales constituent la plus sérieuse menace au contrôle par le Canada de sa propre économie.

Au cours d'une discussion en atelier sur ce sujet à l'Université de Toronto, lundi, M. Kierans a affirmé que le point fondamental dans toute cette question du contrôle de nos ressources naturelles consistait en ce que nos richesses étaient entre les mains d'entreprises tellement vastes qu'elles sont insaisissables.

Les sociétés multinationales sont devenues des instruments d'accumulation du capital qui échappent aux frontières nationales dans le but toujours d'étendre leur marché.

M. Kierans enseigne présentement l'économie à l'université McGill.

Les travailleurs agricoles auront de l'embaûche cet été

Le ministère de l'Agriculture annonce qu'il contribuera pour la deuxième année consécutive à la rémunération de certaines catégories de travailleurs, à savoir les assistés sociaux et les agriculteurs marginaux, qui occuperont un emploi dans le secteur agricole, au niveau de la production.

Selon M. Normand Toupin, ministre de l'Agriculture du Québec, cette mesure vise à favoriser la création d'emplois tout en fournissant aux agriculteurs la main-d'oeuvre nécessaire à l'exploitation de leur ferme.

"Il existe présentement une sérieuse pénurie de main-d'oeuvre dans le secteur agricole, explique M. Toupin, alors qu'un nombre important de personnes aptes à travailler sont à la recherche d'un emploi ou doivent être assistées financièrement".

M. Toupin estime que cette situation découle du fait que les agriculteurs font partie de la catégorie d'employeurs qui ne peuvent payer des salaires suffisamment élevés pour motiver les sans emplois à entrer sur le marché du travail.

75% des salaires

Pour corriger cette situation, le ministère de l'Agriculture du Québec versera aux agriculteurs employeurs qualifiés une subvention égale à 75 pour cent des salaires payés jusqu'à concurrence de 85 dollars par semaine ou 2,500 dollars par année pour chaque employé additionnel qu'ils doivent engager cette année comparativement en 1972-1973.

Le montant maximum dont peut bénéficier un agriculteur est toutefois limité à $10,000.

Par ailleurs, un agriculteur qualifié est celui dont les besoins en main-d'oeuvre nécessaire pour l'exploitation de sa ferme excèdent la somme de travail qu'il peut normalement fournir avec les membres de sa famille.

Il faudra également que cet agriculteur accepte d'employer un ou des travailleurs admissibles au programme et s'engage à leur verser un salaire minimum de $2.75 l'heure.

Pour pouvoir profiter de cette mesure, l'agriculteur doit enfin procurer un emploi continu à un travailleur admissible pendant une période minimale de huit semaines. Cette période minimale est toutefois réduite à trois semaines dans le cas des travailleurs engagés par des horticulteurs, des pomiculteurs et des acériculteurs.

Les assistés sociaux et les agriculteurs marginaux constituent finalement les seules catégories de travailleurs admissibles au programme. On précise également que la préférence sera donnée aux personnes qui reçoivent des prestations d'aide sociale.

Est d'autre part reconnu agriculteur marginal celui qui, tout en gérant normalement sa ferme, ne peut en retirer un revenu suffisant pour subvenir aux besoins de sa famille. Aux fins du présent programme, seul un représentant local du ministère est autorisé à établir la marginalité d'un agriculteur.

LA VEUVE JOYEUSE
elle fait son petit effet!

Découvrez-la sous son étiquette pourpre et or sur fond blanc. Vous la rencontrerez à l'étalage des cidres, chez votre épicier détenteur de permis ou à la Société des alcools de votre voisinage.

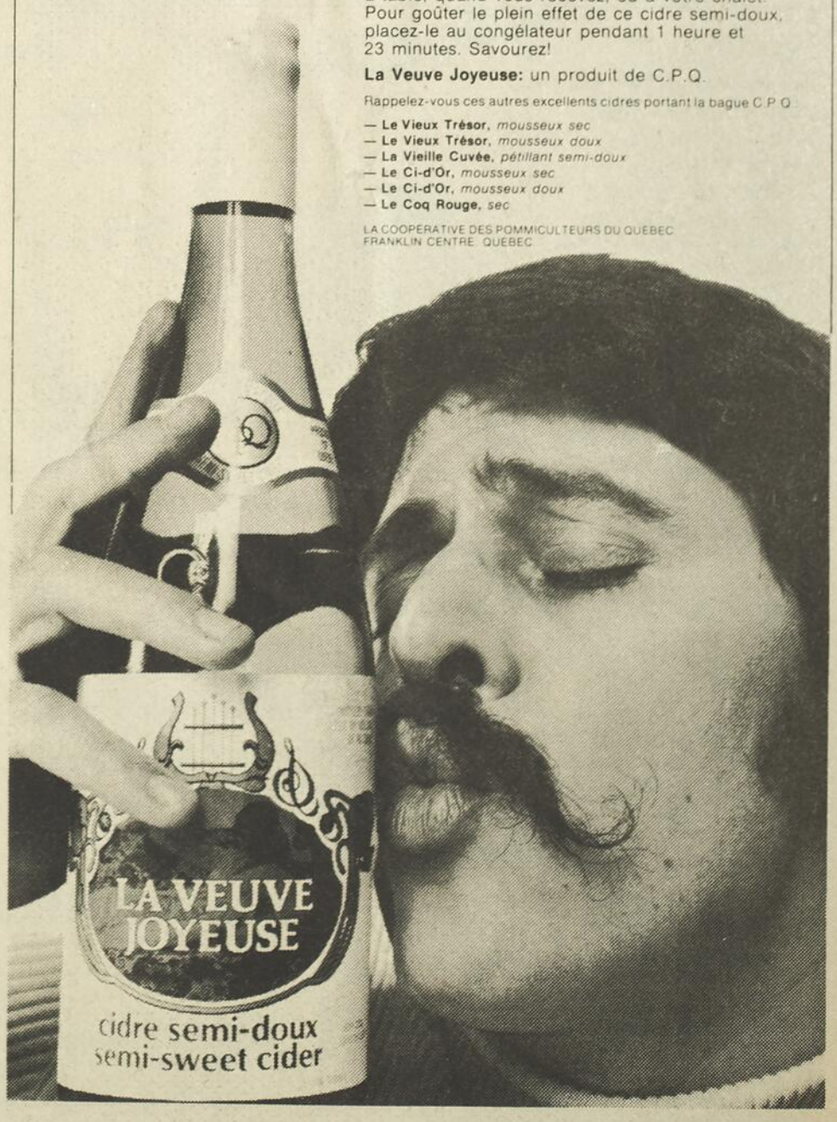
La Veuve Joyeuse, elle fait son petit effet: à table, quand vous recevez, ou à votre chalet. Pour goûter le plein effet de ce cidre semi-doux, placez-le au congélateur pendant 1 heure et 23 minutes. Savourez!

La Veuve Joyeuse: un produit de C.P.Q.

Rappelez-vous ces autres excellents cidres portant la bague C.P.Q.

— **Le Vieux Trésor,** *mousseux sec*
— **Le Vieux Trésor,** *mousseux doux*
— **La Vieille Cuvée,** *pétillant semi-doux*
— **Le Ci-d'Or,** *mousseux sec*
— **Le Ci-d'Or,** *mousseux doux*
— **Le Coq Rouge,** *sec*

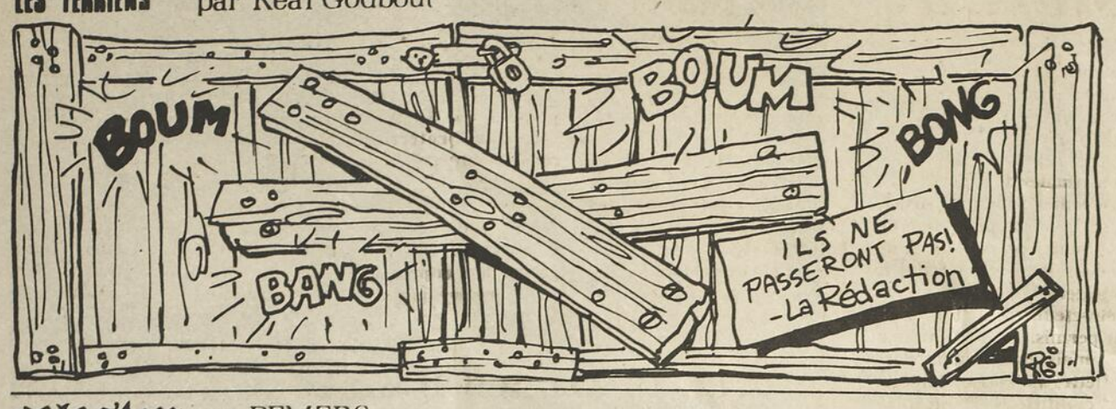
LA COOPÉRATIVE DES POMMICULTEURS DU QUÉBEC
FRANKLIN CENTRE, QUÉBEC



La Coopérative les petits dessins et LE JOUR présentent

Les bandes dessinées québécoises

LES TERRIENS par Réal Godbout



relestin par DEMERS



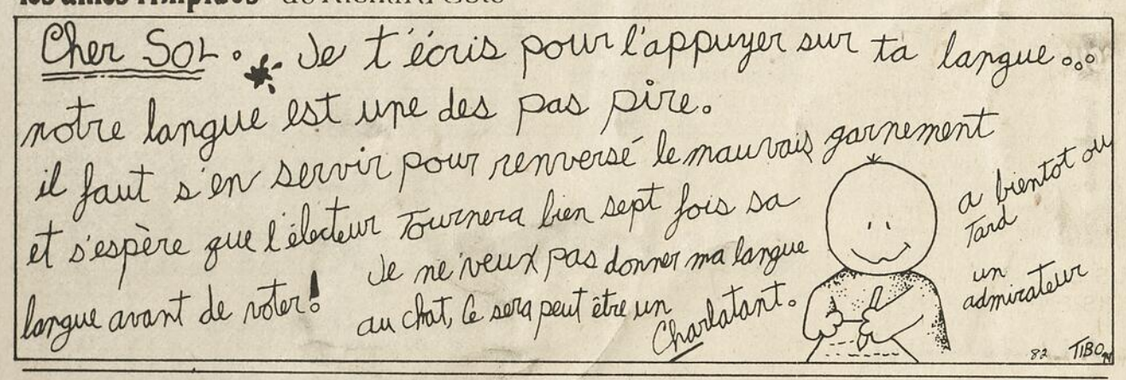
JAUNES D'OEUFS par TANGUAY



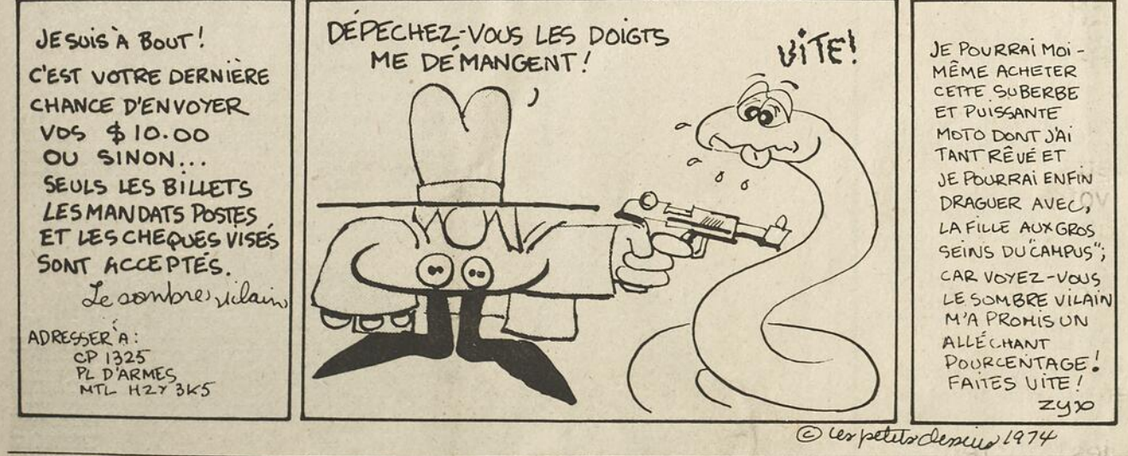
lunambule par tibo



les âmes limpides de Richard Côté



le sombre vilain



le service de publicité du JOUR 331-8961

directeur Ronald Lamoureux

publicité nationale Gérard Lapointe

magasins à rayons et boutiques Jacqueline Avril

concessionnaires automobiles véhicules-moteurs camping et caravaning magasins de sports Rodrigue Berger

agent d'immeuble et marchand de meubles Robert Pépin

cinémas, spectacles, théâtre, photographie et alimentation naturelle Jean-Normand Senay

libraires et éditeurs Francine Tremblay

agences de voyages, galeries d'art et restaurants Jean-Pierre Tison

nécrologie carrières et professions Suzanne Asselin

petites annonces avis légaux Ginette Tremblay

secrétaire du service de publicité Francine Naubert

graphiste-maquettiste François Delaney

typographie et montage Michel Pimparé

petites annonces

index des rubriques

IMMEUBLE LOCATION ACHAT VENTE

100 Propriétés à vendre
101 Propriétés à louer
102 Propriétés demandées
103 Propriétés à revenus
104 Propriétés à l'extérieur
105 Propriétés commerciales et industrielles
106 Commerces à louer
107 Commerces à vendre
108 Commerces demandés
109 Entrepôts à louer - vente
110 Magasins à louer
111 Magasins à vendre
112 Manufactures à louer - vendre
113 Logements à louer
114 Logements demandés
115 Logements meublés - chauffés
116 Appartements à louer
117 Appartements meublés chauffés à louer
118 Appartements à partager
119 Chambres à louer
120 Chambres demandées
121 Chalets demandés
122 Chalets à louer
123 Chalets à vendre
124 Bureaux & locaux à louer
125 Bureaux et locaux demandés
126 Chambres et pension
127 Garages à louer
128 Garages demandés
129 Immeubles - achat- vente
130 Restaurants à louer
131 Restaurants à vendre

DIVERS

200 Antiquités à vendre
201 Antiquités demandées
202 Animaux à vendre
203 Acheterait animaux
204 Cameras achat - vendre
205 Impôts - tenue de livres
206 Monnaies et timbres
207 Meubles à vendre
208 Meubles demandés
209 Fermes à vendre
210 Fermes demandées
211 Terres à vendre
212 Terrains à vendre
213 Acheterait terrains
214 Articles sports
215 Terrains de camping
216 Ski
217 Effets de bureaux
218 Materiaux de construction
219 Fourrures
220 Bois- huile- charbon
222 Entreposage
223 Vêtements
224 Divers à acheter et vendre
225 T.V. Stereo radio
226 Instruments de musique
227 Terrains de Camping
228 Ameublements
229 Photo-Cines
230 Chasse et Pêche

SERVICES

300 Menuiserie - ébenistes
301 Rembourrage
302 Entrepreneurs
303 Denturologiste
304 Services domestiques
305 Articles de menage
306 Garderie d'enfants
307 Peinture et decoration
308 Plomberie - chauffage
309 Planchers
310 Tapis - linoleum
311 Demenagements - transports
312 Services
313 Assurances
314 Lavage et nettoyage
315 Perdu et Trouve

EMPLOIS

400 Hommes demandes
401 Hommes femmes demandes
402 Femmes filles demandees
403 Professeurs demandes
404 Agents demandes - vendeurs
405 Personnel de bureau
406 Travail a domicile
407 Emplois demandes
408 Coiffeurs - coiffeuses demandes
409 Couples demandes
410 Electriciens

AUTOMOBILES

500 Autos a vendre
501 Pieces d'auto a vendre
502 Camions a vendre
503 Acheterait - camions - auto
504 Bateaux yachts
505 Roulottes - remorques
506 Motocyclettes - bicyclettes
507 Maisons mobiles achat - vente
508 Tracteurs
509 Motoneiges
510 Equipement lourd

Nos bureaux sont ouverts du lundi au vendredi de 10h. à 5h.

331-8961 POSTE 38

100 Propriétés à vendre

A Saint-Jean d'Iberville. A vendre. Maison neuve 28' x 44', 6 grandes pièces, foyer, tapis partout. Libre en août 1974. Appeler 1-348-7844.

114 Logements demandés

Urgent. Logement chauffé. 5-6 pièces. bar. Outremont. V.M.R. 739-4490.

116 Appartements à louer

1501 Jarry est, près Papineau. 1½, 2½, 3½ pièces. Modernes, équipées, grandes chambres, taxe d'eau payée. Sundec, garage, meublés ou non, raisonnables. Tél.: 725-8757.

117 Appartements meublés chauffés à louer

Gilford 399, coin St-Denis, deux pas métro Laurier, 2 pièces climatisées, tapis mur à mur, $27., $30. sem. tél.: 843-5544.

118 Appartements à partager

Souhaiterais quelqu'un de politisé pour partager mon 4½. Guy (23 ans) 354-9343.

Jeune homme sérieux, partagerais son 91/2,avec étudiante ou jeune fille responsable. Entre 7:30 et 8:30 PM. 525-1245.

122 Chalets à louer

Val-David - 2870 Doncaster, Foyer. Tél. 525-5625, Val-David 322-3386.

Val Morin, 80 Beaulieu, o., 5 pièces, foyer, douche. $75 par semaine. Tél.: 259-6614.

DIVERS

200 Antiquités à vendre

Choix considérable, meubles antiques, prix très raisonnables, ouvert 7 jours — 2 boul. Labelle, Ste-Thérèse. Tél.: 435-4350.

202 Animaux à vendre

Berger allemand. Très bon tempérament. Lignée exceptionnelle. 581-3333 ou 581-9483.

205 Impôts - tenue de livres

DÉCLARATIONS D'IMPÔT Formule depuis 1968. Tél.: 381-5425

207 Meubles à vendre

Matelas, sommiers, directement du manufacturier: simple, double, Queen King; lits ronds, sofas lits. Aussi rembourrage. Tél.: 681-0307.

Meubles non peints: vendons et fabriquons. Vaste choix (commodes, bureaux doubles et triples, bibliothèques, mobiliers de cuisine, etc.) Avons aussi matelas toutes grandeurs, à prix d'aubaine. 207 Beaubien est, tél.: 276-9067.

DÉFI

A 2 heures d'avis, vos meubles seront livrés gratuitement à votre domicile. Avons 200,000 de meubles de tous les styles à écouler. Moitié prix. Aucun dépôt demandé. 522-7322.

Vendrais table de travail neuve. 72 x 48 appelez soir: 739-1147.

MEUBLES ESPAGNOL

Modèle 1974, directement du manufacturier en gros, 3 pièces, valeur $895, vendrais $475. Aucun comptant requis, pas de frais de finance, entreposage gratuit. Payable $5./semaine, 4839 Papineau, Montréal. Tél.: 527-8743.

209 Fermes à vendre

Cantons de l'Est, 44 acres à Kate Vale. Vue et ruisseau. Grange, hangar et porcherie. Transformable en votre habitation car il n'y a pas de maison. $28,000. Tél.: 1 — (819) 843-3305.

212 Terrains à vendre

St-Jean d'Iberville, 80 x 100. $800. Sans taxe municipale depuis 9 ans. Tél.: (514) 581-0364.

224 Divers

A vendre. Un tour de poterie Legault. 3 mois d'usure. $300. Appeler 1-348-7844.

Ciné-caméra, projecteur, table de projection, écran, visionneuse, ensemble pour couper les films et les coller. Enregistreuse. Toute offre raisonnable acceptée. Tél.: 477-0840.

225 T.V. Stéréo radio

Abasso TV/réparations. Prop. G. Ouellette. Technicien diplômé. De 8 a.m. à 8 p.m. 324-0951.

SERVICES

300 Menuiserie - ébénistes

Armoires de cuisine, modernes, sur mesure, vanité, arborite, directement du manufacturier. Estimation. Tél.: 381-9485.

Brique, foyer, pierre, ciment, cheminée, joints, menuiserie générale, balcons, escaliers. Réparons fondations, enrayons eau des murs. Rénovations. Assurance incluse. Tél.: 642-4077.

Réparations. Rénovations. Briques. Pierres. Foyers, Cheminées. 256-1755.

301 Rembourrage

SOULIÈRE REMBOURREUR Pour réparation de votre ameublement de salon, téléphoner à 521-5484.

302 Entrepreneurs

Posage de gyprox, tirage de joints, réparations générales murs. Flaurbec. 325-1807

Entrepreneur menuisier, finition sous-sol, travail général, 527-1769 soir.

303 Denturologiste

Denturologiste J. Gauthier, fabrication et réparation de prothèses dentaires amovibles. Tél.: 728-3401, Charge accepté.

305 Articles de ménage

Cuisinière à gaz, 3 ronds, $25. Après 4h. 748-9858.

Four et cuisinière encastrés (Moffat). Couleur cuivre. $125. 748-9858.

306 Garderie d'enfants

Demande gardienne avec expérience et références. Pour enfant de 1 an. après 12h. 737-2930

309 Planchers

Sablage, finition plastique, varathan, nettoyage tapis. Tél.: 721-7738.

311 Déménagements - transports

Accepterais demenagements à prix modique. Local ou longue distance. 737-8009.

312 Services

AMASO

Service de rencontres sérieux, 822 est rue Sherbrooke, suite 5, Marthe Gaudette, b.a. b. péd. b. ph. lès lettres. Tél.: 524-3852.

Plein d'humour, dans la trentaine. Se doit de retourner en Amérique du Sud cet été. Vous plairait-il de venir tenter le sortilège du Macumba? Pourquoi pas une photo? Aventurière prière de s'abstenir!!! Ecrire au journal Le Jour, C.P. 108, 387 boul. Lebeau, Ville St-Laurent.

401 Hommes femmes demandés

GENS MARIÉS

Travail à temps partiel, très rémunérateur. Écrire à: L.P. Beauchesne, C.P. 353, Rosemont Montréal H1X 3C6

407 Emplois demandés

Étudiante en pédagogie cherche travail été. Disponible pour tous travaux. Appeler après 6h. Céline 727-4024.

500 Autos à vendre

CITROEN Ds-21, 1972, de luxe, radio, AM-FM parfaite condition 324-4395.

RENAULT 1971 R-10, 1300, Manuelle, radio, bonne mécanique, tél.: 324-4395.

VOLKSWAGEN 68, $665, en très bonne condition, propriétaire mécanicien. Tél.: 334-0001 ou 343-6153.

PINTO '71, Très bonne condition Tél.: 878-1478.

CORTINA 72 GT, 2,000, très propre. Tél.: 878-1478.

OLDSMOBILE Delta 88 69, Parfait état, tout équipée. 878-1478

RENAULT 12 T, 73, 6,000 milles balance de garantie. Tél.: 878-1478.

VEGA 72, Parfait état. Tél.: 878-1478.

FIAT 128 — 71 — traction avant, bas milage, impeccable, concessionnaire 65806623 -

CORBILLARD 1963 (Cadillac) très bien entretenu. Intérieur modifié. Prix à discuter. Tél.: 271-0629, après 6 heures.

OLDS, Cutlass, 1970, 40,000 milles, sièges baquets, conduite sport, toit rigide. Garantie 50,000 milles (transférable) $2,000. N. Valiquette. 10 à 6h. à: tél: 679-4450.

VOLVO modèle 122s-142s-144s-142GL-145s. Fort Chambly 658-6623

VOLKS 1965 avec radio. A vendre. $200. Téléphoner après 18h. à 279-2063 ou 849-4261.

RENAULT-16 1971, 24,000 milles. Excellente condition. Très économique. Prix $1,500. Appeler après 6 hres à 484-9391.

505 Roulottes - remorques

A vendre ou à louer. Tente-roulotte équipée. Couche 6 personnes. 669-9073.

506 Motocyclettes - bicyclettes

MOTO

KAWASAKI, 1973, 900cc, comme neuve, toute équipée, 3,000 milles. Après six heures: 435-1282.

HONDA 350, 1972, $600. Bonne condition. Téléphoner Robert après 6:30h. à 525-8210.

KAWASAKI 68, 245 cc., bonne condition, mécanique parfaite, 14,000 milles, après 5H, Gilles Tél.: 274-3823.

JEUNE HOMME SERIEUX, BONNE APPARENCE CHOMEUR OU DISPOSANT DE SON TEMPS DEMANDÉ POUR FAIRE LA DISTRIBUTION (À TEMPS PARTIEL) POSSIBILITÉ D'AVANCEMENT DANS L'ÉQUIPE DU JOURNAL LE JOUR. DOIT POSSÉDER UNE VOITURE ET DEMEURER DANS LE NORD (AHUNTSIC). COMMUNIQUEZ AVEC M. STÉNAUT. ENTRE 10 ET 12 H. À 384-9058

avis public

Prenez avis que Boivin Transport (1963) Inc. détentrice du permis no 113-V, fera une demande de permis spécial à la Commission des Transports du Québec pour obtenir le droit additionnel suivant à la clause B de son permis: la détentrice aura le droit de tirer des remorques arrivant à/ou partant de la rampe de "Piggy-back" de la Compagnie des Chemins de Fer Nationaux à Montréal.

Tout intéressé qui désire s'opposer à la présente demande devra le faire dans les quatre (4) jours suivant la première parution de cet avis.

Urbain et Chartrand Inc. s'est adressé à la Commission des Transports du Québec pour obtenir l'autorisation d'effectuer les voyages suivants, pour le compte du service de la récréation de Ville Laval: 9 juillet 1974 - Rawdon. le 17 juillet '74 - Parc Belmont. 1er et 7 août '74 - Valleyfield. Service local les 23-26-30 juillet et les 5-7-14 août 1974 d'un point à l'autre dans Ville Laval. Tout intéressé doit faire parvenir son opposition à la Commission des Transports dans les 4 jours de la première publication.

Prenez avis que G.M. Patry Ltd. s'adressera à la Commission des Transports du Québec afin d'obtenir le permis spécial suivant: TRANSPORT RESTREINT-LONGE-DISTANCE-ROUTE RESTREINTE, de la frontière Québec-Ontario (tout port d'entrée) à l'Aéroport international de Dorval et retour, pour le transport de fret aérien et de fret express aérien. POINTS D'origine et de destination: l'aéroport International de Toronto (Milten) et l'aéroport International de Dorval (Québec).

Le tout sujet à l'obtention d'un Permis connexe de l'Ontario Highway Transport Board.

tout intéressé peut contester cette demande de permis spécial déposée à la dite Commission dans les quatre jours de la première parution de cet avis en s'adressant à la Commission des Transports du Québec, 800 est, boul. de Maisonneuve, suite 700, Montréal.

Prenez avis que Mercier Express Inc., détentrice du permis no. 1637-V, fera une demande de permis spécial à la Commission des Transports du Québec pour obtenir le droit additionnel suivant à la clause C de son permis: la détentrice aura le droit de tirer des remorques appartenant à des transporteurs américains, détenteurs de permis de l'Interstate Commerce Commission arrivant à/ou partant de la rampe de "Piggyback" de la Compagnie du Penn Central Transportation Co. à Valleyfield.

Tout intéressé qui désire s'opposer à la présente demande devra le faire dans les quatre (4) jours suivant la première parution de cet avis.

À Mademoiselle Stella Breton, domiciliée et résidant avant sa disparition au 5959 de Laroche, en les cité et district de Montréal, vu son absence prolongée; sa disparition; vu son retard dans les échéances, Monsieur Yvon Patenaude, domicilié et résidant au 4048 Boyce, en les cité et district de Montréal (tél: 255-5128), en vertu du contrat intervenu entre les parties en rapport avec un commerce, situé au 5965 de Laroche, Montréal, a dû reprendre possession du dit commerce le 1er juin 1974.

PETITE ANNONCE? COMMUNIQUEZ AVEC GINETTE TREMBLAY 331-8961



carrières

Université du Québec à Montréal

VICE-RECTORAT AUX COMMUNICATIONS
POSTES DE CADRES A L'AUDIO-VISUEL

POSTE OUVERT: RESPONSABLE DU SERVICE DE L'EXPLOITATION

FONCTIONS:

—Assume la responsabilité de la mise en disponibilité d'appareils et de matière première de production aux usagers.
—Affecte et dirige le travail du personnel relevant de son secteur (magasiniers, opérateurs, etc.) et s'assure que son personnel reçoive le perfectionnement professionnel complémentaire requis.
—S'assure que les politiques générales, directives, règlements et procédures de l'Université et du service soient connus et appliqués par le personnel qui relève de sa juridiction.
—Il a la responsabilité du prêt d'appareils et s'assure que les besoins des usagers soient comblés à leur satisfaction, que les prêts effectués soient enregistrés et que les rappels nécessaires soient faits pour assurer le retour des appareils en temps utile.
—Il a la responsabilité de voir à ce que les appareils soient régulièrement vérifiés, et que les ajustements ou réparations nécessaires soient faits en temps utile.
—Il signale à l'attention du directeur toute irrégularité dans le fonctionnement du système de prêt ou toute disparition d'appareils et fait les démarches administratives conséquentes.
—Il a la responsabilité de fournir, lorsque requis, les opérateurs d'appareils et s'assure de leur rendement.
—Il a la responsabilité des magasins de vente de matière première de production et s'assure que les règlements et procédures de l'Université et du service soient mis en application en matière de vente, de facturation, etc...

QUALIFICATIONS:

—Connaissances théoriques (reconnues par des cours) dans les différents domaines de l'audio-visuel appliqué à l'enseignement.
—Expérience minimum de plus de 5 années dans un service audio-visuel.
—Connaissances théoriques et pratiques en administration. Une combinaison d'expérience et de scolarité jugées pertinentes aux fonctions décrites ci-haut sera exigée.

POSTE OUVERT: RESPONSABLE TECHNIQUE (CADRE CONSEIL)

FONCTIONS:

—Assiste le directeur du service dans l'établissement des grandes politiques et de la philosophie générale de l'audio-visuel, en conformité avec les objectifs et le mandat du service et supervise et coordonne les aspects techniques du service.
—Assure la meilleure cohésion possible à l'intérieur du service audio-visuel pour permettre une exploitation optimale du support technique dont dispose le service.
—Il est responsable de l'évaluation du rendement technique du personnel du service auprès du directeur. Il est également responsable de voir à ce que le personnel reçoive le perfectionnement professionnel complémentaire requis.
—Il s'assure que les besoins du service en matière de support technique soient comblés en tenant compte des ressources disponibles, des priorités établies et des engagements déjà pris, le tout en collaboration avec les responsables de l'exploitation et de la production.
—Il fait toute expertise en matière technique, qui pourrait lui être demandée.
—Il exécute toutes autres tâches compatibles avec sa fonction.

QUALIFICATIONS:

—Diplômé de technicien en électronique.
—Connaissances théoriques et pratiques en administration.
—Expérience minimum de 10 années dans les techniques audio-visuelles.
—Reconnu comme technicien sénior.
—Une expérience supplémentaire dans un service audio-visuel sera considérée. Une combinaison d'expérience et de scolarité jugées pertinentes aux fonctions décrites ci-haut sera exigée.

POSTE OUVERT: RESPONSABLE DU SERVICE DE LA PRODUCTION

FONCTIONS:

—Assume la responsabilité de l'ensemble de la production audio-visuelle du service, et à cet effet dirige le travail des réalisateurs et des producteurs.
—Il supervise et coordonne toute la production du Service audio-visuel.
—Il assure la meilleure cohésion possible à l'intérieur de son secteur pour permettre une exploitation optimale des ressources de production du service.
—En suscitant la recherche et la créativité il assure en collaboration avec le directeur du service, l'amélioration de la production et celle des méthodes et procédés de travail.
—S'assure que son personnel reçoive le perfectionnement professionnel complémentaire requis.
—Il affecte le personnel relevant de sa juridiction (producteurs, réalisateurs, assistantes à la production, assistants) aux diverses production et en dirige le travail en s'assurant que les grandes étapes de la réalisation et de la production soient franchies par les équipes de production et que les diverses opérations qu'elles regroupent soient effectuées de façon systématique.

QUALIFICATIONS:

—Connaissance théoriques (reconnues par des cours) de la production audio-visuelle.
—Expérience minimum de plus de 5 années en production audio-visuelle préférablement en milieu scolaire.
—Connaissances théoriques et pratiques en administration.

SALAIRE:

—Selon l'échelle de salaire des cadres, classe V.

Les candidatures accompagnées d'un curriculum vitae doivent parvenir au Secrétariat général avant le 14 juin 1974 à 17 heures, bureau 7185, Pavillon Louis-Jolliet, 355 ouest, Ste-Catherine, Montréal H3C 3P8.

le consommateur

Un Comité anti-exploiteurs réclame la démission de Niquette Delage

par Marie Vallée

Mme Niquette Delage est directeur de l'Office de protection du consommateur. Le Comité anti-exploiteurs du Centre-Sud de Montréal lui reproche dene pas avoir eu le courage d'appliquer le pouvoir que lui donne la loi de retirer le permis à un vendeur itinérant qui enfreint les règlements, dans le cas particulier de Sondec que ce Comité lui avait soumis, et de vouloir tenir secrètes les recommandations qui accompagnaient sa décision.

En conséquence, si cette décision n'est pas rendue publique intégralement aujourd'hui, le Comité se propose d'envoyer un télégramme au ministre Tetley pour l'aviser officiellement de la demande de démission s'adressant à son directeur de l'Office de protection du consommateur.

Elle reconnait les faits

Après avoir manifesté tout l'avant-midi d'hier devant les bureaux de l'Office à Montréal, le comité a expliqué aux journalistes que les témoignages apportés par les consommateurs lors de l'étude de la situation par Mme Delage, établissent hors de tout doute qu'il y a eu effectivement de fausses représentations dans les méthodes de vente des encyclopédies Sondec. L'article 92 de la loi de protection du consommateur dit que si un vendeur itinérant enfreint le règlement 7.03 de la même loi, le directeur "peut" lui retirer son permis. En ne le faisant pas, mais en affirmant dans une lettre au groupe "imposer des conditions d'opération strictes à cette compagnie" elle reconnait ouvertement que cette compagnie n'est pas sans reproche. En ne voulant pas informer le public du contenu détaillé de ses décisions, elle montre clairement qu'elle cherche davantage à protéger la compagnie que les consommateurs. C'est pour cette raison que ces consommateurs, qui ont obtenu en fait, un remboursement de Sondec en remettant les livres achetés, déclarent qu'elle n'est plus apte à diriger un Office qui s'appelle justement de "protection du consommateur".

Dangereux précédent

Christiane Tremblay, jeune porte-parole du groupe, ajoute qu'il s'agit là d'un dangereux précédent. En effet si on laisse passer cette décision sous silence, on reconnait le fait que les enquêtes et décisions concernant les consommateurs peuvent être faites par l'Office sans que celui-ci n'ait de compte à rendre aux consommateurs. Cette attitude est inadmissible de la part d'un gouvernement qui s'affirme d'avant-garde dans la protection du consommateur.

Le groupe a fait savoir son intention d'aller manifester à Québec lors du prochain colloque organisé par l'Office. Malgré que ce groupe soit entré officiellement en contact avec l'Office lors des problèmes avec Sondec, il n'a pas été invité au colloque, qui doit réunir les 13 et 14 juin prochains les représentants de tous les organismes de consommateurs, et aussi ceux de l'industrie et du commerce.

Un droit fondamental du consommateur: le droit à l'information

—l'IPIC

QUÉBEC (PC) — La loi devrait obliger l'Office de la protection du consommateur à publier intégralement toutes ses décisions administratives, affirme l'Institut de promotion des intérêts des consommateurs.

"Il s'agit là d'un droit fondamental du consommateur: le droit à l'information, surtout celle venant d'un organisme qui a pour rôle de le protéger", dit l'IPIC dans un communiqué publié mardi. Notant que la loi n'oblige pas l'Office à publier ses décisions administratives, qui ne sont pas des jugements, le communiqué ajoute: "Tout consommateur est en droit de connaitre le pourquoi des décisions rendues par l'Office. On peut comprendre que, pour certains organismes gouvernementaux ou ministères, le secret de certaines décisions administratives soit nécessaire dans l'intérêt public, mais dans le cas de l'Office, on peut se demander quels intérêts le secret protège-t-il?"

Comme exemple de cette situation, l'IPIC a cité le cas d'une compagnie spécialisée dans la vente d'encyclopédies qui vient de comparaitre devant l'OPC.

À la suite de nombreuses plaintes, l'office a enquêté sur les procédures de vente de la compagnie et a décidé de ne pas retirer à l'organisation son permis de vente de porte à porte, à la condition qu'elle se conforme à certaines conditions.

L'IPIC déplore que cette décision n'ait pas été rendue publique en entier pour l'information de la population.

Un comité entendra à huis clos le constructeur Talbot à Longueuil

par Marie Vallée

C'est à huis clos que le Conseil municipal de Longueuil entendra les avocats de P. Talbot Inc. au sujet de la demande d'enquête faite par l'Association des propriétaires du projet P. Talbot Inc.. Cette association a déposé publiquement son dossier de vices de construction aux propriétés et d'anomalies dans l'application des règlements municipaux relatifs à l'émission des permis de construction et d'occupation, lors d'une assemblée du Conseil il y a deux semaines.

Quelques jours après la demande d'enquête faite par les propriétaires, ceux-ci aussi bien que le maire Robidas et la Ville de Longueuil recevait conjointement une poursuite en dommages de Talbot Inc. au montant de $100,000. Alors que cette requête en dommages-intérêts n'a évidemment pas été encore entendue, les avocats de Talbot ont envoyé un télégramme au Conseil municipal lui demandant d'être entendus privément sur cette affaire. C'est le maire-suppléant Briand, en l'absence de M. Robidas, qui a annoncé à la réunion de lundi dernier que le Conseil avait répondu affirmativement à la demande des avocats de P. Talbot Inc.

Après la levée de la séance, M. Briand a accepté de répondre à quelques questions des citoyens présents. M. Meunier président de l'Association des propriétaires, en a profité pour demander pourquoi le constructeur Talbot ne venait pas, comme eux, dire publiquement ce qu'il avait à dire. C'est le conseiller Gravel qui a répondu à la question: "On ne peut pas forcer quelqu'un à venir nous dire quelque chose au Conseil. Tout ce qu'on aurait pu faire, c'est de refuser de recevoir les avocats de Talbot en comité. Mais nous n'avions pas de raison de le faire. On est intimé au même titre que vous dans la poursuite. On va donc écouter ce qu'ils ont à nous dire. On vous dira ensuite ce qu'on en pense".

Inquiétude

Cette réponse n'a pas du tout satisfait les membres de l'Association des propriétaires qui étaient présents. Ils ont peur de se faire "passer un sapin", comme ils ont dit après la séance du Conseil. D'autant plus que M. Briand dans une première intervention lors de son dialogue avec les citoyens avait exprimé l'opinion "personnelle", que les cols bleus et leur grève de 72 n'avaient rien eu à faire dans le problème de l'émission des permis d'occupation aux propriétaires. Cela était pourtant l'essentiel de la réponse que le maire Robidas avait fait la semaine précédente, au cours de la réunion officielle du Conseil.

Les propriétaires commencent à se demander si, un jour, toute la lumière sera faite sur cette pénible histoire de maisons unifamiliales construites en contrevenant aux normes du code national du bâtiment.

centre de couture PARENT

Est fier de vous présenter pour la 1ère fois à ce bas prix

TEL QU'ANNONCÉ À LA TÉLÉVISION

La **Zig-Zag** automatique de Luxe **BROTHER** 74 avec le point S-T-R-E-T-C-H

Une combinaison de valeur, beauté et performance, cette machine vous offre plus pour votre argent que n'importe quelle autre sur le marché.

Regardez bien ces caractéristiques:
Mécanique de luxe, montée sur axes et fourches métalliques. Pas de courroie d'entrainement.
Moteur caché.
Griffes escamotables pour repriser et broder sans attachement ou plaque.
Bobineur automatique.
Coud à deux aiguilles.
Point S-T-R-E-T-C-H pour les tissus à la mode.
Zig-Zag ultra large.
Fait les boutonnières.
Fixe les boutons.

GARANTIE 25 ans,
2 ans de service gratuit et cours de fonctionnement inclus.

OFFRE DE PRÉSENTATION



25 ANS DE GARANTIE: Les défectuosités de fabrication seront remplacées dans la période des vingt-cinq ans. Une année de service gratuit ainsi que pour les pièces incluant le moteur. Sauf le remplacement des pièces communes telles que l'ampoule la courroie etc.

seulement $99.95

en quantité limitée

10 MAGASINS POUR MIEUX VOUS SERVIR

Centre d'Achats Wilderton, 2667, Van Horne, 735-0284	Ville de Sherbrooke, Carrefour de l'Estrie, 567-3031	Place Des Ormeaux, Chemin Chambly, 670-3550	À L'EST, 3894 est, rue Ontario, 526-1541	Centre Laval, 1600, rue Le Corbusier, 681-9801
Ville LaSalle, Place Le Cavelier, 8210, boul. Champlain, 363-2371	Plaza St-Hubert, 7053, rue Saint-Hubert, 271-2844	Centre Langelier, Coin Jean-Talon, 256-8081	Plaza St-Hubert, 6411, rue Saint-Hubert, 274-4419	St-Laurent Le Bazar, 3700, Côte-Vertu, 332-1303

le monde

Nixon entend tirer profit de la remontée du prestige américain dans le monde arabe

WASHINGTON (AFP) — La Maison-Blanche a confirmé hier que le président Nixon fera un voyage officiel au Proche-Orient du 12 au 15 juin.

À l'invitation des gouvernements respectifs, M. Nixon visitera l'Égypte les 12 et 13 juin. Il se rendra ensuite en Arabie saoudite les 14 et 15 juin, en Syrie les 15 et 16 juin, en Israël les 16 et 17 juin et en Jordanie les 17 et 18 juin.

Le président, qui sera accompagné de Mme Nixon et du secrétaire d'État Henry Kissinger, quittera Washington lundi matin le 10 juin et passera la nuit , à l'invitation du gouvernement autrichien, à Salzbourg.

Il rentrera directement de Jordanie aux États-Unis le 18 juin. La Maison-Blanche communiquera prochainement l'itinéraire détaillé du voyage présidentiel au Proche-Orient.

En annonçant officiellement ce voyage, le porte-parole de la Maison-Blanche a déclaré que, depuis plusieurs mois, on assistait à un renforcement de la confiance mutuelle entre les États-Unis et les pays du Proche-Orient.

En se rendant au Proche-Orient, a ajouté le porte-parole de la Maison-Blanche, le président Nixon entend confirmer personnellement cette tendance mutuelle.

Le voyage de M. Nixon, suivant de quelques jours la signature de l'accord entre Israël et la Syrie sur le désengagement de leurs forces au Golan, coïncide avec une remontée frappante du prestige américain dans le monde arabe.

En même temps, ce voyage devrait contribuer à rehausser la popularité du président aux États-Unis.

M. Nixon passera une semaine seulement à Washington avant de repartir pour un nouveau voyage à Moscou, où se tiendra, à partir du 27 juin, le troisième sommet américano-soviétique.

Objectifs

Le porte-parole de la Maison-Blanche a déclaré que l'objectif général du voyage du président Nixon était de consolider ce qui a été réalisé sur le chemin de la paix.

En Égypte, les conversations de M. Nixon avec le président Sadate auront pour but de renforcer encore les relations entre les deux pays et de promouvoir la compréhension et l'amitié mutuelles entre leurs deux peuples.

En Arabie saoudite, M. Nixon s'apprête à renforcer les liens d'amitié avec le roi Fayçal et à échanger des idées et des points de vue sur les questions d'intérêt commun''.

En Syrie, dit la Maison-Blanche, les États-Unis ont l'intention de préparer le rétablissement des relations diplomatiques rompues en 1967.

En Israël, le président Nixon se réjoui d'avoir l'occasion de rencontrer le président Latzir et de renouer sa vieille amitié avec le premier ministre Rabin.

En Jordanie enfin le président aura l'occasion de renouer sa vieille amitié avec le roi Hussein.

Prêt américain

D'autre part, M. Henry Kissinger a clairement laissé entendre, hier, qu'un crédit de $100 millions contenu dans le projet de loi sur l'aide à l'étranger était en fait destiné à la Syrie.

Devant la commission des Affaires étrangères de la Chambre des représentants, le secrétaire d'État américain a déclaré que si le gouvernement de Damas respectait son accord de désengagement avec Israël, ce crédit serait demandé au Congrès à son intention.

La famine en Ethiopie

Pour 3 millions de paysans, la survie est encore incertaine

DJIJICA, Ethiopie (AP) — Des tracteurs avancent difficilement dans la boue qui recouvre l'immense plaine autour de Djijica. Paysans et animaux boivent dans les mares.

Les graines ont germé, et à perte de vue s'étend un mince tapis d'herbe verte. Il y a quelques semaines encore, la région avait un aspect quasi-désertique après deux années de sécheresse. Maintenant, des averses torrentielles s'abattent sur ce centre militaire et agricole situé à une cinquantaine de kilomètres de la Somalie hostile.

''Avec la température qui règne ici, s'il n'avait pas plu pendant encore une quinzaine, on aurait assisté à une véritable hécatombe'', déclare Dave Ellaway, un volontaire de la Croix-Rouge britannique.

Déjà les trois quarts du cheptel bovin avaient succombé et parmi les survivants, beaucoup devaient périr, la pluie revenue, après s'être gorgés de nourriture. Mais il faudrait encore qu'il pleuve durant les prochains mois avant de pouvoir effectuer les premières récoltes dans la province du Harrar, en Éthiopie orientale. D'ici là, les habitants dépendront dans une large mesure des programmes d'aide alimentaire dont la mise en oeuvre est entravée par le manque de fonds, l'insuffisance des moyens de transport, les grèves et la bureaucratie.

Pour ceux de Djijica, de même que pour trois millions de paysans éthiopiens des régions ravagées par la sécheresse, la survie est encore incertaine.

Optimistes et pessimistes

A Addis-Abeba, les responsables des organisations de secours occidentales déclarent qu'ils sont en train de gagner la bataille contre la famine. La mortalité est revenue à un taux quasi normal dans la plupart des provinces, alors que l'an dernier des dizaines de milliers d'Éthiopiens étaient morts de faim dans les campagnes.

Le gouvernement éthiopien a prévu un programme de relèvement de l'agriculture d'un montant de $15 millions, dont il entend demander que $12.5 millions soient financés par les pays étrangers contribuant à l'aide au développement.

Mais dans l'état actuel des choses, M. Shimelis Adugha, le commissaire éthiopien qui organise les secours aux victimes de la sécheresse, décrit la situation sous des couleurs assez sombres.

Son bureau est encombré de photos édifiantes, montrant, notamment, des enfants sous-alimentés et des nomades faisant brûler d'énormes bûchers de caracasses d'animaux, qu'il a prises au cours d'une récente tournée en avion dans le désert d'Ogaden, à proximité.

Nomades

En dépit des importants envois de céréales étrangères, M. Shimelis n'exclut pas la possibilité qu'une aggravation de la situation alimentaire dans le sud-est de l'Éthiopie provoquer un désastre de plus grande dimension encore que les précédents.

Il pense que des centaines de milliers d'Éthiopiens auront besoin de recevoir une aide alimentaire pendant encore, au moins, un an, et il compte demander aux 40 nations qui participent à ce programme 250,000 tonnes de céréales, soit environ 100,000 tonnes de plus que la quantité qu'elles se sont engagées à livrer cette année.

Dans les provinces de Wollo et de Tigre, au nord-est du pays, qui avaient été durement touchées par la sécheresse l'an dernier, la pluie a fait sa réapparition, ainsi que dans le sud-ouest.

Mais la plupart des observateurs sont d'avis qu'on ne peut compter sur des récoltes normales car les paysans, épuisés par la sous-alimentation, manquent de semences et aussi de bovins pour labourer. Les conditions sont encore plus mauvaises dans les provinces de Harrar, de Bale et de Sidamo, dans l'extrême sud-est éthiopien.

Dans le Harrar, en Éthiopie orientale, les autorités locales ont demandé des secours en vivres pour quelque 700,000 habitants, principalement les membres des tribus nomades qui depuis des millénaires se déplacent avec leurs troupeaux des rives de la mer Rouge aux confins de l'actuel Kenya.

Les difficultés de ravitaillement de ces tribus errantes ne sont pas l'un des moindres problèmes qui se posent aux autorités responsables.

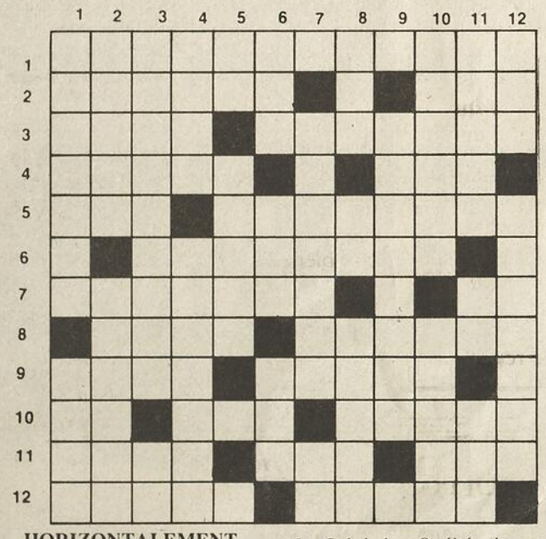
Capturé avec le sourire, il est tué 6 heures plus tard



Le ministre cambogien de l'Education, M. Keo Sangkim, que l'on voit ici à gauchem en haut, souriant, au moment de sa capture par les étudiants, sera 6 heures plus tard éventré avec un barreau de chaise de classe. Un ancien ministre de l'éducation, M. Tach Chia, a également été tué. Les étudiants détenaient les deux hommes en otages pour les échanger contre cinq de leurs camarades détenus. Le double meurtre est survenu lorsque les troupes gouvernementales ont investi l'école.

Avec le Petit Robert, on trouve toujours ses mots.

No. 82 PAR GERMAIN



HORIZONTALEMENT

1—Les gens qui en ont sont intéressants.
2—Suçon qui fait avancer le plus têtu des ânes. — Poss.
3—Poss. — Toutes les femmes qui font ça naturellement préféreraient ne pas le faire. Toutes celles qui ne le font pas voudraient le faire. Allez y comprendre quelque chose!
4—On ne sait plus où donner de la tête quand on en a des comme ça d'ouvrage! — Ne rien faire en est un (devise de paresseux).
5—Rêve de naufragé. — Sale maladie qui attaque l'homme en bas de la ceinture (plur.).
6—Situation qui révèle si vous êtes mariés(es), veufs(ves) ou à côté.
7—Qualifie une mèche que tout le monde connait. — Appris.
8—Vers la fin du party:''Bof! une de... hips... plusse ou une... hips... de moins...''. — Il fait des mots croisés dans l'autobus.
9—S'exprime en éclaboussant! — Ce qu'on vous demande le matin à l'hôpital: ''Si ça vous tente pas, forcez-vous''.
10—Note. — Poss. — Parle pour gagner du temps (en parlant d'un conférencier).
11—Elle est bien exploitée en temps d'élections. — (Suite) Qualifie celui qui l'a très bien exploitée... — Dépouillés.
12—Dans le dos d'un sofa. — La nase, vulgairement appelée le hotu, en est pleine (sing).

VERTICALEMENT

1—Est tout énervée, tout excitée, toute frémissante. — La première qu'on voit dehors annonce le printemps.
2—Celui des Québécois est comme celui de l'intelligence: c'est un long processus! — Ce que vous avez l'air quand vous êtes trop penchés sur vos mots croisés (qual).
3—Celui du tonnerre n'est pas silencieux (comparé à un autre...). — Manies séculaires.
4—Titre de roi. — Le mien est arrivé à Québec en 1667, à peu près... (j'étais là, mais je portais pas attention...).
5—Pronon collectif. — Vous vous demandez pas parfois quelle... de fou qui fabrique ces mots croisés?
6—C'est bien là que vous assistez à la messe, n'est-ce pas! — Diguedi-guedi - ah - ah! — Article.
7—Grosse tête à l'Université. — Article.
8—Amant qui ne pense pas toujours à ça (au moins une minute par jour)... — Interj. — ''Môssieu'' en jargon de juristes.
9—Qui pointe dans un tissu.
10—Qui ne fait rien du tout. — Braille.
11—Action par laquelle on dégarnit le dos d'un monton. — Pr. pers. — Université populaire...
12—Ce n'est pas le Nord, ni l'Ouest. — Elles coulent fort au printemps.

Solution du No. 81

P	R	E	D	E	S	T	I	N	E	E	S
A	I	M	A	N	T	■	N	O	N	C	E
I	■	A	M	O	U	R	S	■	F	U	I
S	■	S	E	R	P	E	T	T	E	■	N
S	O	C	■	M	I	■	A	■	R	U	■
E	C	U	■	E	D	I	L	E	■	N	E
N	■	L	I	S	I	B	L	E	S	■	X
T	I	E	N	■	T	E	E	■	A	M	I
■	L	■	S	I	E	R	R	A	■	I	L
B	O	N	A	S	S	E	■	R	A	M	E
O	T	O	N	S	■	S	O	I	R	E	E
T	E	N	E	U	R	■	R	A	T	E	S

Les noms propres, les abréviations et les symboles chimiques sont proscrits.

Londres se dit prêt à abandonner sa souveraineté sur l'Irlande du Nord

LONDRES (AFP Reuter) — ''Nous abandonnerons notre souveraineté sur l'Irlande du Nord si la solution politique qui doit remplacer le gouvernement provincial démissionnaire n'est pas acceptable pour l'ensemble de la population d'Ulster'', a affirmé, hier, devant la Chambre des communes, M. Harold Wilson, au cours de la deuxième et dernière journée du débat extraordinaire sur l'Irlande du Nord.

''Il est impossible que tous ceux qui vivent de ce côté-ci de la mer d'Irlande puissent accepter indéfiniment d'avoir à cicatriser les blessures que la population d'Ulster s'inflige à elle-même'', a déclaré le premier ministre britannique.

''Ce que l'on nous demande de tolérer et en outre de subventionner suscite une impatience grandissante dans le pays'' a-t-il ajouté. Toutefois, s'il a brandi la menace d'un total retrait britannique d'Irlande du Nord, M. Wilson a réaffirmé son attachement au principe du partage des pouvoirs à Belfast entre les deux communautés protestante et catholique. ''Le partage des pouvoirs demeure le seul espoir'', a souligné le premier ministre. M. Wilson a encore indiqué qu'aucune ''solution imposée'' par Londres ne pourrait fournir une ''réponse durable'' à la crise ulstérienne. Le rôle du gouvernement britannique est simplement ''d'aider'' tous les Irlandais du Nord à trouver ensemble cette solution.

Gréviste de la faim

Par ailleurs, la mort de l'activiste irlandais Michael Gaughan, au bout de 60 jours de grève de la faim, dans un hôpital de prison britannique, a accentué en Grande-Bretagne comme en Irlande du Nord la crainte de violentes représailles de la part de l'aile provisoire de l'Armée républicaine irlandaise IRA.

Les services de sécurité ont multiplié hier les mesures de précaution à l'intérieur et aux abords des immeubles administratifs, ainsi qu'en mer et aux aéroports. Les ministres du gouvernement ont déjà des gardes du corps armés.

A.F.E.U.S.
BILL 22

L'Association Fédérative des étudiants de l'Université de Sherbrooke convoque tous ses membres à une soirée d'étude du Bill-22. Cette soirée d'étude aura pour but la rédaction et l'envoi d'un Mémoire à l'Assemblée Nationale.

Mercredi, 5 juin
à 20:30 heures
Local 259
Centre Social
UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE
Sherbrooke

Pour plus d'informations — (819) 565-5644

Watergate: le trou de 18 minutes n'est pas accidentel

WASHINGTON AFP — Le groupe des six experts commis à l'examen technique de la bande magnétique de la Maison blanche sur laquelle manque une portion de conversation de 18 minutes et demie a conclu que le ''trou'' avait été causé par au moins cinq manoeuvres séparées pour effacer l'enregistrement.

La conversation, enregistrée le 20 juin 1972, avait eu lieu entre le président Nixon et son chef de cabinet, M. H. Haldeman. L'expert choisi par la Maison Blanche, M. Michael Hecker, de l'Institut de recherches de Stanford, s'est montré d'accord avec les conclusions de ses autres collègues sur tous les points. Il a déclaré cependant qu'il n'était pas d'accord avec le point du rapport stipulant ''qu'il était impossible qu'une machine défectueuse ait causé le blanc''.

Il a ajouté qu'il pensait personnellement que l'appareil utilisé par Rose Mary Woods, la secrtaire du président, avait fait défaut au moment où le blanc s'est produit.

Avant même que le rapport remis au juge Sirica ait été publié hier, M. Charles Rhyne, avocat de Miss Woods, avait demandé au juge de ne pas recevoir ce rapport comme preuve testimoniale, parce que, selon lui, les conclusions des experts étaient ''fondées sur des suppositions et des probabilités sujettes à controverse'' et qu'elles contredisaient le témoignage de sa cliente, en novembre dernier.

Aussitôt après la publication du rapport, M. James St. Clair, avocat de la Maison Blanche, a déclaré que le document des experts donnait l'impression — fausse, selon lui — ''que toutes les portions de la partie manquante avaient été effacées manuellement et délibérément''. Il a fait valoir en outre que l'expert choisi par la Maison Blanche s'était bien gardé de conclure, avec ses collègues, que le blanc n'avait pu être causé par un mauvais fonctionnement de l'appareil utilisé pour la transcription de l'enregistrement.

Golda Meir quitte le pouvoir

JERUSALEM (Reuter) & Mme Golda Meir, premier ministre sortant israélien, qui a passé officiellement ses pouvoirs, hier, sortant israélien, qui a passé officiellement ses pouvoirs, hier, à son successeur M. Yitzak Rabin, a déclaré qu'elle allait renoncer également à son siège au parlement.

Mme Meir devrait passer les prochains mois à voyager dans le pays et à l'étranger afin de collecteur de fonds pour Israel.

Elle a par ailleurs l'intention d'écrire ses mémoires et, selon des informations parues dans la presse israélienne, un éditeur britannique lui aurait proposé $250,000.

Sondage sur la politique de Nixon

NEW YORK (AP) — Un sondage d'opinion effectué début mai par l'institut Louis Harris montre que 82 pour cent de 1,555 chefs de famille interrogés et répartis dans tous les États-Unis, rejettent l apolitique du président Nixon, que 15 pour cent l'approuvent, et que trois pour cent sont sans opinion précise.

C'est la première fois que les mesures économiques prises par le président Nixon sont aussi impopulaires depuis son entrée à la Maison Blanche.

vie et culture

Le 8e Festival du jeune théâtre québécois à Rimouski (fin)

A la suite d'un tel Festival tous les espoirs sont permis

par Michel Beaulieu

envoyé spécial du Jour

Il faudrait sans doute, pour mettre un terme à ce bilan de ce que fut le Festival du jeune théâtre qui a pris fin dimanche dernier, consacrer quelques lignes aux spectacles dont nous n'avons pas parlé jusqu'à maintenant.

Ces spectacles constituaient, sinon des comètes, du moins des éléments constitutifs d'un tout organique. Et, si le théâtre québécois peut sembler être né avec *Les Belles-Soeurs*, de Michel Tremblay, créées en 1968, il n'en a pas moins crû grâce aux troupes du jeune théâtre qui, rejetant le théâtre de répertoire comme le théâtre français, a choisi de témoigner de lui-même. *Les Belles-Soeurs* demeurent d'ailleurs, au sens strict de la philosophie des dames du Rideau Vert, une erreur de parcours. Elles attendaient depuis longtemps sur les tablettes de venir en public s'arracher leurs timbres-primes.

Le théâtre québécois ne naît pas avec *Les Belles-Soeurs;* ce langage qui nous est propre, et qu'on réservait en quelque sorte au vaudeville, acquérait tout de même ses lettres de noblesse en sortant des arrière -cours où on l'avait confiné. La conquête d'un langage qui nous soit propre devait se révéler le facteur déterminant. La création collective et l'improvisation ne pouvaient surgir que d'une spontanéité qui s'accommodait mal des poncifs du français dit international. Le théâtre québécois naît de notre langage. Et, quand je dis notre langage, je n'entends pas celui des *Belles-Soeurs*. J'entends celui de chacun de ceux qui le font.

Lignes directrices

De cette littérale prise en main d'un langage qui véhicule une autre sensibilité que celle de nos célèbres "cousins", naît donc un théâtre. Et c'est par le jeune théâtre que ce langage envahira la scène, comme il est, dans la vie, omniprésent.

Les Festivals antérieurs ont marqué le pas et finalement la démarcation. Il y a deux ans encore, on permettait aux troupes de présenter des adaptations d'oeuvres étrangères. Et le chahut qui, à Québec, devait empêcher une troupe de donner un Ionesco, en 1972, sonnait le glas à toutes fins pratiques d'un théâtre qui ne concernait plus les jeunes, du moins quand ils le faisaient eux-mêmes. Ce qui ne les empêche pas d'aller au Nouveau Monde, comme on va au musée.

La prise en main d'un langage devait par ailleurs s'accompagner d'une contestation globale de la situation dans laquelle nous vivons, parallèlement à la recherche de nouvelles voies.

Ainsi, l'expression corporelle a-t-elle laissé place nette à la création collective. Chacun a quelque chose à dire, et le dit avec les moyens du bord, toujours avec ferveur, même si les résultats ne sont pas toujours heureux. En aucun cas, il ne saurait s'agir de cette mise en représentation figée à laquelle les institutions nous ont habitués, où tout s'y trouve sauf l'âme. Le jeune théâtre possède moins de techniques mais joue de plus en plus avec ses tripes, à partir de soi-même. C'est là la grande conquête, qui permet ensuite la diversification de la mise en oeuvre.

Des voies diverses

Si on pouvait, encore récemment, diviser les tendances du jeune théâtre selon l'engagement ou le désengagement politique, ce qui relevait de l'analyse la plus sommaire qui soit et se révélait faux, il n'en reste pas moins que dans son engagement même le jeune théâtre poursuit plusieurs objectifs et les poursuit par des voies qui semblent parfois irréconciliables. Pourtant, le théâtre dont importe avant tout le contenant rejoint celui qui mise sur le contenu puisque des recherches qui pourraient tout aussi bien tomber dans l'abstraction véhiculent des données de base similaires, sinon dans leurs applications pratiques à la scène, du moins dans l'intention. Cette intention porte un beau mot, bien galvaudé de nos jours par l'utilisation frauduleuse qu'en font les pouvoirs: celui d'identification, voire celui d'identité.

Un jour, nous pourrons sans doute revoir du théâtre étranger sans nous sentir trahis, ainsi que nous l'avons fait pour *l'Andromaque*, de Racine, montée par André Brassard. Brassard, en effet, nous offrait une nouvelle lecture d'un texte qui pouvait nous sembler tout à fait distant de notre sensibilité. Ces exceptions à la règle ne doivent pas nous faire oublier cependant qu'un combat visant à établir nos principes d'identification comporte l'assimilation de valeurs qui nous sont étrangères culturellement. Et, sinon leur assimilation, du moins la reconnaissance du fait. Le phénomène de rejet a sa raison d'être et continuera de l'avoir tant que nos assises culturelles ne déborderont pas, dans la pratique, sur le politique.

Par sa diversification même, par son intégration dans un certain nombre de milieux donnés, le jeune théâtre témoigne de sa vitalité. Et si chaque année, le Festival de l'Association québécoise du jeune théâtre poursuit sa courbe ascendante comme il le fait depuis quelques années, les plus grands espoirs nous sont permis. Même si on tente de le récupérer dans un avenir plus ou moins proche, le jeune théâtre poursuivra sa mission de novateur.

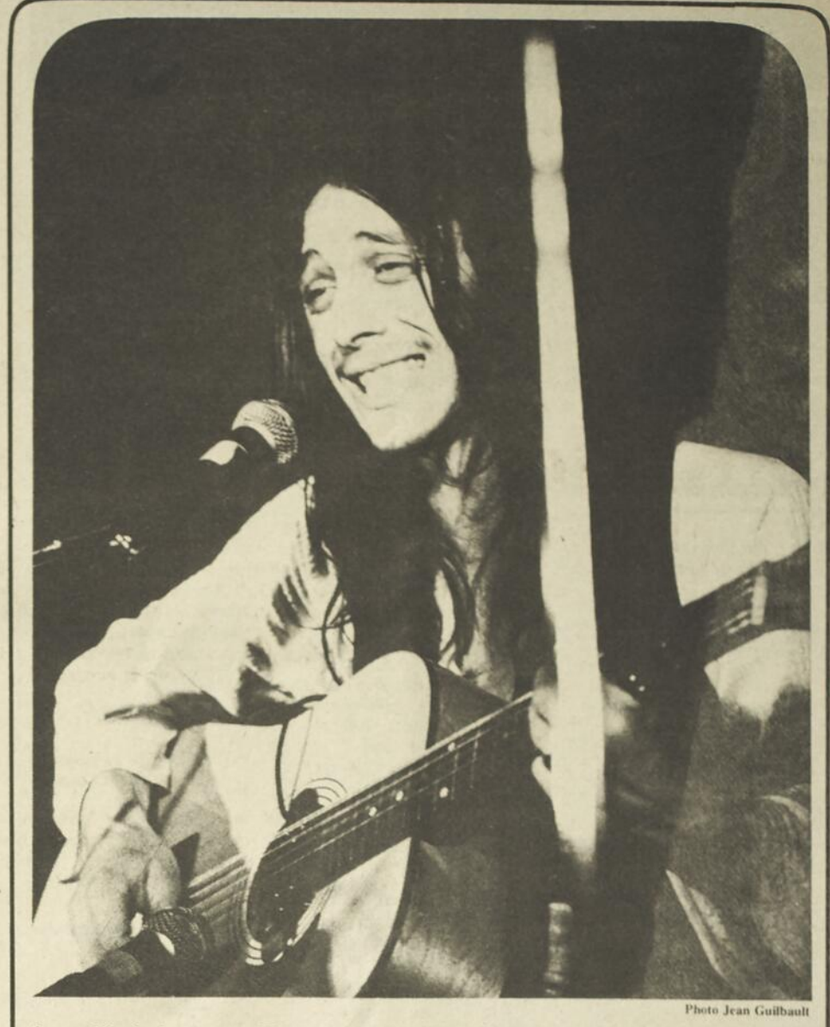


Photo Jean Guilbault

Serge Fiori, du groupe Harmonium, qui se produira les 8 et 12 juin à la Place des Arts, et le 13 juillet prochain à Terre des Hommes

"Harmonium", c'est une belle histoire d'amour

par K. Francoeur

Oyez! Oyez! gens de mon pays, j'ai une histoire à vous raconter: "Il était une fois trois jeunes et beaux Québécois qui un jour, par hasard, ont vu leurs routes se croiser. Ils se sont sentis, et ont découvert qu'ils avaient presque la même odeur!

Alors, ils se sont assis ensemble et l'un d'eux se mit à chanter. Aussitôt les deux autres prirent leur guitare et fredonnèrent avec lui. C'était merveilleux! Ils avaient presque le même son dans la tête! Alors, ils ont décidé de s'y mettre sérieusement.

Un an, mesdames et messieurs qu'ils ont travaillé! Sans arrêt! ils en mangeaient de la musique! Ne dormaient plus, ne sortaient plus, c'était terrible. Finalement, arriva ce qui devait arriver: ils accouchèrent d'un long-jeu! Un "spécial", je vous jure! Avec tout cet amour, ça ne pouvait pas faire autrement. De peine et de misère, ils finirent par pouvoir le mettre sur le marché. Ils ont eu bien des problèmes pour se trouver un producteur au Québec et finalement un monsieur de Toronto (encore un!) leur a fait confiance et ma foi, il ne doit pas le regretter

Que l'amour dure...

Et, oh! miracle! en trois mois, ils vendirent quinze mille copies! C'est pas beau ça?

Et, ça n'est pas tout: le samedi 8 juin, ils seront à la Place des Arts! (oui ma chère!) et tout est vendu, depuis la semaine dernière. Mais rassurez-vous, le mercredi 12 juin, il y a représentation supplémentaire."

Maintenant que vous connaissez mon histoire, je vous les présente: Serge Fiori, la voix, guitare et flûte traversière. Louis Valois, clavecin, basse et piano électrique. Michel Normandeau à la guitare acoustique et à l'harmonica.

Tout va bien pour eux maintenant, mais n'allez pas croire qu'ils se croient "partis pour la gloire". Ils ne sont que des débutants, ils ont beaucoup à apprendre (paroles, surtout, de leurs chansons qui sont peut-être un peu moralistes sur les bords) et ils le savent très bien. Mais pour les "petits nouveaux", ça promet!

Pourvu que l'amour puisse durer encore longtemps...

16 vedettes à Terre des Hommes

Zappa, Samson, Dufresne et Loggin et Messina à la Place des Nations

(PC) — C'est Frank Zappa qui inaugurera, le 29 juin, la saison artistique à Terre des Hommes. Au cours de l'été, 16 vedettes présenteront 12 spectacles en plein air, à la Place des Nations.

Voici la liste des artistes: Frank Zappa, le 29 juin; un spectacle Rock Revival, auquel participera une pléiade de vedettes, le 6 juillet; José Feliciano, le 10 juillet; Claude Dubois et Harmonium, le 13 juillet; Ginette Reno, le 20 juillet; Jean-Pierre Ferland, le 27 juillet; America et The Match, le 31 juillet; Joni Mitchel, le 4 août; Véronique Samson et le Ville Émard Blues Band, le 10 août; Eumir Deodato, le 17 août; Diane Dufresne, le 24 août; enfin, Loggin et Messina, le 31 août.

Les Rencontres pour un nouveau cinéma

La réalité ouvrière à travers deux analyses rigoureuses

par Jean-Pierre Tadros

Il n'est peut-être pas aussi facile que ça de réunir des cinéastes venant des quatre coins du monde (en l'occurrence d'Amérique latine, d'Europe et d'Afrique) et de les voir débattre d'un même problème sans qu'il se pose des problèmes de communication. C'est ce qu'on est en train de réaliser aux Rencontres internationales pour un nouveau cinéma qui se déroulent actuellement à Montréal.

L'épisode le plus cocasse se sera déroulée hier matin durant la conférence de Jean-Patrick Lebel. L'auteur de "Cinéma et idéologie" traitait alors du rôle et de la place du cinéma dans la lutte idéologique. Sujet théorique complexe et délicat entre tous et que Lebel analysera avec cette patiente minutie qui a déjà fait le succès de son essai. L'ennui, c'est que cette conférence, à la demande des participants latino-américains qui, la veille, avaient fait remarquer qu'ils ne pouvaient pas participer à des débats qui n'étaient pas traduits en espagnol, cette conférence donc fut traduite, paragraphe après paragraphe, en espagnol. Lebel lisait un paragraphe en français; un camarade en faisait ensuite la traduction en espagnol; et puis on reprenait en français, et ainsi de suite. Au bout d'une heure de ce petit jeu l'auditoire, sinon le traducteur, était totalement épuisé.

C'est alors qu'un participant fit remarquer qu'il était difficile de continuer ainsi plus longtemps. Après un débat quelque peu houleux sur le droit de chacun à comprendre et à participer, on décida de faire le décompte des participants latino-américains présents ne parlant qu'espagnol... Il n'y en avait alors aucun dans la salle. Jean-Patrick Lebel put alors reprendre la lecture de son texte sans interruption.

Le problème de traduction allait se reposer, de façon moins dramatique néanmoins, lorsque Guido Aristarco, théoricien italien, décida d'intervenir en italien. Petit moment de panique dans la salle. Mais tout retourna bien vite dans l'ordre.

Tout ceci pour saluer au passage les bienfaits de la traduction simultanée, et admirer la sagesse des organisateurs qui avaient prévu la traduction simultanée anglais-français. Il restait cependant l'espagnol, c'est-à-dire rien moins que le vaste continent latino-américain et son cinéma militant.

Cette petite anecdote aussi pour illustrer les problèmes d'organisation que pose une telle rencontre qui ne peut compter, soulignons-le au passage, que sur un budget fort limité. Également pour se demander si de longues conférences comme celle que nous donna hier Jean-Patrick Lebel, ont leur place à l'intérieur de ces Rencontres. C'est non seulement un genre sclérosé, mais surtout un genre qui va directement à l'encontre de cette volonté d'échanges et de confrontations qui semble s'être emparée des participants depuis le début de cette manifestation.

En attendant de faire le point sur cette question, il nous reste un texte admirable de Jean-Patrick Lebel dont nous reparlerons dans notre édition de samedi.

Une analyse d'une surprenante rigueur

Le long métrage documentaire helvétique d'Yves Yersin, que l'on a pu voir lundi soir, aura été, pour moi tout au moins, une étonnante surprise. J'imaginais difficilement qu'on puisse faire un film aussi dense, aussi riche à partir d'un sujet aussi mince, en apparence.

"Les derniers passementiers" est en effet un film sur les passementiers à domicile, c'est-à-dire ces paysans qui, pour arriver à survivre, se transforment en artisans — et leur modeste demeure en véritable atelier de tissage de ruban de soie. Mais parmi les passementiers à domicile on ne retrouve plus que des vieux; les jeunes étant peu enclins de toute évidence à se laisser exploiter comme le furent avant eux des dizaines de générations de la région bâloise. Et c'est précisément cette structure d'exploitation qui se dégage avec une vigueur étonnante de ce film.

Et pourtant, Yersin n'a fait que recueillir des témoignages. Comme il le dit fort justement, il s'est mis "à l'écoute des gens". Il a donné la parole aux artisans et aux fabricants-patrons, et à l'aide d'un montage d'une extrême rigueur, ces divers témoignages recueillis viendront se compléter, se préciser et s'expliciter les uns les autres. Aucune intervention de l'auteur, mais un regard attentif aux gestes et à la parole des gens.

Et sans le dire, pratiquement à notre insu, Yersin arrive à décrypter avec une précision stupéfiante une réalité sociopolitique, en apparence anodine, mais qui recèle en elle-même finalement les mécanismes inhérents de l'exploitation capitaliste.

Naturellement le film apparaît long. Mais c'est une longueur qu'on apprend vite à accepter. "Les derniers passementiers" est un très grand documentaire.

Un Meloche finlandais

Après la Suisse, ce sera au tour de la Finlande à nous surprendre avec un long métrage de fiction, "Coup de feu dans l'usine".

Ce film nous raconte l'histoire d'un Meloche finlandais, plus précisément d'un ouvrier acculé à tuer son patron, après un long cheminement de frustration. Il fait penser aussi et surtout au film de Marin Karmitz, "Coup pour Coup", avec lequel les points de comparaison abondent.

Mais ce que j'ai particulièrement aimé dans ce film, c'est qu'à partir d'une dramaturgie classique, le réalisateur est arrivé à analyser les rouages des relations ouvrier-patron- syndicat. Et personne n'en sortira très beau de cette analyse d'une réalité trop souvent gommée.

"Coup de feu dans l'usine" est un très bon film qu'on aimerait bien voir dans le circuit commercial.

Chez Son Père 5316, avenue du Parc, 272-8224
Ouvert tous les jours de midi à minuit du lundi au vendredi
salons particulier sans frais
DISCO BAR LE PÈRE MOUSSE
Tous les jours à partir de 9:00 P.M. lundi exceptés

POUR TOUS
LES CHINOIS À PARIS !
Un film de JEAN YANNE
LES CHINOIS DE JEAN YANNE ARRIVENT
Avec JEAN YANNE, MICHEL SERRAULT, BERNARD BLIER, NICOLE CALFAN
Moins de 14 ans $1.00
FLEUR DE LYS 858 est, Ste-Catherine 288-3303
CINÉMA DE PARIS 896 o. Ste-Catherine 861-2996

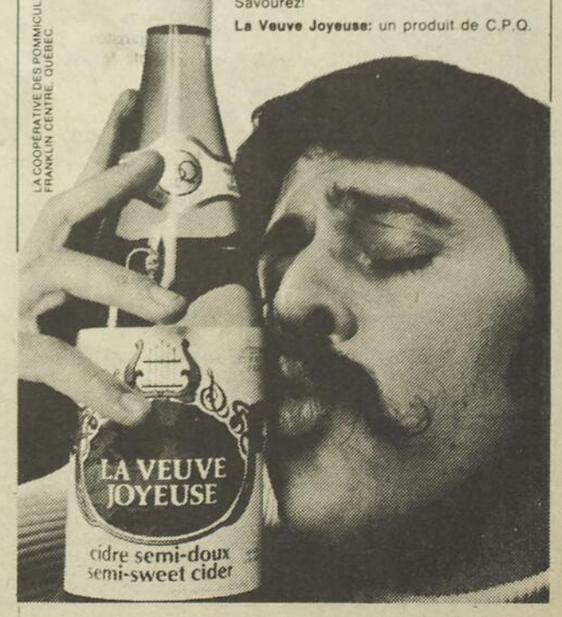
SALLE RESNAIS 18 ANS
elysée 35 MILTON 842-6053
SALLE EISENSTEIN 18 ANS
11e semaine
Glissements progressifs du plaisir
un film écrit et réalisé par ALAIN ROBBE-GRILLET
Jean-Louis TRINTIGNANT
Un Chabrol époustouflant mené à un train d'enfer
CLAUDE CHABROL
NADA
Couleur

COURS de POTERIE
Session d'été
24 juin au 11 juillet,
5 août au 22 août
Façonnage et tournage
POTERIE BONSECOURS
844-6253 ou 844-6165
427 est, rue Notre-Dame, Montréal, P.Q.

La Poudrière
17e saison
Les mini-opéras du Maurier
À L'AFFICHE JUSQU'AU 15 JUIN
Tous les soirs à 8h.30
sauf les dimanches et lundis
THE MEDIUM
de Gian Carlo Menotti
et LE MAGICIEN
de Jean Vallerand
avec Robert Savoie, Céline Dussault, Selma Kektikian,
André Sébastien Savoie au piano
Sous la direction de Jeanine Beaubien
Renseignements: 526-0821
Billets en vente à l'Hôtel Sheraton Mt-Royal, Suite G-20 et au Montreal Trust, P.V.M.
INSCRIPTION OUVERTE pour les cours d'été aux "apprentis de la Poudrière

Staccato (musique) inc.
CENTRE D'ACHATS DUVERNAY
LAVAL, QUÉBEC
LE PLUS GRAND CHOIX DE DISQUES FRANCAIS EN AMÉRIQUE
ACCEPTONS TOUTE COMMANDE POSTALE

LA VEUVE JOYEUSE
elle fait son petit effet !
Découvrez-la sous son étiquette pourpre et or sur fond blanc. Vous la rencontrerez à l'étalage des cidres, chez votre épicier détenteur de permis ou à la Société des alcools de votre voisinage.
La Veuve Joyeuse, elle fait son petit effet: à table, quand vous recevez, ou à votre chalet. Pour goûter le plein effet de ce cidre semi-doux, placez-le au congélateur pendant 1 heure et 23 minutes. Savourez!
La Veuve Joyeuse: un produit de C.P.Q.
LA COOPÉRATIVE DES POMMICULTEURS DU QUÉBEC, FRANKLIN CENTRE, QUÉBEC



Horaires Télévision

matinée

9:30 h
4: Au bout du fil
10: Bonjour Montréal
12: The Community (information)

9.45 h
7: Informa 7

9.55 h
6: Standby Six and religious thoughts

10:00 h
(4). 5, 6: Mon ami
7: Marine Boy
12: Eye Bet

10:15 h
2, 9, 11, (12). 13: En mouvement

10:30 h
2, 7, 11, (12). 13: La souris verte
(4). 5, 6: Mr. Dressup
9: Cours scolaires de l'Ontario
10: Les tannants
12: The Art of Cooking

10:45 h
2, 7, 11, (12). 13: L'univers de la vie

11:00 h
2, 11, (12). 13: Initiation à la décoration intérieure
4 Pour vous mesdames
(4). 5, 6: Sesame Street
7: Les tannants (variétés)
12: Hercules (dessins animés)

11:30 h
2, 9, 11, (12): : Les grands-mères
4: Dessins animés
10: Pour vous mesdames
12: McGowan and Co. (magazine)
13: Voisins voisines

11:45 h
(6) Dessins animés

après-midi

12.00 h
2, 9, 11 Woobinda (Aventure)
(4). 5: Luncheon Date (interview)
(6) Nouvelles du midi
7: L'été au Québec
9NC: Alliance
12: Les Flintstones (dessins animés)
(12): De jour en jour

12:15 h
4: De tout de tous

12:30 h
2, 9, 11, (12). 13: Un enfant parmi tant d'autres
6: Rond-Point
12: Jack Curran's Movie Matinee, "The Immortal". E.U. 1969. Drame de J. Sargent avec Christopher George. Carol Lynley et Barry Sullivan.

13:00 h
2, 9, 11, (12). 13: Oh! Lala!
(4): Four For The Road
(6): Pour vous mesdames
7, 10: Personnalités

13:15 h
4: Doigts de fée

13:30 h
2, 7, 9, 11, (12). 13: Téléjournal
(4). 5, 6: Audubon Wildlife Theatre (Documentaire).
10: Au jour le jour

13:35 h
2, 7, 9, 11, (12). 13: Réseau-Soleil

13:45 h
4: Eté 74 (Interview)
(4). 5, 6: Juliette and friends

14:30 h
2, 9, 11, (12). 13: Cinéma: "Abel. ton frère". Pol. 1970. Drame psychologique de J. Nasfeter avec Filip Lobozinski. Edward Dymek et Henryk Golebiowski.
4: Cinéma: "Le soleil se couche à l'aube". E.U. 1950. Drame policier de P. H. Sloane avec Sally Parr. Philip Shawn et Walter Reed.
5: Star Performance
6: The Lucy Show (comédie)
(6): Cinéma: "L'attaque de la malle-poste". E.U. 1951. Western d'H. Hathaway avec Tyrone Power. Susan Hayward et Hugh Marlowe.
7: Ciné-Vacances: "Pasteur". Fr. 1935. Drame biographique réalisé et interprété par Sacha Guitry avec Jean Périer et José Squinquel.
12: Somerset
10: Ciné-Mercredi: "La récréation".

15:00 h
(4). 5, 6: 30 From Edmonton
9 NC: Pleins feux sur le social
12: Another World (téléroman)

15:30 h
(4). 5, 6: The Edge of Night (téléroman)
12 What's The Good Word? (jeu)

16:00 h
2, 7, 9, 11, (12). 13: Allô Grenouille
4: Allons au cirque
(4). 5, 6: Family Court (drame)
9 NC: Sesame Street
(6). 10: Patofville
12: Anything You Can Do (jeu)

16:30 h
2, 7, 9, 11, (12). 13: Les aventures célèbres de M. Magoo
(4). 5, 6: This Land
(6): Personnalités
10: Aventures "Les myènes chassent la nuit"
12: Pay Cards (jeu)

17:00 h
2, 9, 11, (12): Jean-Roch Coignet
4, (6): Les tanants
(4). 5, 6: Skipper and company
7: Les atomistes
9NC Couple-service: "L'influence de la régulation des naissances sur le couple".
12: Truth of Consequences (jeu)
13: Cinéma de 5 heures: "Les Comancheros". E.U. 1961. Western de M. Curtiz avec John Wayne. Stuart Whitman et Ina Balin.

17:30 h
(4). 5, 6: That Girl (comédie)
(9)C: Black Is
(9NC): Secourisme au foyer
12 The New Beat the Clock (jeu)

soirée

18:00 h
2, 9, 11: Le francophonissime
4, 7, 10: Pierre, Jean jasent
(4): On the buses (comédie)
5, 6: City At Six (Information)
(6): Studio Six (information)
9C: Prime Time
9NC: Les écrivains de chez nous
12: Pulse (information)
(12): Le téléjournal

18:30 h
2, 9, 11: Actualités 24
(4): This Day (information)
(6): Pierre, Jean Jasent
6: Valley Sketches
(9 NC): Télé nous-autres

18:45 h
(12): Sports et commentaires

19:00 h
2, 9, 11: Les animaux chez eux "Le printemps québécois".
4: Panoramonde (Information)
5, 6: Travel Canada
7: Symphorien
9 C et 9 NC: Radio-Québec: Sans point ni couture.
10: Le 10 vous informe
(11): Sortez vos pinceaux
12: McGowan & Co. (magazine)
(12): La lutte Grand Prix
13: Le 13 vous informe

19.15 h
9 C et 9 NC: Au coeur des mots.

19.30 h
2, 9, 11: Le jeune fabre
4, (6). 7, 10, 13: Le ranch à Willie
4. 5, 6: Mr. Chips
9C. 9NC: Un maillon de la chaine
(11): La poésie chez nous
12: Headline Hunters (jeu)

20.00 h
4: Les grandes productions: "La belle romaine". It. 1954. Drame de L. Zampa avec Gina Lollobrigida. Daniel Gélin et Raymond Pellegrin.
(6): Les grandes productions: "La chaine". E.U. 1958. Drame social de S. Kramer avec Tony Curtis et Sidney Poitier.
(4). 5, 6: To see ourselves
9C, 9 NC: Rythmes
10: Les grandes productions l'"Quatre fiancées pour un mari". E.U. 1966. Comédie de P. Tewksburry avec Sandra Dee. George Hamilton et Celeste Holm.
(11): Les élections scolaires
12: National Geographic Society.

20:30 h
2, (4). 5, 6, 7, 9, 11, (12). 13: Baseball
8: Wednesday Movie: "Deadlier than the male". G.B. 1967. Drame policier avec Richard Johnson. Elke Sommer et Sylva Koscina.
Radio-Québec: Honni soit qui mal y mange.

21.00 h
Radio-Québec: La vie qu'on mène
12: Wednesday Movie: "The Magus". G.B. 1968. Drame psychologique de G. Green avec Michael Caine. Anthony Quinn et Candice Bergen.

22:00 h
4, (6). 10: Vrai ou faux
(9C): Atelier de télévision St-Laurent
(9 NC): Dialogue intime

22:30 h
4, (6). 10: Nouvelles TVA
(9 NC): Hellenic Voice

23.00 h
2, 7, 9, 11, (12). 13: Le téléjournal
4: Ciné-4: "La révolte des esclaves". It. 1961. Drame historique de N. Malasomma avec Rhonda Fleming. Lang Jeffries et Ettore Manni.
(4). 5, 6, 12: News
(6): En fin de soirée: "Le grand bidule". Fr. 1967. Comédie de R. André avec Francis Blanche. Darry Cowl et Micheline Dax.
9C: Les célébrités de la lutte
9 NC Informations communautaires
10: La couleur du temps

23:15 h
10: Sans pantoufles: "Donatella". It. 1956. Comédie sentimentale de M. Monicelli avec Elsa Martinelli. Gabriele Ferzetti et Walter Chiari.

23:20 h
2, 9, 11, (12): Sport et météo
7: Informa 7
12: Pulse (information)
13: Le 13 vous informe

23:22 h
(4). 5, 6: Viewpoint (information)

23:30
2, 9, 11, (12): Festival International de jazz de Montreux
(4): CBOT Tonight
5: After Eleven: "Svengali". E.U. 1931. Drame d'A. Mayo avec John Barrymore. Marian Marsh et Bramwell Fletcher.
6: Montreal Tonight
7: Cinéma: "Topkapi". E.U. 1964. Comédie policière de J. Dassin avec Melina Mercouri. Maximilian Schell et Peter Ustinov.
(9NC): Around the Center
13: Ciné-Soir: "Par l'amour possédé". Drame de J. Sturges avec Efrem Zimbalist jr. Lana Turner et George Hamilton.

23.45 h
(4): Sports

23.55 h
(4): Dusty trail playouse
6: Ciné-Six: "Trooper hook". E.U. 1956. Western de C. M. Warren avec Joel McCrea. Barbara Stanwick et Earl Holliman.

0.00 h.
2, 9, 11 (12): Aux frontières du possible
(9NC): Alliance
12: Feature Movie: "Fahreinheit 451". G.B. 1966. Drame de science-fiction de F. Truffaut avec Oskar Werner. Julie Christie et Cyril Cusack.

12:05 h.
8: Night Owl Movie: "The Far-Out West". E.U. 1967. Western de J. Connelly avec Ann Sherridan. Ruth McDevitt et Douglas Fowley.

00:45 h
10: Le 10 vous informe

1:00 h
2: Le Téléjournal



Tous les jours de la semaine à 10h30, "La Souris verte" (Louisette Dussault) donne rendez-vous aux tout-petits pour un quart d'heure de chansons, de jeux, de contes et de bricolage.

8 CJSS-TV (CTV) Cornwall
2 CBFT (TVA) Québec
(4) CBOT (CBC) Ottawa-Hull
5 CKMI Québec
6 CBMT (R.C.) Montréal
(6) CJPM (VA) Chicoutimi
7 CHLT Sherbrooke
9 CBOFT (R.C.) Ottawa
9C Câble TV, Montréal
9NC National Cablevision, Montréal
10 CFTM (TVA) Montréal
11 CBVT (RC) Québec
(11) TCQ (câble) Québec
12 CFCF (CTV) Jonquière
(12) CKRS, Jonquière
13 CKTM Trois-Rivières
(13) CJOH (CTV) Ottawa-Hull

La vente des bouilloires dangereuses sera interdite

CALGARY (PC) — Le ministre fédéral de la Consommation et des corporations, M. Herb Gray, a annoncé lundi que dès jeudi, il émettra des règlements interdisant immédiatement l'importation et la vente-publicité comprise — de bouilloires électriques émettant dans l'eau qu'elles font bouillir une quantité considérée dangereuse de particules de plomb.

Il a expliqué, à la 27e réunion annuelle de l'Association des consommateurs du Canada, que l'interdiction s'appliquerait aux bouilloires dont les soudures émettent plus de 28.83 parties de plomb par million, soit celles qui ne se conforment pas aux normes établies par le ministère de la Santé.

Il se trouve justement que l'Association des consommateurs discutait d'une résolution qui aurait demandé au ministère de M. Gray d'interdire la vente de ce genre de bouilloires et d'ordonner le rappel de celles qui sont déjà vendues. Mais le ministre lui a damé le pion.

Cependant, M. Gray a fait remarquer qu'il n'avait pas le pouvoir d'ordonner le rappel des bouilloires incriminées, tout en ajoutant qu'il était prêt à aider les manufacturiers et l'Association des consommateurs à mettre sur pied un programme de rappel.

Octroi

D'autre part, M. Gray, qui avait inauguré la réunion de l'association, a annoncé qu'il lui octroyait, pour la deuxième année consécutive, une somme de $116,000 pour aider à faire marcher son programme juridique d'intervention.

En vertu de ce programme — projet expérimental échelonné sur deux ans — des avocats et des experts oeuvrent auprès des commissions de réglementation qui mènent des enquêtes dans l'intérêt des consommateurs canadiens.



L'ordinateur, l'arme du chasseur de nappe d'huile

OTTAWA (PC) — Le spécialiste de la lutte à la pollution n'est pas qu'un individu en salopettes prêt à se jeter dans la fiente de l'humanité.

Cam McNeil, lorsqu'il s'est présenté à Vancouver pour combattre une nappe d'huile imaginaire, pour le bénéfice des journalistes et photographes, était en effet vêtu d'un élégant habit gris et portait une mallette.

Dans cette mallette, McNeil, gérant-adjoint du Centre fédéral de protection de l'environnement, transportait un minuscule cerveau électronique qui, branché, le mettait en communication par téléphone avec le Centre fédéral de l'environnement, à Toronto.

McNeil n'a eu qu'à transmettre les informations imaginaires pour que le cerveau électronique central lui transmette instantanément les actions à prendre pour juguler la nappe de pétrole. Ce cerveau central possède en effet plus de 200,000 informations diverses sur les problèmes de pollution et les façons de les combattre. On affirme que ce système de lutte à la pollution est le plus moderne au monde.

Le prix du lait industriel

Au tour des producteurs ontariens à lancer un ultimatum

TORONTO (PC) — La Fédération de l'agriculture de l'Ontario vient de réclamer une hausse immédiate du prix du lait industriel payé au producteur.

M. Delmer Bennett a en effet déclaré, mardi, que les producteurs laitiers vendaient présentement leur produit à perte.

Une enquête récente effectuée pour le compte de la fédération dans une douzaine de fermes laitières aurait démontré, selon M. Bennett, que le coût de production moyen pour cent livres de lait industriel était, en 1973, de $10.85. Or les producteurs reçoivent exactement $8.50 le cent livres de lait.

"Les producteurs de lait lancent un ultimatun au gouvernement, a ajouté M. Bennett. Ou le gouvernement accorde aux producteurs laitiers l'augmentation qu'ils réclament, ou de nombreux autres producteurs seront forcés de mettre leurs fermes en vente".

Le lait industriel sert à la fabrication du fromage et du beurre, et de la crème glacée.

Pavillon Saint-Dominique

Deux prêtres jeûnent depuis une semaine

QUÉBEC — Il y a aujourd'hui une semaine que Luc Bertrand, capucin, et Jean-Louis Laflamme, prêtre, ont commencé à jeûner. Ils protestent ainsi contre la "situation troublante" qui persiste au Pavillon Saint-Dominique.

Les prêtres trouvent anormal que les Soeurs dominicaines refusent de négocier avec leurs employés depuis deux ans.

Leur état de santé est toujours bon et un médecin continue leur surveillance quotidienne. Les jeûneurs ne sont plus qu'au nombre de trois, l'autre étant Daniel Picot qui a commencé vendredi dernier.

La fébrilité de la fin de semaine est déjà chose du passé. Sept personnes ont participé samedi et dimanche dernier au jeûne collectif. Depuis lundi, l'atmosphère est beaucoup plus calme aux alentours de la tente installée sur la rue Joffre, près du Pavillon Saint-Dominique.

Toujours décidés à jeûner jusqu'au bout de leurs capacités, Luc Bertrand et Jean-Louis Laflamme, tous les deux affaiblis, limitent de plus en plus leurs contacts avec le monde extérieur.

Entre-temps, les grévistes du pavillon continuent leur piquetage, ragaillardis par ce nouvel appui.

Laval

Nouveaux cours pour adultes

Le CEGEP Montmorency, à Ville de Laval, offre un nouveau service d'éducation des adultes; les cours commenceront en septembre prochain. En plus du cours collégial régulier, l'accent est mis principalement sur deux certificats d'études collégiales en techniques de génie civil et en techniques administratives, et ce, à cause notamment de l'essor commercial et industriel que connait la région.

L'expérience pédagogique que développe le CEGEP Montmorency sera étendue aux étudiants de l'éducation permanente: individualisation de l'enseignement et personnalisation des moyens d'apprentissage axés sur l'audio-visuel.

Jusqu'à ce que la construction soit terminée, c'est-à-dire en septembre 1975, les cours du soir seront dispensés au nouveau pavillon de l'enseignement situé sur le campus de l'école Saint-Maxime, boulevard Lévesque, à Chomedey.

Un annuaire de l'éducation permanente est maintenant disponible et les activités d'inscription aux cours ont commencé le 3 juin. Le service d'éducation permanente est situé au 3719 boulevard Lévesque, à Chomedey.

Cinéma

Anjou: "Nos plus Belles Années": 6.00, 9.40, "Terreur Aveugle" 8.00

Arlequin: "Toutes les couleurs du vice": 2.30, 5.55, 9.25, "La violence est mon métier" 12:45, 4.10, 7.35.

Atwater No 1: "The Sing" 12.20, 4.50, 2.30, 7.20, 9.30.

Atwater no 2: "Mrs Barrington" 12.40, 2.50, 4.40, 6.30, 8.30, 10.20.

Avenue: "The Conversation": 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00.

Berri: "Les Valseuses": 12.50, 3.00, 5.10, 7.20, 9.30.

Bijou: "L'amour, un jeu de société": 12.30, 3.50, 6.50, 10.10, "Les 100 1 nuits érotiques": 1.55, 5.15, 8.35.

Canadien: "La dernière maison sur la gauche": 12.30, 3.40, 6.55, 10.05, "Le sexse sauvage": 2.05, 5.15, 8.25.

Champlain: "Mon nom est personne": 12.30, 2.40, 4.50, 7.20, 9.30.

Cinéma 7e Art: "Les Chiens de pailles": 9.40, "On achève bien les chevaux": 7.30.

Cinéma Chevalier: "Les Mâles" 12.35, 4.18, 8.00, "La vraie Nature de Bernadette": 2.20, 6.03, 9.46.

Cinéma DE Paris: "Les Chinois à Paris" 1.30, 3.50, 5.30, 7.30, 9.30.

Cinéma 2001: "Les Aventuriers": 7.15, 9.30

Cinéma le Pierrot: "Orange Mécanique": 6.20, 9.00.

Cinéma V: "Salon Rouge": "The adventures of Rabbi Jacob": 7.00, 9.00, Salon Bleu: "Tango of Perversion": 7.30, 9.30.

Claremont: "The Great Gatsby": 2.00, 4.40, 7.20, 10.00.

Côte des Neiges No 1: "The Slams": 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00.

Crémazie: "Mon nom est personne": 7.20, 9.30.

Dauphin (McLaren): "Bingo": 7.30, 9.30.

Electra: "La fille de Dracula": 12.20, 3.05, 6.15, 9.25, "Malédiction de Frankenstein": 1.45, 4.50, 8.05.

Elusee: Salle Resnais: "Glissements progressifs du plaisir: 7.30; et 9.45, 1.00, 3.10, 5.20, 7.30, 10.00, Salle Eisenstein: "Nada": 7.30, 9.45.

Eros: "Deep Throat": 10.15, 1.05, 3.55, 6.45, 9.35, "Love & fun at the dancing school": 11.45, 2.35, 5.25, 8.15.

Festival: "Il était une fois dans l'Est": 7.30, 9.30.

Fleur de Lys: "Les Chinois à Paris": 1.30, 3.50, 5.30, 9.30.

Jean-Talon: "Je sais rien mais je dirais tout": 7.30, 9.30,.

Kent: "Alice in Wonderland" 12.05, 1.30, 3.30, 5.25, 7.15, 9.05.

La Scala: "La fille de Dracula": 2.35, 5.25, 8.20, "La malédiction de Frankenstein": 1.20, 4.00, 6.50, 9.50.

Loews: "The exorcist" 2.00, 4.30, 7.00, 9.30.

Maisonneuve: "Je sais rien mais je dirai tout": 7.30, 9.30.

Mercier: "Le fauve" 8.00: "Le mans" 6.10, 9.45.

Outremont: "La Dialestrique peut-elle casser des briques?" 7.00 "Séances de trailers": 9.30

Palace: "Son of Dracula": 1.15, 3.25, 5.30, 7.30, 9.45.

Papineau: "Bingo": 12.45, 3.00, 5.15, 7.30.

Parisien: "Nord à nu": 1.15, 4.40, 8.05, "Le serpent": 2.30, 5.55, 9.20.

Pigalle: "Clones" 12.30, 2.15, 4.05, 5.50, 7.40, 9.30.

Place du Canada: "Carry on abroad": 7.15, 9.15.

Place Ville-Marie Large: "The Apprenticeship of Duddy Kravitz" 12.20, 2.35, 4.50, 7.05, 9.20.

Plaza: "La dernière maison sur la gauche: 12.40, 3.40, 6.55, "Le sexe sauvage: 2.05, 5.15, 8.25.

Rex: "Mame": 2.00, 7.00, 9.30.

Snowdon: "The Apprenticeship of Duddy Kravitz": 12.50, 2.50, 4.55, 7.00, 9.05.

St-Denis: "Le fils du bossu": 2.39, 6.17, 9.55, "Seule contre la mafia": 12.50, 4.28, 8.06.

Van Horne: "Blazing Saddles": 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30.

Vendome: "Erotic dreams" 12.15, 1.40, 3.30, 5.20, 7.10, 9.00

Verdun: "Mon nom est personne" 8.00: "Les Caids" 6.20, 10.00.

Viau: "Les religieuses du Saint-Archange", "Mais qui donc m'a fait ce bébé?", "Les amants de l'Île du Diable":

Villeray: "Les Valseuses" 7.20, 9.30.

Westmount Square: "Serpico": 1.30, 9.30.

Théâtre

Palais-Montcalm: "Six personnages en quête d'auteur", de Pirandello. 20.30.

Théâtre de Quat-sous: "Andromaque" de Racine. 20.30. Relache lundi.

Théâtre d'Aujourd'hui: Relâche.

Théâtre Port-Royal: Relâche.

La Fenière: (Ancienne-Lorette): "La Mariée en a deux", de Jean de Létraz 21.00.

Théâtre Wilfrid-Pelletier: Harry Belafonte. 20.00.

Théâtre Maisonneuve: Les Violons du Bolshoï. 20.30.

Nouvelle compagnie théâtrale: Relâche.

Théâtre du Nouveau-Monde: "Mésalliance" de G.-B. Shaw. 20.00. Relâche lundi.

Théâtre du Rideau Vert: Maria Agélas", d'Antonine Maillet à 20:00 Relâche lundi.

Théâtre de la Poudrière: Mini-opéras: "Le Médium" de Menotti et "Le Magicien" de Jean Vallerand. 20.30.

Variétés

Hôtel Nelson: Octobre, du 4 au 9 juin.

Musique

20h— Concert du centenaire (avec messe) de l'église du Sacré-Coeur (angle des rues Ontario et Plessis), sous la direction d'Albert Lafontaine. A l'orgue: Yvon Godbout. Oeuvres de Thermignon. Hassler. Lafontaine. Mozart et César Frank. - Entrée libre

20h30 — Récital de Denis Brott, violoncelliste, et Charles Reiner, pianiste, à la salle Redpath, rue McTavish. (Présentation de l'Institut Goethe). Programme: Sonate no 6, en la majeur, de Boccherini; Sonate en do majeur opus 102 no 1, de Beethoven; Suite no 2 pour violoncelle seul, de Bach; Sonate opus 25 no 3 pour violoncelle seul, de Hindemith; "Pezzo capriccioso" opus 62 et Variations sur un thème rococo, de Tchaikowsky. - Entrée libre.

20h30 — Les Violons du Bolshoi. à la salle Maisonneuve de la place des Arts. Solistes: Tamara Sorokina, soprano, et Yuri Mazurok, baryton. Oeuvres de Rimsky-Korsakev, Tchaikowsky, Prokofiev, Rachmaninov, Glazounov et Vlasov.

20h30 - Mini-opéras du Maurier, à la Poudrière de l'île Sainte-Hélène. Mise en scène: Jeanine Beaubien. Direction musicale: Robert Savoie. Accompagnement au piano: André-Sébastien Savoie. Décors: Michel Catudal. - Au programme: Le Magicien, de Jean Vallerand, et The Medium, de Gian Carlo Menotti. - Distribution: Bruno Keklikian, Céline Dussault, Robert Savoie, Yolande Deslauriers, Marie Trudel et Sébastien Dhavernas.

le sport

Liste des joueurs repêchés dans les équipes de la LNH

Voici la liste des 247 joueurs réclamés la semaine dernière, lors du repêchage "secret" de la LNH.

X: indique les juniors nés en 1955.

XX: indique les juniors nés en 1956.

Atlanta: Jerry Badiuk, Kitchener; Cam Botting, Niagara Falls; Peter Brown, Boston Université; XX:**Guy Chouinard, Québec;**Larry Hopkins, Université de Toronto; Tom Lindskog, Université du Michigan; Bill Moen, Université du Minnesota; Randy Montgomery, Welland; Patrick Ribble, Oshawa; Dick Spannbauer, Université du Minnesota.

Boston: James Bateman, Québec; Bill Best, Sudbury; Darryl Drader, Université du North Dakota; Tom Edur, Toronto; X: Mark Howe, Toronto; Don Larway, Swift Current; Ray Maluta, Flin Flon; Bill Reed, Sault-Ste-Marie; Peter Roberts, St. Cloud, Minn.; Peter Sturgeon, Kitchener; Peter Waselovich, Université du North Dakota.

Buffalo: Charles Constantin, Québec; Michel Deziel, Sorel; X: Lee Fogolin, Oshawa; Dan Gare, Calgary; Bob Geoffrion, Cornwall; David Given, Brown Université; Rick Jodzio, Hamilton; Gary Larivière, St. Catharines; Paul McIntosh, Peterborough; **Bernard Noreau, Laval;** Derek Smith, Ottawa 67s; Taro Tsujimoto, Katana, Japon.

Californie: Bruce Afflexk, Université de Denver; Tom Anderson, St-Paul, Minn.; Ron Chipperfield, Brandon; Rick Hampton, St. Catharines; Jim McCabe, Welland; Tom Prixe, Ottawa 67s; Charlie Simmer, Warden, Michigan Tech.

Chicago: Jean Bernier, Shawinigan; Dwayne Byers, Sherbrooke; Stepehen Colp, Michigan State; **Alain Daigle, Trois-Rivière;** Rick Fraser, Oshawa; Glen Ing, Victoria; **David Logan, Laval;** Ed Mio, Colorado College; XX: Grant Mulvey, Calgary; Bob Murray, Cornwall; Terry Ruskowski, Swift Current; Mike St-Cyr, Kitchener; Bobe Volpe, Sudbury.

Détroit: Michel Bergeron, Sorel; Jack Carlson, Marquette, Mich.; Donald Dufek, Université du Michigan; Bill Evo, Peterborough; Bill Lochead, Oshawa; Dan Mandryk, Calgary; Glenn McLeod, Sudbury; Greg Steele, Calgary; John Taft, Université du Wisconsin.

Kansas City: Mike Boland, Sault Ste-Marie; Bob Bourne, Saskatoon; Glen Burden, Regina; **Denis Carufel, Sorel;** Soren Johanssen, Djur Gardens, I.F., Swèden; Brian Kurliak North Bay; Roger Lemelin, London; Mark Lomenda, Victoria; X: Wilf Paiement, St-Cathaines; Edward Pizunski, Peterborough; John Shewchuk, St-Paul; Mats Ullander, Boden, Sweden; Willie Wing, Hamilton.

Los Angeles: Craig Brickley, Université de Pennsylvanie; **Derrick Emerson, Montréal;** Paul Evans, Kitchener; John Held, London; Brad Kuglin, Université de Pennsylvanie; **Mario Lessard, Sherbrooke; Jacques Locas, Québec;** Marty Matthews, Flin Flon; Gary Sargent, Fargo; Harveys Stewart, Flin Flon; Lindsay Thomson, Université de Denver; Brad Winton, Toronto.

Minnesota: Brian Anderson, New Westminster; Ronald Ashton, Saskatoon; Duane Bray, Flin Flon; Ronald Ericksson, Tunabro, Suède; Don Hay, New Westminister; Dave Heitz, Fargo; X: Doug Hicks, Flin Flon; Brian Holderness, Saskatoon; Jeff Hymanson, St. Cloud, Minn.; Peter Lopresti, Université de Denver; John Sheridan, Université du Minnesota; Dave Staffen, Ottawa 67s; Frank Taylor, Brandon.

Montréal: Rick Chartraw, Kitchener; Cam Connors, Flin Flon; Cliff Cox, Université du New Hampshire; Jamie Hoslop, Université du New Hampshire; Michael Hobin, Hamilton; Marty Howe, Toronto; Barry Legge, Winnipeg; Chuck Luksa, Université de Toronto; Dave Lumley, Université du New Hampshire, **Gilles Lupien, Montréal;** Gary MacGregor, Cornwall; Mike McKegney, Kitchener; Gord McTavish, Sudbury; Joe Micheletti, Université du Minnesota; Doug Risebourough, Kitchener; Gordon Stewart, Kamloops; John Stewart, Bowling Green Université; **XX: Mario Tremblay, Montréal.**

New York, Islanders: Brad Anderson, Victoria; Brian Bye, Kitchener; Mike Dibble, Université du Wisconsin; Bob Ferguson, Cornwall; Murray Fleck, Estevan; Jim Foubister, Victoria; Clarke Gillies, Regina; Dave Inkpen, Edmonton; Martti Jarkko, Tappara, Finlande; Dave Langevin, Université du Minnesota; James Murray, Michigan Tech.; David Otness, Université du Wisconsin; Stefan Persson, Bryness, Suède; Ron Phillips, St. Catharines; Sid Prysunka, New Westminster; Dave Rooke, Cornwall; Neil Smith, Brockville; **Carlo Torresan, Sorel;** XX: Bryan Trottier, Swift Current.

New York Rangers: Boyd Anderson, Medecine Hat; **Claude Arvisais, Shawinigan;** Cliffort Bast, Medecine Hat; Eric Brubacher, Kingston; Ken Dodd, New Westminster; Kem Gassoff, Medecine Hat; Tom Gastle, Peterborough; Ron Greschner, New Westminster; Russ Hall, Winnipeg; Terry Holland, Calgary; Greg Holst, Kingston; Larry Jacques, Ottawa; Ed Johnstone, Medecine Hat; Ralph Krentz, Brandon; Bill Kriski, Winnipeg; XX: Dave Maloney, Kitchener; Jim Mayer, Michigan Tech.; John Memryk, Winnipeg; Warren Miller, Université du Minnesota; Dennis Olmstead, Université du Wisconsin; Kevin Treacy, Cornwall; Kevin Walker, Cornell Université; Jim Warner, Minnesota.

Philadelphie: Randy Andrachuk, Kamloops; Craig Arvidson, Université du Minnesota; Bill Friesen, Swift Current; **Richard Guay, Chicoutimi;** Scott Jesse, Michigan Tech.; **Marcel Labrosse, Shawinigan; Réjean Lemelin, Sherbrooke;** Peter McKenzie, St-François-Xavier Université; Don McLean, Sudbury; Brad Morrow, Université du Minnesota; Steve Short, Minnesota; **Robert Sirois, Montréal;** Dennis Sobchuk, Regina.

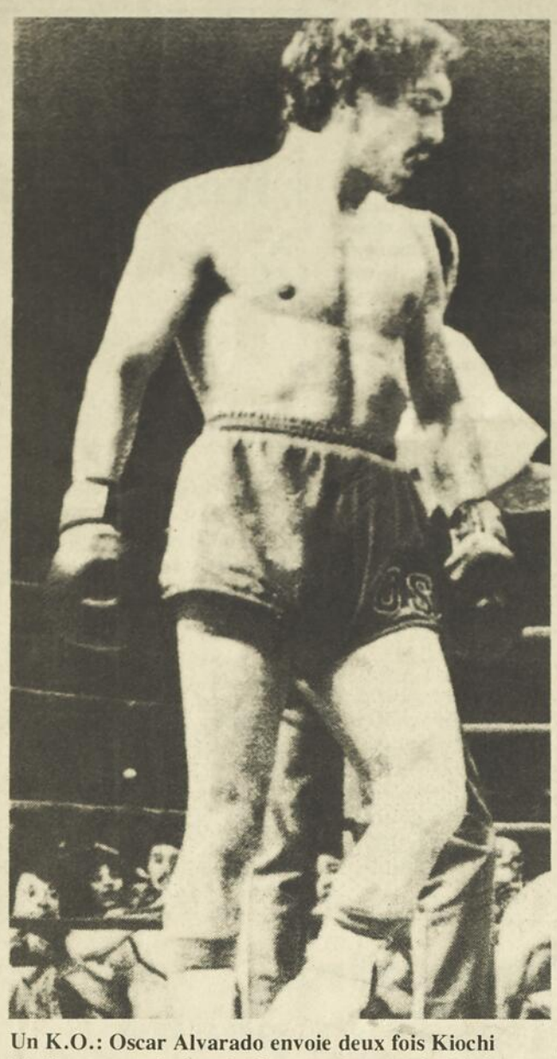
Pittsburth: Bruce Aberhart, London; James Chicoyne, Brandon; **Jacques Cossette, Sorel;** Bill Davis, Colgate Université; Mario Faubert, St-Louis Université; Larry Finck, St. Catharines; **Serge Gamelin, Sorel;** Richard Hindmarch, Université de Calgary; Robbie Laird, Regina; **X: Pierre Larouche, Sorel;** James Mathers, Northeastern Université; **Richard Perron, Québec;** William Schneider, Université du Minnesota; Rick Uhrich, Regina.

St-Louis: Jack Ahern, Brown Université; Doug Allan, New Westminster; Mitch Babin, North Bay; Gord Buynak, Kingston; Terry Casey, St. Catharines; X: Bob Hess, New Westminster; Mike Thompson, Victoria; Rod Tordoff, Swift Current; **Paul-André Touzin, Shawinigan;** Don Wheldon, Longon; Mike Zuke, Michigan Tech.

Toronto: Per Arne Alexandersson, Leksand, Suède; Kevin Devine, Toronto; Peter Dirscoll, Kingston; Martin Feschuk, Saskatoon; Bill Hassard, Wexford; Kevin Kemp, Ottawa; Mike Palmateer, Toronto; Andy Stoesz, Selkirk; Dave Syvret, St. Catharines; XX: Jaxk Valiquette, Sault-Ste-Marie; David Williams, Swift Current.

VancouverJim Clarke, Toronto; Marc Gaudreault, Lake Superior State College; John Hughes, Toronto; Mike Rogers, Calgary; Ron Sedlbauer, Kitchener; Harold Snepsts, Edmonton; Andy Spruce, London; Robbie Watt, Flin Flon.

Washington: Bill Bell, Regina; Robert Blanchet, Kitchener; John Bower Jr., Downsview; Terry Bozack, Pembroke; **Jacques Chiasson, Drummondville;** Gordon Cole, Brandon; Mike Cosentino, Hamilton; John Duncan, Cornwall; Kelvin Erickson, Calgary; Greg Joly, Regina; Barry Kerfoot, Smiths Falls; Brian Kinsella, Oshawa; Scott Mabley, Sault Ste-Marie; Garth Malarchuk, Calgary; X: Mike Marsan, Sudbury; David McKee, Oshawa; John Nazar, Cornwall; Paul Nicholson, London; John Paddoxk, Brandon; Jack Patterson, Kamloops; **Bernard Plante, Trois-Rivières; Yves Plouffe, Sorel;** Ron Poole, Kamloops; Ron Pronchuk, Brandon, Tony White, Kitchener.



Un K.O.: Oscar Alvarado envoie deux fois Kiochi Wajima au tapis dans le 15e round avant de lui donner le coup de grâce.

Oscar Alvarado dépossède Wajima de son titre mondial des super welters

TOKYO (AFP) — Le jeune super welter Américain Oscar Alvarado a créé une énorme surprise lundi soir à Tokyo en dépossédant le Japonais Kiochi Wajima de son titre mondial par K.O. à la 15ème reprise dans cette ultime reprise le tenant du titre est allé trois fois au tapis, la dernière pour le compte fatidique, une minute 57 secondes après le coup de gong annonçant l'ultime round.

Alvarado disputait pour la première fois un championnat du monde et il a mené son combat très calmement comme quelqu'un très sûr de lui. Le jeune Américain a souvent débordé Wajima par ses coups du gauche à la face et au corps.

Après l'habituel premier round d'observation les deux boxeurs entraient bien vite dans le vif du sujet tentant tour à tour d'imposer un combat dur à son adversaire. Wajima essayait de surprendre son "inexpérimenté" adversaire par sa boxe en "crouch" mais Alvarado ne se laissait jamais impressionner. Jusqu'à la sixième reprise les deux hommes enlevaient à tour de rôle leur round mais à partir de la septième reprise on assistait à un changement radical dans le déroulement du combat. Wajima sortait de son rôle de détenteur du titre pour passer à l'attaque acculant dans les cordes et les coins du ring Alvarado. Mais celui-ci ne s'en laissait pas pour autant conter et contre-attaquait rageusement dès que l'occasion se présentait. On en arrivait ainsi jusqu'à la 14ème reprise, après avoir noté un net fléchissement de Wajima à partir de la 11ème.

On attaquait ainsi la 15e reprise. D'entrée Alvarado plaçait une nouvelle fois une de ses gauches à la pommette de Wajima qui faisait connaissance avec le tapis. Le Japonais se relevait immédiatement mais incontestablement il était groggy. Et l'arbitre japonais M. Yusaku Yoshida comettait l'erreur de permettre à Wajima de reprendre le combat sans le compter. Alvarado n'en demandait pas tant et réexpédiait Wajima au tapis. Il ne devait se relever que pour encaisser un nouveau direct à l'estomac qui le mit définitivement K.O.

Kiochi Wajima détenait le titre mondial des super welter depuis octobre 1971, date à laquelle il avait détrôné l'Italien Carmelo Bossi. Le Japonais avait défendu ce titre victorieusement à six reprises.

Wajima a combattu 33 fois a gagné 29 fois, a perdu 3 fois dont 2 par K.O. et a fait une fois match nul.

Alvarado lui a remporté son titre à l'occasion de son 58ème combat: À son palmares, en relève 51 victoires dont 38 par K.O., six défaites et un nul.

Sur présentation de ce bon
7ième anniversaire:
$7 de boni sur tout achat d'une paire de chaussures pour hommes au prix régulier
Pour vous, Monsieur . . .
Le BOTTIER
PLACE LONGUEUIL
LONGUEUIL P.Q.
Cette offre est valable pour une seule paire de chaussure pour hommes
Date limite 15 juin 1974.

ÉCONOMISEZ

GROSSE TÊTE ZIG-ZAG AUTOMATIQUE
* BOUTONNIÈRE
* COUD BOUTON
* SURFILE
* REPRISE
ETC.
Prix sugg. $149.95
Spécial: $95.00

LES PRIX MONTENT... MONTENT... MONTENT... TOUJOURS!

GROSSE TÊTE AUTOMATIQUE
COMPLÈTEMENT AUTOMATIQUE COUTURE DOUBLE
Prix sugg. $199.95
Spécial: $169.95

GROSSE TÊTE ZIG-ZAG AUTOMATIQUE white
BOUTONNIÈRE * BRODE * SURFILE * ZG-ZAG * REPRISE * ETC.
Prix sugg. $159.95
Spécial: $99.95

Voyez ces nombreux spéciaux à notre centre de couture. Occasion magnifique de se procurer une machine à coudre à votre choix à prix très compétitifs. Les prix des machines à coudre sont effectivement haussés; ayant fait l'achat de plusieurs modèles avant les hausses, nous vous offrons donc l'opportunité d'en saisir la chance.
Tous ces produits annoncés sont pleinement garantis. Cours de fonctionnement gratuit.
Service gratuit également.

SUPER DE LUXE AUTOMATIQUE
FAIT TOUT! TOUT! TOUT!
Prix sugg. $369.95
Super spécial: $199.95

RÉPARONS TOUTES MARQUES
* SINGER * WHITE
* BERNINA * OMEGA
* BROTHER * ARROW

MORSE ZIG ZAG
Sugg. $169.95 $106.00

GAMME COMPLÈTE D'ABAT-JOUR À ÊTRE RECOUVERTS DE LAINE OU DE TISSUS
FAITES-LE VOUS-MÊME
EMBELLISSEZ UN COIN À PEU DE FRAIS

CHARGEX

CENTRE DE COUTURE VERSAILLES
PLACE VERSAILLES 2 MAGASINS PLACE POINTE-AUX-TREMBLES
7275 EST SHERBROOKE MTL. TÉL. 352-1420
1400 BOUL. ST-JEAN BAPTISTE,
POINTE-AUX-TREMBLES TÉL.: 645-4625

SHARP • GOODMAN • ELAC • ELECTROPHONIC • HARMON – KARDON • CONCORDE • ULTIMATE • PANASONIC • TEAC • SONY • KENWOOD • ADMIRAL • GRUNDIG • TELEFUNKEN • BEOMASTER • DUAL • ELECTROHOME • MORSE • BRAUN • MSS • SHURE • DYNACO • SHARP • GOODMAN • AKAI • LLOYD'S • AR •

SUPER SPÉCIAL PIONEER
COMPRENANT
• RÉCEPTEUR STÉRÉO PIONEER MODÈLE SX-424 DE 125 W
• TABLE TOURNANTE GARARD AVEC CARTOUCHE MAGNÉTIQUE
• HAUT PARLEURS SE-200
L'ENSEMBLE
VALEUR DE $510.00
SPÉCIAL SAUCIER $377.00
ÉPARGNEZ $133

SPÉCIAUX AKAI
SUR PLACE SEULEMENT
ENREGISTREUSE ET TOURNE-BANDE AKAI MODÈLE X2000 S
CONSOLE STÉRÉO D'ENREGISTREMENT AKAI MODÈLE 1730 D-SS
TOURNE-BANDE ET ENREGISTREUSE. AKAI MODÈLE CR-80-SS 8 PISTES 4 ET 2 CANNEAUX
MAGNÉTOPHONE STÉRÉO AKAI MODÈLE 4000 DS

EXTRA SPÉCIAL AMPLIFICATEUR AM/FM $49.95
Electrophonic MODÈLE TC-71A
SPÉCIAL $49.95
Lecteur 8 pistes pour auto avec 2 haut-parleurs — Contrôle de tonalité — balance et volume. Automatique.
Radio portatif GRUNDIG 2000 FM -AM- SW avec fiche AC incorporée.
Radio AM-FM Electrophonic Z-K 1201 8 piste AC-DC portatif avec cassette

JUSQU'À 3 ANS POUR PAYER SUR TOUS VOS ACHATS AUCUN COMPTANT REQUIS COMMENCEZ ?A PAYER DÉBUT AOÛT
SI VOUS AVEZ 18 ANS ET PLUS ACHETEZ SUR NOTRE PLAN D'ACHAT À TERMES FACILES

J.M. SAUCIER INC.
10,090 ST-LAURENT 389-7750 389-3541
DISTRIBUTEUR EN GROS ET DÉTAIL
FACILITÉS DE STATIONNEMENT

le sport

Tennis

Récréathèque: tournoi des champions

par Thérèse Gilbert (collaboration spéciale)

À Récréathèque cette semaine a lieu le tournoi provincial de tennis intérieur qui réunit parmi les huit favoris, 5 champions juniors canadiens.

François Godbout, vainqueur en 1956 pratique maintenant le tennis en dilettante, tout en demeurant un des meilleurs joueurs canadiens. Il est conseiller juridique auprès du Comité olympique.

André Tielemans champion en 1962 habite maintenant la Belgique où le retiennent ses affaires comme administrateur. Il est classé quatrième dans son pays et fait partie de l'équipe de la coupe Davis.

Pierre Lamarche gagnant en 1965. Gradué d'une université américaine, il se consacre toutefois exclusivement au tennis tant comme joueur qu'instructeur et participe à de nombreux tournois à l'étranger.

Jim Boyce détenteur du titre en 1968 et 69. Il est originaire de Toronto et a complété ses études aux États-Unis. C'est un joueur spectaculaire au style rapide et audacieux qui participe régulièrement aux tournois québécois.

Richard Legendre victorieux en 1971. Natif de Québec il a perfectionné son jeu aux États-Unis. Il étudie au Québec cette année tout en améliorant sa technique, étant ''entraîneur'' d'une équipe universitaire.

Il faudrait souligner la participation de l'organisateur du tournoi Jean Prévost instructeur à Récréathèque ainsi que Kevin Page, Marc Blondeau de Québec et Val Harit ancien joueur de la coupe Davis.

Chez les dames, Andrée Martin membre de l'équipe canadienne de la coupe Fédération, domine le tennis québécois depuis plusieurs années et demeure la grande favorite. Il sera quand même intéressant de voir évoluer Nicole Boucher Gratton classée au Canada et de surveiller les performances de la jeune Francine Pilon, 1ère dans les seize ans de la Province et de la talentueuse Nicole Marois de la ville de Québec classée 3ième au Canada dans les 14 ans. Nicole est la fille de Jean Marois ancienne étoile de hockey pour les As de Québec et joueur de tennis bien connu. Celui-ci participait en fin de semaine dernière à une rencontre de joueurs vétérans du Québec avec la Nouvelle-Angleterre. Pour la première fois en huit ans l'équipe du Québec dirigée par le dynamique Georges Barta a remporté la victoire par le compte de dix à huit. Kevin Parker instructeur au Mont-Royal et Jacques Patenaude furent les principaux artisans de cette rencontre contestée.

Jeux d'hiver 74

Aux Beaucerons les mains pleines

SAINT-GEORGES DE-BEAUCE (PC) — Le comité organisateur des Jeux d'hiver du Québec, tenus à Saint-Georges-de-Beauce, au mois de mars, a réalisé un surplus administratif de l'ordre de $51,940.

Les états financiers rendus publics au cours d'une séance spéciale du conseil municipal, lundi soir, révèlent que les revenus ont atteint $380,675 comparativement à des dépenses de $328,735.

Tel que recommandé par le Comité organisateur, le surplus sera utilisé pour venir en aide à divers organismes sportifs, récréatifs et culturels de la région.

La LNF approuve l'octroi d'une franchise à Seattle

NEW YORK (PA) — La Ligue Nationale de Football a approuvé l'octroi d'une franchise à la ville de Seattle, portant à 28 le nombre d'équipes qui appartiendront à cette ligue en 1976.

Le commissaire Pete Rozelle a annoncé cette décision mardi. La LNF a déjà accordé une nouvelle franchise à Tampa, en Floride, en avril dernier.

''Les conditions pour Seattle furent les mêmes que celles imposées à Tampa,'' a précisé Rozelle. Le prix de la franchise: $16 millions.

Le commissaire a précisé que le nouvel horaire des parties, la refonte des divisions et la formation des nouvelles équipes constituent des problèmes qui seront résolus dans les mois à venir.

Sans rejeter l'octroi de nouvelle franchise, le commissaire a dit douter qu'une autre expansion puisse se concrétiser avant la fin de la réunion de cette semaine.

Seattle a été choisi de préférence à Memphis, Phoenix et Honolulu, mais Rozelle a fait savoir que les villes non-choisies seront de nouveau sur les rangs lors d'une future expansion.

Aeros de Houston

Gordie Howe ne prendra pas encore sa retraite

SOUTHFIELD, Michigan (PA) — Gordie Howe, participant mardi à un tournoi de golf annuel en son honneur, a confirmé qu'il évoluerait très probablement pour une autre saison avec les Aeros de Houston de l'AMH, avant de prendre sa retraite définitive.

''J'ai connu une excellente saison l'hiver dernier et j'ai réalisé le rêve de ma vie: jouer aux côtés de mes fils Mark et Marty. Je doutais pouvoir chausser de nouveau les patins, mais je ne doute plus et je peux jouer la saison prochaine''.

Ligue nationale de la crosse

Les Québécois en quête de victoires

Les Québécois de Montréal de l'instructeur John Ferguson, tenteront de remporter une deuxième victoire en trois joutes au Forum de Montréal cette saison en recevant la visite, ce soir des Wings de Philadelphie.

Les Québécois se devront de surveiller de près les Wayne Platt, Carm Collins, John Grant et Doug Favell. Une première joute entre ces deux équipes à Philadelphie en mai dernier s'était terminée par un pointage de 18-11 en faveur des Wings.

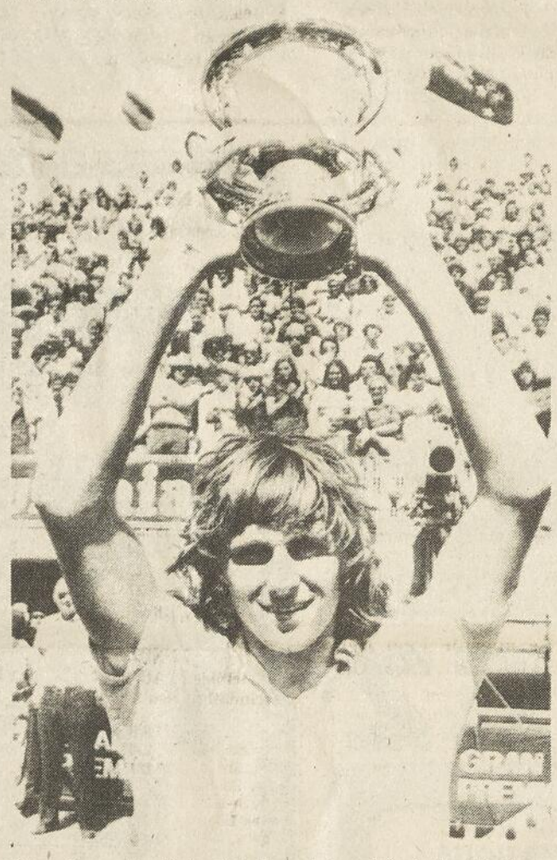
Les Québécois ont de plus cèdé l'ailier Guy Cody au repêchage mardi et il a été repêché immédiatement par les Griffins de Rochester. Le Défenseur Jean-Marie Bergeron a lui aussi été cédé au repêchage et le Gardien Jean-Paul Tellier, 4e choix au repêchage des Québécois en mars dernier, a pratiqué pour la première fois ce matin au Forum depuis sa blessure à un genou le 20 avril dernier. Le centre John Davis domine la colonne des meilleurs pointeurs de la Ligue nationale de la crosse avec 39 points jusqu'ici soit un de plus que Paul Suggate du Maryland, et deux de mieux que Gaylord Bowless du Syracuse et Rick Dudley du Rochester.

Borg bat Nastase mais le Roumain est en tête du Grand prix

PARIS (AFP) — Le Roumain Ilie Nastase est toujours en tête du ''Grand Prix'' de la Fédération internationale de Lawn Tennis, à l'issue du tournoi de Rome, remporte par le Suédois Bjorn Borg, actuellement 2ème.

Voici le classement provisoire à la veille du tournoi de Roland Garros:

1) Ilie Nastase (Roum.) 127 PTS
2) Bjorn Borg (Suède) 87
3) Paolo Bertolucci (Ita) 66
4) Guillermo Vilas (Arg) 60
5) Eddy Dibbs (E.U.) 52.



Bjorn Borg tient à bout de bras le trophée de la victoire... celle qu'il a acquise sur Ilie Nastase.

Plein air, chasse et pêche

Voyage de pêche au grand lac Poisson Blanc

par André y. Croteau

Il y a des années que je voulais pêcher au grand lac Poisson Blanc. Chaque fois que je regardais la carte routière de la Gatineau et de la Lièvre, je voyais cette grande tache bleue en forme de tête de chevreuil qui s'étend entre les deux rivières à la hauteur de Notre-Dame-du-Laus et je me disais que j'y tremperais bien ma ligne un jour ou l'autre. Eh bien! je l'ai fait en fin de semaine dernière.

Disons tout de suite que la Vallée de la Lièvre est une région magnifique. Vous faites la route 8 jusqu'à Masson en passant par tous ces jolis endroits que sont Pointe-au-Chêne, Montebello, Papineauville et Thurso puis, vous bifurquez sur la 309 vers Mont-Laurier.

C'est le pays légendaire des flotteurs de bois chantés par Félix qui nous parle de la ''jam'' qui est ''jamée'' à Buckingham. Peu de pins ont survécu au pillage mais il en reste ça et là quelques-uns qui dressent leur cime fière sur les si jolies collines de la région. Collines de sable laissées par les dépôts glaciaires sur des centaines et des centaines de milles carrés et qui filtrent une eau qui serait si limpide si ce n'était de la pitoune.

La pitoune fait la loi

Je connaissais déjà bien les lacs Simon et Trente-et-un-Milles et j'en déduisais que le grand lac Poisson Blanc devait être aussi cristallin que les deux premiers. Figurez-vous que le grand lac Poisson Blanc devait est situé juste en bordure de la Lièvre et que d'ingénieux ingénieurs ont trouvé le tour de s'en servir comme réservoir à niveau variable. Ils ont installé un barrage sur la Lièvre à la hauteur de Notre-Dame-du-Laus et chaque printemps, ils en ferment les vannes et refoulent le débit d'eau dans ce grand lac de vingt milles de longueur, dont ils font monter le niveau d'environ 22 pieds. Mais comme des bûches de pulpe descendent le courant en tout temps, elles se précipitent dans le lac en grand nombre et en changent toute l'écologie. Tant et si bien que dans son langage coloré, un guide de l'endroit me dit: ''La pitoune refoule la truite au bout du lac!''.

Des grosses truites!

Malgré l'injure des changements de niveau et du flottage, le grand lac Poisson Blanc reste quand même un lac légendaire pour ses truites grises. Il faut les pêcher bien sûr, dans la moitié sud qui est la moins affectée. C'est tout de même un lac très difficile à pêcher à cause de sa grande profondeur. Mon compagnon et moi espérions trouver les grises encore en surface mais n'en n'avons pris qu'une. Il semble qu'elles soient redescendues dans les fosses où elles passeront l'été et même l'hiver prochain, pour ne revenir au soleil que dans onze mois. Nous avons eu la surprise en utilisant un sonar, de trouver une très grande profondeur, d'eau partout. Ainsi, à 50 pieds d'une petite île qui avait l'air, à première vue, d'une batture, l'appareil électronique indiquait 80 pieds de profondeur.

Nous avons logé, pendant notre séjour, chez le pourvoyeur Emmanuel Sylvestre du Big Whitefish Lake Camp, qui met à la disposition des pêcheurs ou des vacanciers, des camps de bois rond très vieux mais propres au prix de $40.00 par semaine par personne; ce qui n'est certes pas exagéré. Cet homme, qui a guidé pendant un grand nombre d'années, m'apprend qu'il utilisait pour la pêche d'été, 550 pieds de fils de pêche en acier et de gros leurres métalliques du type William Wobbler pour rejoindre le poisson dans ses abysses.

Mais il n'y a pas que de la truites qu'on peut pêcher sur place; il y a aussi le doré, le brochet, l'achigan. La pêche au doré devrait atteindre son apogée dans dix jours au moment même où débutera la pêche à l'achigan. Nous avons également pris de la truite de lac au Lac Serpent et les enfants de la région s'en donnaient à coeur joie à la pêche aux truites mouchetées en ruisseau. Dans l'ensemble, une expédition de pêche dans cette région peut être intéressante et même rapporter de gros dividendes si on sait pêcher la grise en profondeur car les spécimens de plus de vingt livres y sont monnaie courante.

$1.00 En plus du confort Daisyfresh*



Achetez un des soutiens-gorge no 2919, no 2925, no 2965 ou no 2988 avant le 1er août 1974.

#2988 Rég. $9.00 A32 à 36, B32 à 38, C32 à 36.
#2919 Blanc et beige, A32 à 36, B32 à 38, C32 à 36. $10.00

N'OUBLIEZ PAS NOTRE COUPON-BONI !





Veuillez me faire parvenir
____ auto-collant(s)* et ____ bouton(s)-insigne(s)**
du quotidien LE JOUR. Ci-inclus mon chèque
au montant de $_____.
(387, boul. Lebeau Montréal)

Nom _____
Adresse _____ no _____ rue _____
Ville _____

* auto-collant: format de 2¾" x 10" (2 pour $1.00) ** bouton-insigne: 3" de diamètre ($0.50 l'unité)

le sport

Championnat du monde des poids plumes

Olivares affrontera Utawaga

LOS ANGELES (AFP) — Le poids plume Japonais Zensuke Utawaga et le Mexicain Ruben Olivares s'affronteront le 8 juillet prochain à Los Angeles pour la couronne mondiale des poids plumes.

L'Association mondiale de la boxe (W.B.A.) a accepté mardi de reconnaître ce match comme championnat du monde à la suite de la décision du Panaméen Ernesto Marcel, tenant du titre mondial, de se retirer du ring.

Le Conseil mondial de la boxe (W.B.C.) reconnait le Brésilien Eder Jofre comme champion du monde. Il classe Olivares Challenger numéro duex et numéro six.

Pour la W.B.A., c'est le Japonais qui détient la deuxième place devant le boxeur américain. Jofre détient la première place dans les classements de cet organisme.

La conclusion di championnat du monde a été annoncée mardi par Don Fraser, promoteur du Forum d'Inglewood, à Los Angeles, les deux boxeurs devaient de rencontrer le 28 juin, mais le match a été reporté au 8 juillet à la suite de la décision de Bill Brennan, président de la W.B.A, de reconnaitre le combat comme championnat du monde.

Ancien champion du monde des poids coqs, Rusen Olivares, passe en 1973 dans la catégorie supérieure, compte 73 victoires dont 66 avant la limite, 4 défaires et 1 nul à son palmarès. Il avait remporté le titre mondial des coqs en septembre 1969 face à Lionel Rose pour le perdre définitivement à la faveur de son compatriote Rafaël Herrera en mars 1972. En septembre 1973, il a été mis K.O. au 5ème round par le Canadien Art Hafey. Ruben Olivares est né à Mexico City et est âgé de 27 ans.

Zensuke Utawaga, champion du Japon et de l'Orient des poids plumes, à une série impressionnante de 34 victoires contre 1 seule défaite à son actif. Il a accompli toute sa carrière en extrême-Orient et c'est la première fois qu'il boxera à Los Angeles, où vit une importante colonie Mexicano-Américaine.

Tournoi-école de golf

Michael Daly prend la tête du classement

WHITBY, Ontario (PC) — Michael Daly, un golfeur amateur de Rawdon au Québec, a pris la tête du classement, mardi, après la deuxième ronde du tournoi de l'Association canadienne des golfeurs professionnels.

Daly, âgé de 22 ans, a roulé 72 en deuxième ronde pour affirmer 144, un coup devant Fred Cotton (22 ans) un amateur de Vancouver qui a aussi roulé 72 hier.

Mark Ludeman, 20 ans, de Burnady, en Colombie-Britannique, a roulé 74 hier et prendre seul la troisième place avec 146.

Dave Barr, 22 ans, de Kelowna, B-C, et Grev Pidlaski, 23 ans, de Stouffville, en Ontario, sont égaux en quatrième place avec 147.

Don Graham, de Midnapore, en Alberta, qui était ex-aequo en tête avec Daly à l'issue de la première fonde, est maintenant sixième à 148.

Les golfeurs participant à ce tournoi école doivent disputer six rondes. Ils en rouleront deux aujourd'hui et deux autres jeudi.

Les joueurs qui rouleront une fiche de moins de 460 seront qualifiés pour la tournée professionnelle canadienne et le vainqueur recevra $2,000.

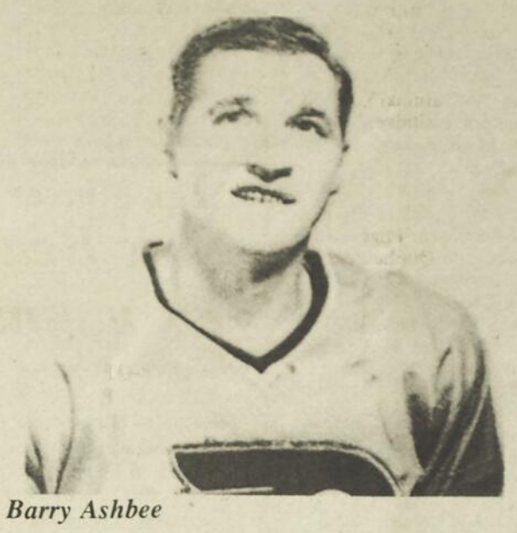
Barry Ashbee prend sa retraite à cause d'une blessure à l'oeil

PHILADELPHIE (PA) — Le défenseur Barry Ashbee des Flyers de Philadelphie a pris sa retraite mardi, devant mettre prématurément fin à sa carrière à cause d'une blessure à l'oeil subie durant les séries de la coupe Stanley.

"Ma vision n'est pas assez bonne dans l'oeil droit pour continuer à jouer au hockey et les médecins m'ont avisé que monétat ne pourrait jamais s'améliorer", a annoncé Ashbee lors d'une conférence de presse, mardi.

Il faut blessé par une rondelle provenant du bâton de Dale Rolfe, des RAngers de New York, lors des semi-finales de la coupe Stanley de New York, le 28 avril dernier. Les Flyers avaient vaincu les Rangers dans cette série avant de déclasser les Bruins et remporter la coupe.

le médecin d'Ashbee, le Dr William Tasman, a révélé "qu'une cicatrice



Barry Ashbee

s'était formée au centre de la rétine à cause d'une hémorragie qui s'est produite au moment de l'accident. Il ne pourra jamais regagner une vue parfaite. Il peut faire à peu près n'importe quoi, excepté jouer au hockey."

Originaire de Weston, en Ontario, le défenseur de 34 ans a joint les rangs de la LNH en 1965, avec les Bruins de Boston, mais n'avait alors joué que 14 parties, ayant subi une blessure au cou. La saison suivante, il avait été inactif à cause d'une intervention chirurgicale subie à la colonne vertébrale.

Il fut échangé aux Bears de Hershey de la Ligue américaine en 1967 et fut repêché par les Flyers en 1970.

La saison dernière, il fut nommé sur la première équipe d'étoile de la LNH.

"Lorsque je n'étais qu'un gamin, que je n'avais que six ans, je revais de la coupe Stanley," a avoué Ashbee hier, cachant son oeil blessé derrière des verres fumés.

"Je ne suis pas amer, mais c'est difficile à accepter. Je n'en apprécie que plus la conquête de la coupe Stanley. Un grand nombre de personnes travaillent jusqu'à l'âge de 60 ans sans avoir jamais réalisé leur objectif. Il m'est donc impossible d'être acerbe. À 34 ans, j'ai atteint mon but".

Les Flyers ont offert un emploi à Ashbee dans leur organisation, mais le défenseur, récemment nommé vice-président des Wings de Philadelphie de la Ligue nationale de Crosse, ne croit pas qu'il acceptera le poste. Il doit rendre une réponse finale bientôt.

Les Alouettes engagent une vedette collégiale

Les Alouettes de Montréal de la Ligue canadienne de Football ont annoncé mardi l'engagement de David Fernandez, un demi à l'attaque que l'instructeur-chef marv Levy qualifié "d'addition de grande classe à l'équipe".

Levy s'est dit très impressionné par sa vitesse, son agilité et son endurance. Il n'a jamais manqué un seul match à cause de blessure et n'a échappé le ballon qu'une seule fois dans sa carrière collégiale, fait remarquable si l'on considère qu'il a porté le ballon plus souvent que n'importe quel autre joueur de l'histoire de son collège. Il est un candidat de premier ordre au poste de demi offensif chez les Alouettes.

Fernandez, qui mesure six pieds et pèse 180 livres, a été nommé le joueur de l'année dans la conférence du far West. Il a établi sept records majeurs à l'université de San Francisco et a conduit les Gators de cette ville à une fiche de sept victoires contre deux défaites et une nulle, la saison dernière. Il a porté le ballon à 214 reprises pour des gains de 1066 verges, deux records de ligue.

Nouveaux élus au Temple de la renommée de la LCF

HAMILTON (PC) — Les joueurs Bernie Faloney, George Dixon, Les Lear et Martin Ruby ainsi que les fondateurs Annis Stukus, Wilfred Perry Hughes et Andrew Currie ont été nommés aujourd'hui au Temple de la Renommée du football canadien.

Pendant sa carrière de 12 ans dans la Ligue canadienne de football, Faloney, un quart-arrière, a porté les couleurs des Eskimos d'Edmonton, des Tiger Cats de Hamilton, des Alouettes de Montréal et des Lions de la Colombie-Britannique. Diplômé de l'Université du Maryland, il a été désigné en 1961 joueur par excellence du circuit.

Dixon, un des porteurs de ballon les plus spectaculaires de l'histoire du football canadien, a établi en 1962 un record de 1,520 verges de gains dans la Conférence de l'est. Il a joué pour les Alouettes pendant près de six saisons.

Le nom de Lear figure trois fois sur la Coupe Grey, deux fois avec les Blues Bombers de Winnipeg et une fois avec les Stampeders de Calgary.

Ruby a été sélectionné sur l'équipe d'étoiles à chacune de ses sept saisons dans l'uniforme des Roughriders de la Saskatchewan.

Stukus, qui a joué pour les Argonauts de Toronto, a été nommé responsable de la publicité pour les Lions lors de leur entrée dans la ligue en 1953. Il travaille maintenant pour les Jets de Winnipeg, de l'Association mondiale de hockey.

Hughes a été instructeur des Tiger Cats et des Rough Riders d'Ottawa tandis que Currie, qui a évolué pour les Roughriders et les Blue Bombers, faisait partie du comité des règlements de la LCF.



Martin Ruby

Voile

Le Mexicain Ramon Carlin reçoit le Whitbread Trophy

LONDRES (AFP) — Le duc d'Edimbourg a remis, mardi à l'Hôtel de ville de Londres, le "Whitbread Trophy" au Mexicain Ramon Carlin qui, sur "Sayula", a remporté le tour du monde à la voile.

"Sept nations étaient représentés sur le "Sayula", a déclaré le duc d'Edimbourg en remettant la récompense au skipper Mexicain. Cela contribuera peut-être à rétablir notre foi dans l'homme".

Dix-neuf membres des équipages des autres voiliers ayant participé à la course ont assisté à la cérémonie au cours de laquelle, le duc d'Edimbourg a annoncé une nouvelle épreuve d'endurance en mer, réservée cette fois aux multi-coques.

Il s'agit d'une course de 16,000 milles qui partira de Portsmouth le 1er novembre 1975 et se disputera en quatre étapes qui amènera les bateaux en Floride puis à Freetown (Sierra Leone), ensuite Rio de Janeiro et retour à Portsmouth.

Enfin, un autre tour du monde à la voile, où seraient admis les multi-coques, pourrait être organisé en 1977 a encore indiqué le duc d'Edimbourg.

LIGUE NATIONALE

Parties d'hier non comprises

Section est

	G	P	Moy	Diff
Philadelphie	28	23	.549	—
St-Louis	26	22	.542	1/2
Montréal	21	21	.500	2 1/2
Chicago	19	26	.422	6
New York	21	29	.420	6 1/2
Pittsburgh	18	28	.391	7 1/2

Section ouest

	G	P	Moy	Diff
Los Angeles	37	15	.712	—
Cincinnati	29	20	.592	6 1/2
Atlanta	27	24	.529	9 1/2
Houston	27	25	.519	10
San Franciso	27	27	.500	11
San Diego	18	38	.321	21

LUNDI

Philadelphie 5, Atlanta 2
Cincinnati 5, New York 2

	J	AB	P	CS	Moy.
Garr, Atl	51	220	32	85	.386
Smith, St-L	47	181	32	69	.381
Gross, Hous	47	148	27	51	.345
Reitz, St-L	47	179	15	61	.341
Garvey L.A	51	213	37	70	.329
Maddox, S.F	53	224	35	73	.326
Buckner, L. A.	47	185	24	60	.324
Davis, Mont	40	167	21	54	.323
Brock, St-L	42	177	36	57	.322
Morgan, Cinc	49	177	34	57	.322

Circuits: Wynn, Los Angeles, 15; Schmidt, Philadelphie; Cedeno, Houston; Garvey, Los Angeles, 11.

Points produits: Garvey, Los Angeles, 46; Smith-St-Louis; Wynn, Los Angeles, 44.

Lanceurs (cinq décisions): John, Los Angeles, 8-1, .889; Griffin, Houston, 6-1, .857.

LIGUE AMERICAINE

Parties d'hier non comprises

Section est

	G	P	Moy	Diff
Boston	27	23	.540	—
Milwaukee	24	22	.522	1
Baltimore	24	25	.490	2 1/2
Cleveland	24	25	.490	2 1/2
New York	25	27	.481	3
Détroit	23	25	.479	3

Section ouest

	G	P	Moy	Diff
Oakland	29	21	.580	—
Kansas City	25	25	.500	4
Texas	25	25	.500	4
Chicago	23	23	.489	4 1/2
Californie	24	27	.471	5 1/2
Minnesota	21	25	.457	6

LUNDI

Baltimore 4, Kansas City 3
Minnesota 5, Boston 4

	J	AB	P	CS	Moy.
Carew, Minn	46	188	32	76	.404
R. Jackson, Oak	44	158	34	63	.399
Oliva, Minn	39	141	11	47	.333
Burroughs, Tex	50	202	32	67	.332
McRae, K. C	49	167	23	55	.329
Yastrzemski, b	50	167	34	54	.323
B. Robinson, Bal	48	179	13	57	.318
Piniella, N.Y	42	154	18	49	.318
P. Kelly, Chi	36	144	22	45	.313
Rudi, Oak	48	190	24	59	.311

Circuits: R. Jackson, Oakland, 15; W. Horton, Détroit; Briggs, Milwaukee; Burroughs, Texas, 12.

Points produits: Burroughs, Tecss, 53; R. Jackson, Oakland, 42.

Lanceurs (cinq décisions): G. Perry, Cleveland, 9-1, .900; Fingers Oakland, 5-1, .833.

Lanceurs probables

St. Louis. McGlthen (7-2) à San Francisco. Caldwell (7-3)
Atlanta. Niekro (6-3) à Philadelphie. Lonborg (5-5)
Montréal. Torrez (4-4) à Houston. Osteen (5-4)
Chicago. Hooton (2-5) à San Diego. Palmer (0-0)
Pittsburgh. Rooker (2-4) à Los Angeles. Rau (5-1)
Texas. Bibby (7-6) à Cleveland. Johnson (2)2)
Kansas City. Canton (3)3) à Baltimore. McNally (4)4)
Oakland. Bue (4-5) à Détroit. Coleman (6-5)
Californie. Ryan (7-5) à Milwaukee. Slaton (6-6)
Boston. Tiant (6-5) à Minnesota. Goltz (3-0)
New York. Tidrow (4-5) à Chicago. Pitlock (2-0).

SANDWICHES ASSORTIS
48 SANDWICHES COCKTAIL FRAIS DU JOUR $4.25 la bte
POUR VOS RÉCEPTIONS DE BUREAU OU À LA MAISON
Nous vous fournirons de délicieux hors d'oeuvre chauds et froids, canapés, bouchées, plateaux de céleri et olives, plateau de fromages, plateau de viandes
PEGROID'S
4075, rue SAINT-DENIS 844-3901
NOUS LIVRONS PARTOUT À MONTREAL

J.A. Drapeau
T.V. Enrg
Vente et Réparation
3870 est rue Sainte-Catherine
523-3482

DUMOULIN BICYCLE
GROS et DÉTAIL
DISTRIBUTEUR C.D.M. et C.C.M.
— Établi depuis 1952
651 VILLERAY (coin Foucher)
274-0125
HEURES D'OUVERTURE
Lun. au ven., de 9 h à 6 h
Jeudi - ven., de 9 h à 9 h
Samedi: jusqu'à 5 h
BICYCLETTE CCM
"GRAND SPORT"
10 VITESSES
Pneus nylon Dunlop.
Pour hommes.
RÉG.: $115.
SPÉCIAL
$89.95
GARANTIE 1 AN
Sur présentation de cette annonce, vous recevrez un accessoire gratuit (avec achat).

ZENITH = NEC + ultra
en tout temps
AM-E212
un appareil
de tout repos
Vente — Service
The EMPRESS
Dumoulin T.V. INC.
388-4636
388-4777
783, RUE MISTRAL
COIN 8250, ST-HUBERT

J'AI 5 BONNES RAISONS
DE PASSER chez
MacDONALD AUTOMOBILE LTÉE
POUR ACHETER MA VOITURE
DATSUN
1. LE CHOIX. Chez MacDonald Automobile Ltée, je peux trouver un choix de modèles hard top, Sedan 4 portes et familiale.
2. L'ÉCONOMIE. Chez MacDonald Automobile Ltée, en achetant une Datsun j'économise sur le prix et la consommation d'essence tout en ayant le luxe et la sécurité.
3. LE SERVICE. Chez MacDonald Automobile Ltée, le service est primordial, ils ont l'équipement, un personnel compétent. Ils sont vraiment des experts dans l'entretien.
4. L'EXPÉRIENCE. Chez MacDonald Automobile Ltée ça fait 27 ans qu'ils sont dans le commerce de l'automobile. Moi, j'aime quelqu'un qui connait ça.
5. LA CONFIANCE. MacDonald Automobile Ltée est le plus important concessionnaire Datsun à Montréal, ayant obtenu durant 3 années consécutives le certificat le plus important soit l'A.P.A. 3 étoiles pour excellence.
Faites comme moi; passez chez MacDonald Automobile Ltée avant de passer chez d'autres concessionnaires et soyez assuré que c'est là que vous reviendrez pour acheter votre nouvelle voiture.
FINANCEMENT
AU TAUX BANCAIRE
ÉCHANGE ACCEPTÉ
LOCATION A LONG TERME
MacDonald fait maintenant la location à long terme de Datsun de votre choix du modèle 1210 jusqu'au modèle 260Z.
Mac Donald
AUTOMOBILE LTEE
4747 EST, JEAN-TALON (PRÈS VIAU)
TÉL.: 729-5287

CONSEILLER en AUTOMOBILE
Vous achetez une auto, vous vendez votre auto... Je m'en charge!
J'ai 10 ans d'expérience à tous les niveaux du commerce automobile au détail.
Meilleur prix d'achat, meilleur prix pour votre échange.
Je travaille pour vous.
Guy Berger
Tel: 663-5221 ou 663-5720
9h. à 20 h. 30 lundi au vendredi
BUREAU: 518 Des Laurentides Pont Viau

Point
TOPLESS DE L'ANNÉE
BRITISH LEYLAND
MGB
TR6
LEMENN AUTOMOBILE LTÉE
3839 boul. Taschereau
678-1220
ST-HUBERT
"Le plus ancien concessionnaire de voitures importées de la Rive-Sud"

Lire...

LE JOUR

chaque matin

pour mieux comprendre le Québec et les Québécois

ABONNEMENTS PAR CAMELOTS ($1.25 par semaine)

MONTRÉAL
Rive-Sud
Laval
Sorel
St-Jean
331-8961

CÔTE NORD
Baie Comeau
Hauterive
Port Cartier
589-5017

Sept-Îles
968-4620

OUTAOUAIS
Hull
Gatineau
Pointe-Gatineau
Touraine
771-0511

QUÉBEC
658-8920

LAC ST-JEAN - SAGUENAY
Chicoutimi
Jonquière
Alma
et les environs

543-2786

Les garçons et filles âgés de 10 ans et plus qui désirent devenir CAMELOTS n'ont qu'à téléphoner aux numéros ci-dessus.

REÇU LE
6 JUIN 1974
BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DU QUÉ

ABONNEMENTS PAR LA POSTE

Ci-joint mon chèque d'abonnement ☐

de $15.00 pour 3 mois ☐
de $30.00 pour 6 mois ☐
de $52.00 pour 12 mois ☐
Édition du samedi $12.00 pour 12 mois ☐

NOM.....
ADRESSE.....
VILLE.....
TÉL:.....
.....

POUR RENSEIGNEMENTS
COMPOSEZ - 331-8961

LE JOUR **387, boul. Lebeau Montréal** 379 **331-8961**